

Plus de 2,000 conseillers et 333 maires à élire dimanche prochain

Isabelle Paré

DE LAVAL à Kuujuaq, dans le grand Nord québécois, en passant par le petit hameau de 5 âmes de Lac Mont-Tremblant, plus de 1,021 municipalités seront « en élections » le dimanche 5 novembre prochain. Mais dans bien des cas le suspense

n'aura pas lieu, car 64 % des maires en place remonteront sur le podium sans opposition.

Malgré tout, la proportion d'élections par acclamation est à la baisse au Québec, affirme-t-on au ministère des Affaires municipales. De 73 % en 1985, il a chuté de quelques points l'an dernier pour atteindre 64 % cette année.

Aussi, des 900 postes de maires à

pourvoir cette année, 333 nécessiteront la tenue d'un scrutin dimanche prochain; les autres n'ont pas eu à affronter d'adversaire. Même portrait pour les 5,900 postes de conseillers à renouveler dans des milliers de conseils municipaux à l'échelle de la province. Plus de 2,000 d'entre eux devront être élus.

Même s'il est le plus proche du peuple, le gouvernement municipal

est toujours celui qui soulève le moins d'enthousiasme auprès de ces citoyens lorsqu'il s'agit d'aller aux urnes. De 62 % l'an dernier, le taux de participation est cependant en nette hausse depuis 1981 où il atteignait à peine 49 %.

Mais ce peu d'engouement n'inquiète pas outre mesure le président de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), M. Camille Rouillard,

qui y voit bien plus un signe de satisfaction de la part des électeurs.

« Ce qui se passe est loin d'être catastrophique. Quand la population veut des changements, c'est qu'il y a des enjeux ou une insatisfaction profonde. Sinon, c'est plutôt le signe que les gens sont satisfaits », observe le président Rouillard.

Dans bien des cas, précise-t-il, c'est dans les très petites municipa-

lités que les jeux sont déjà faits, là où la tâche municipale se limite à « l'administration courante ». Les gens se connaissent, font confiance à leurs représentants et voient peu d'intérêt à présenter d'autres candidats. D'ailleurs, le fort taux d'élections par acclamation s'explique en partie par le fait que 75 % des villes en élections comptent moins de 5,000 habitants.

Voir page 14: Conseillers

L'Espagne réélit les socialistes

d'après Reuter et AFP

MADRID — Le président du gouvernement espagnol Felipe Gonzalez a affirmé ce matin qu'il était sur le point de conserver la majorité absolue qui lui permet de gouverner depuis sept ans à la suite des élections législatives d'hier.

« Nous avons de 175 à 177 sièges, selon les derniers renseignements », a-t-il déclaré, ajoutant que plus de 94 % des bulletins avaient été dépouillés.

Le Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE) de Gonzalez a besoin de 176 sièges pour conserver sa majorité absolue aux Cortes (Parlement). Le PSOE contrôlait 184 sièges dans la chambre sortante.

Un Gonzalez souriant a déclaré dans un hôtel du centre de Madrid que « nous aurons à assumer la responsabilité de gouverner », que le nombre de sièges soit en dessus ou en dessous de la barre fatidique des 176. Gonzalez, au pouvoir depuis 1982, a convoqué des élections anticipées

avec huit mois d'avance sur le calendrier prévu, dans l'espoir d'obtenir une forte majorité.

Mais le soutien populaire dont jouissait le PSOE s'est semblé-t-il quelque peu effrité, en raison du mécontentement suscité à gauche par la politique économique du gouvernement. Alors que 85 % des bulletins de vote étaient dépouillés, il apparaissait que la Gauche unie, coalition dominée par les communistes, doublait sa représentation au Parlement, en s'assurant le contrôle de 17 ou 18 sièges.

Pour la troisième fois donc depuis sept ans, les Espagnols ont donné la majorité absolue au Parti socialiste.

Le PSOE, qui disposait depuis sept ans de la majorité absolue, va la conserver jusqu'en 1993. Depuis 1982, il a fait de l'Espagne un pays membre confirmé de l'Alliance Atlantique, un partenaire de la Communauté européenne et commencé à jouer un rôle important dans les relations inter-

Voir page 14: L'Espagne



PHOTO JACQUES NADEAU

Place à la Paix

La marche pour la Paix a réuni, hier, environ 3,000 personnes dans les rues de Montréal, avec en tête le maire Jean Doré que l'on voit ici en compagnie de Tadaiko Murata, un survivant de la bombe d'Hiroshima. M. Doré a profité de l'occasion pour annoncer officiellement qu'une Place de la Paix sera érigée à l'angle nord-est de la rue Saint-Laurent et du boulevard René-Lévesque.

Tremblement de terre en Algérie

ALGER (Reuter) — De violentes secousses telluriques ont ébranlé hier soir Alger et sa région et avaient fait, au moment d'aller sous presse, 19 morts et une centaine de blessés, a annoncé tôt ce matin l'Agence officielle Algérie Presse Service, ajoutant que plusieurs habitations avaient été détruites ou endommagées.

La magnitude des deux fortes secousses était de 5,5 sur l'échelle de Richter, rapporte APS, précisant que l'épicentre se situait à Oued Djir, dans la région d'el Afroun, à 60 km au sud-ouest d'Al-

ger.

En raison des difficultés de communication avec certaines zones touchées, un bilan définitif ne pourra être établi qu'aujourd'hui, précise APS. Le premier ministre algérien Mouloud Hamrouche, accompagné des ministres de l'Intérieur et de la Santé, s'est immédiatement rendu dans la région de Tipaza pour se rendre compte sur place de la situation, et une cellule de crise a été mise sur pied dans cette région, rapporte l'agence.

Voir page 14: Tremblement

Mulroney rentre avec des visées internationales

d'après la Canadian Press

OTTAWA — Le premier ministre Brian Mulroney est rentré, hier, à Ottawa au terme d'une randonnée de 44,000 kilomètres qui lui a permis de se rendre dans quatre pays, d'assister à deux sommets, d'être reçu dans un des plus importants paradis fiscaux d'Asie, et de prendre du soleil à Hawaï.

Ce périple lui a également valu l'occasion de joindre les rangs d'un nouveau club, de manœuvrer entre David et Goliath, et de se prendre à la Dame de Fer.

M. Mulroney est arrivé à l'aéroport militaire d'Uplands en provenance de San José, au Costa-Rica, où il avait annoncé que le Canada ferait désormais partie de l'Organisation des États américains (OEA), tout en promettant à la Colombie de l'aider

à lutter contre les barons de la drogue.

Pour le premier ministre comme pour ses conseillers, joindre les rangs de l'OEA est une façon de concrétiser l'intention du gouvernement de jouer un rôle plus actif sur la scène internationale au cours de ce second mandat.

La prudence semble malgré tout rester de mise, du moins au sein de l'OEA, M. Mulroney ayant refusé, samedi, de se laisser entraîner dans la plus récente querelle entre les États-Unis et le Nicaragua.

Le président américain George Bush a dénoncé avec colère le président nicaraguayen Daniel Ortega parce que celui-ci avait annoncé qu'il mettrait fin au cessez-le-feu pratiqué envers les Contras, qui ont l'appui des États-Unis.

Les deux présidents participaient au sommet américain organisé par le président costaricain Oscar Arias, et leur différend a éclaté devant les caméras de télévision.

M. Mulroney a malgré tout réussi à esquiver tout commentaire en affirmant posément qu'il n'avait pas eu l'occasion d'étudier le dernier point en litige entre les deux pays.

A son arrivée au Costa Rica, le premier ministre affichait un teint bronzé et un air reposé acquis en un jour de repos à Hawaï, après avoir passé une semaine des plus mouvementées au sommet du Commonwealth de Kuala Lumpur, en Malaisie.

M. Mulroney et les autres dirigeants du Commonwealth se sont, encore une fois, butés à l'intransigeance de la première ministre bri-

tannique Margaret Thatcher sur la question des sanctions économiques à appliquer contre l'Afrique du Sud.

Tout comme lors des deux sommets précédents, la rencontre de cette année s'est terminée dans la discorde lorsque Mme Thatcher, à la hauteur de son surnom de Dame de Fer, a fait fi de la volonté exprimée par le reste de l'organisation d'exercer de telles sanctions.

Le sommet de Kuala Lumpur a confirmé, si besoin était, que la tradition du consensus au sein du Commonwealth est bel et bien morte. Mme Thatcher a en effet érigé en dogme la règle du « 48 contre 1 » qui pourra dorénavant être suivie par quiconque sera en désaccord avec les positions d'un autre pays.

C'est également à Kuala Lumpur

Voir page 14: Mulroney

Le dialogue s'amorce dans la rue à Berlin-Est

d'après Reuter et AFP

BERLIN-EST — Des milliers d'Allemands de l'Est ont réclamé hier la liberté de parole, l'abolition des privilèges et le contrôle des forces de police au cours de réunions publiques organisées par les autorités communistes.

Sur la place faisant face à la mairie de Berlin-Est, près de 20,000 personnes ont frénétiquement applaudi les appels des orateurs en faveur de la libération des détenus politiques et les dénonciations des brutalités commises par la police, au cours des récentes manifestations de rue.

Le maire de la ville, M. Erhard Krack, et le chef du Parti communiste de Berlin-Est, M. Guenter Schabowski, ainsi que d'autres dirigeants qui assistaient à ce débat ont dû entendre les doléances de la population qui demandait plus de démocratie, la possibilité de voyager librement et l'abolition des privilèges des hauts fonctionnaires.

Un instituteur a même exigé la dé-

mission de la ministre de l'Éducation, Mme Margot Honecker, l'épouse de l'ancien numéro un est-allemand, M. Erich Honecker, et s'est prononcé sous les applaudissements de la foule contre le rôle dominant du Parti communiste.

Par ailleurs, un responsable soviétique a déclaré à Washington que la Hongrie était libre de quitter le Pacte de Varsovie. À Sofia, le chef de l'État bulgare, Todor Jivkov, a plaidé pour le pluralisme politique. (Informations page 5)

Le chef de la police de la ville de Berlin-Est Friedhelm Rausch a été sifflé et hué quand il a déclaré que l'ordre devait prévaloir dans la capitale et que les autorités avaient eu raison d'arrêter des manifestants. Des milliers d'autres personnes s'étaient rassemblées pour une autre réunion devant le Palais des congrès de la capitale tandis que, selon l'agence ADN, quelque 800 autres, dont plusieurs militants du Nouveau fo-

Voir page 14: Le dialogue



PHOTO AP

Un membre du Politburo est-allemand, Guenter Schabowski, a défendu hier à Berlin-Est la politique du parti au pouvoir devant plus de 20,000 personnes rassemblées en face de l'hôtel de ville.

AUJOURD'HUI

Grand meeting en Afrique du Sud

Plus de 70,000 personnes assistent à un meeting à Soweto en l'honneur des leaders du Congrès national africain. Page 5

Pictures of the Old World primé

Le film *Pictures of the Old World*, du Tchecoslovaque Dusan Hanak, remporte le premier prix du Festival international du nouveau cinéma et de la vidéo de Montréal. Page 7

Kite rafle tous les honneurs

Tom Kite devient le meilleur boursier de l'histoire, reçoit le titre de joueur de l'année et bat le record de bourses en saison. Page 11

LE DEVOIR

ÉCONOMIQUE

VOLUMES, NUMÉRO 8

NOVEMBRE 1989

VENDREDI LE 3 NOVEMBRE

Lac Meech: Bourassa fera le point après une semaine orageuse

Norman Delisle
de la Presse Canadienne

QUÉBEC — Une dure semaine vient de se terminer pour le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa. L'accord du lac Meech, qu'il présente comme la façon de réintégrer le Québec au sein de la Constitution canadienne, a ployé sous une volée quotidienne de coups, en provenance de partout.

La première attaque est venue lundi dernier, quand le Manitoba a rendu public un rapport de son parlement condamnant l'entente sans équivoque.

Le document, approuvé à l'unanimité des trois partis politiques sié-

geant à la Législature de Winnipeg, exige des changements majeurs à l'accord avant que le Manitoba puisse y apposer sa signature.

Les Manitobains s'en prennent aux deux principaux avantages que le gouvernement Bourassa voyait dans l'accord: l'importance donnée au caractère distinct du Québec et le droit des provinces de se retirer avec une compensation financière de certains programmes fédéraux.

Le lendemain, c'est une autre province dissidente, le Nouveau-Brunswick, qui ne se rallie qu'avec des réserves à l'accord.

Le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Frank McKenna, exige un accord parallèle qui aura pour effet de changer l'essence

même de l'accord original.

« Ce que j'entends par un accord parallèle, c'est une entente négociée pour que les gens qui doivent signer Meech soient certains que des changements y seront apportés », a expliqué M. McKenna.

Bref, le Nouveau-Brunswick n'est favorable à l'accord du lac Meech que si des changements de fond y sont apportés.

Mercredi, le ministre québécois des Affaires canadiennes, M. Gil Rémillard, répétait publiquement la position de son gouvernement après un long silence de deux jours.

Cette position est claire: l'accord du lac Meech doit être entériné sans être modifié ou rouvert. Sinon, pas question pour le Québec de se prêter

à des discussions « de deuxième ronde » sur le reste de la réforme constitutionnelle.

Mais le gouvernement du Québec recevait le jour même un autre coup: Clyde Wells, le premier ministre de Terre-Neuve, dont la province a pourtant déjà voté l'accord, avertit qu'il reviendra sur sa position si des changements majeurs ne sont pas apportés au texte de juin 1987.

Pendant ce temps, le chef de l'opposition péquiste à Québec, M. Jacques Parizeau, se rendait à Toronto pour dire que les souverainistes québécois sortiraient gagnants du débat actuel, quel que soit le sort de l'accord du lac Meech.

Jeudi, c'est au tour de l'ancien premier ministre du Canada, Pierre El-

liott Trudeau, de raviver le débat contre Meech et ses partisans.

Profitant du lancement d'un livre colligeant ses propos sur l'entente du lac Meech, M. Trudeau est reparti en guerre contre l'accord qui, croit-il, amènera la dislocation du Canada.

M. Trudeau, aujourd'hui âgé de 70 ans, en a profité pour dénoncer les nationalistes québécois « qui sont de mauvais perdants. Le Québec n'atteindra pas la véritable grandeur tant que ses classes politiques seront truffées de nationalistes pleurnichards », a-t-il dit.

Enfin, vendredi, essouffé par une semaine sans répit, M. Bourassa devait écouter pendant deux heures les doléances d'une autre adversaire

acharnée du lac Meech, Mme Sharon Carstairs, chef de l'opposition libérale au Parlement de Winnipeg. À la sortie de cette rencontre, M. Bourassa répétait que l'accord du lac Meech était un véritable miracle politique et qu'on ne pouvait pas s'attendre à un second miracle.

Le premier ministre du Québec aura un bref moment de répit avant de rencontrer ses collègues des autres provinces à Ottawa les 9 et 10 novembre. Auparavant, il aura établi sa position avec son conseil des ministres en réunion spéciale les 6 et 7 novembre prochains. Les 13 et 14 novembre dans l'Outaouais, il fera de nouveau le point avec le groupe de ses 92 parlementaires.

Secrétaire général de l'agence francophone de coopération

Paris juge assurée la victoire de Roy

Jean-Paul Bury
de la Presse Canadienne

PARIS — Le délégué général du Québec à Paris, Jean-Louis Roy, qui brigue le fauteuil de secrétaire général de l'Agence francophone de coopération culturelle et technique (ACCT) semble avoir gagné la course sur son principal concurrent, le Belge Roger Dehaybe.

L'élection, qui se déroulera lors de la conférence générale de l'organisation, les 3, 4 et 5 décembre prochains, à Ottawa, ne devrait pas, selon toute logique, réserver de grande surprise.

Le candidat du Canada et du Québec, qui a bénéficié d'un important déploiement de la diplomatie fédérale, doit logiquement l'emporter, estime-t-on maintenant à Paris.

Le gouvernement français, qui avait choisi de soutenir le candidat belge « au nom de la solidarité européenne », comme l'avait expliqué le premier ministre Michel Rocard à M. Bourassa lors de sa visite à Paris en janvier, en a fait son deuil.

Le chef du gouvernement français s'en est d'ailleurs ouvert au ministre Lucien Bouchard, de passage à Paris, il y a une quinzaine de jours.

Tout en maintenant son appui à la candidature belge, M. Rocard a assuré que « la France ne ferait pas campagne contre le Canada et qu'elle ne mettrait pas les bâtons dans les roues », confiait-on, la semaine passée, du côté de l'hôtel Matignon.

À l'ambassade du Canada à Paris, on affiche la plus grande confiance. Le conseiller politique Marc Lortie, ancien attaché de presse du premier ministre Mulroney, estime lui qu'il y a « toutes les raisons d'être optimiste ». Opinion renforcée encore par la

toute dernière visite à Paris de l'ambassadeur du Canada à Dakar, Jean-Paul Hubert, vice-président du comité francophone du suivi.

C'est bien en Afrique, en effet, que se dispute la partie puisque les deux tiers des 37 pays participant à l'élection du secrétaire général de l'Agence appartiennent au continent noir. Sur ce point, l'ambassadeur Hubert est catégorique: « Les Africains vont voter Canada ». Il se dit « convaincu que Jean-Louis Roy allait l'emporter ».

Un pointage officieux circulant dans les milieux francophones de Paris et confirmé, en fin de semaine, par un communiqué du ministère des Affaires étrangères à Ottawa accorderait ainsi près d'une trentaine d'intentions de votes pour le candidat du Canada-Québec.

Pourtant, le commissaire général aux relations internationales de la Wallonie n'entend pas baisser les bras. Roger Dehaybe, 42 ans et moral d'acier, tient bon.

Encore interrogé la semaine dernière, il affirme qu'il n'est pas question pour lui de « retirer sa candidature ». Il a même décidé de reprendre tout à zéro en martelant son argument fort.

Selon lui le Québec, avec Jean-Marc Léger, a déjà eu son tour à la tête de l'agence. C'est en effet M. Léger qui avait assuré la direction de l'ACCT siôt sa création à Lomé en 1971 et jusqu'en 1974, avant qu'elle ne soit dirigée sans interruption par un Africain durant les 15 années suivantes.

L'argument du candidat belge, affirmant qu'on en est maintenant arrivé « au tour de l'Europe », ne devrait donc pas ébranler l'engagement des pays africains qui, au demeurant, se retrouveront bien en terre canadienne pour, au bout du compte, choisir.

Jean-Pierre Proulx

L'UNIVERSITÉ des réseaux d'expression française (L'UREP) prend peu à peu son essor. Son conseil scientifique était réuni ces jours derniers à Montréal pour définir sa charte scientifique, mettre en route une vingtaine de programmes, lancer sa collection de manuels et préparer l'édition de sa nouvelle revue « Les cahiers de la recherche francophone ».

C'est ce qu'a déclaré à la presse, le délégué général de l'UREP M. Mi-

chel Guillou.

Le comité scientifique devait aussi préciser, au cours de cette même rencontre, ses règles de gestion interne, démarche qui, chuchotait-on dans l'antichambre de la réunion, était plutôt pénible comme à chaque fois qu'il s'agit de réconcilier les intérêts nationaux.

L'UREP est une initiative du deuxième sommet francophone de Québec. Elle a été créée ensuite par l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF) et a vu son mandat confirmé au sommet de Dakar à la fin du printemps.

DROGUES

Des centaines de millions de profits illicites circulent entre le Canada et les États-Unis

Mario Possamai
de la Presse Canadienne

OTTAWA — Des centaines de millions de dollars tirés des profits du trafic de la drogue traversent discrètement chaque année la frontière entre le Canada et les États-Unis, selon un rapport confidentiel de la Gendarmerie royale du Canada et de l'Administration américaine de répression des stupéfiants.

« Nous possédons suffisamment d'informations pour conclure que d'importantes sommes d'argent provenant du trafic de la drogue circulent chaque année entre les deux pays », indique l'étude de juin 88.

« Cet argent se transporte facilement d'une frontière à l'autre. »

La Presse Canadienne a obtenu copie de certaines parties du rapport qui portent, notamment, sur la circulation des fonds provenant du trafic des stupéfiants et des activités de blanchiment de cet argent dans des banques canadiennes et américaines.

Le reste du document se penche sur des techniques spécifiques du « blanchissage » de fonds et passe en

revue des causes importantes en la matière, affirme une source qui a eu accès au rapport.

Le mois dernier, le sénateur américain John Kerry a brièvement fait mention du rapport lors d'une séance du Sénat, suscitant de vives réactions parce qu'il avait laissé entendre que les profits du trafic des stupéfiants étaient envoyés au Canada pour contourner les lois américaines sur le blanchiment de fonds.

Les fonctionnaires canadiens avaient alors rétorqué qu'il s'agissait d'une étude ancienne et qu'Ottawa avait posé des gestes décisifs pour lutter contre le blanchiment d'argent tiré de sources criminelles.

Aujourd'hui, des spécialistes affirment que certaines parties du rapport sont toujours valides, notamment les points portant sur la facilité d'effectuer des transferts de fonds par delà les frontières et sur l'étendue du problème.

Le Canada et les États-Unis « sont de plus en plus utilisés comme lieux de dépôts de sommes importantes provenant d'activités reliées à la drogue », écrit le rapport qui estime que « des centaines de millions de dollars » sont impliqués dans ces mouvements de fonds.

« C'est une estimation assez juste », admet l'inspecteur Bruce Bowie, le directeur de la section d'Ottawa du service de la GRC, qui cherche à mettre les bâtons dans les roues aux trafiquants en scrutant leurs livres comptables. Bowie est également l'un des auteurs du rapport.

« Ce qui rend le Canada et les États-Unis attirants pour des investisseurs les rend également intéressants aux yeux des criminels qui cherchent à investir leurs profits », explique le policier.

Ces profits circulent facilement entre les frontières. « Le risque de se faire prendre est peu élevé eu égard au nombre de véhicules et de gens qui traversent la frontière en ses différents points de passage en une seule journée », souligne le rapport.

C'est toujours le cas, indique Rod Stamler, le plus grand spécialiste en

la matière de la GRC jusqu'à sa retraite cet été. « Avec toute la circulation aux frontières, c'est la chose la plus simple qui soit », ajoute l'ancien policier, aujourd'hui consultant auprès de la firme torontoise Peat Marwick.

M. Bowie précise toutefois que l'affirmation du rapport suivant laquelle les trafiquants investissent leurs profits au Canada pour échapper aux normes bancaires américaines est maintenant périmée.

Les banques américaines doivent enregistrer toute transaction supérieure à \$10,000 alors qu'une telle règle n'existe pas au Canada.

Les banques canadiennes font un effort pour prendre note des opérations suspectes et les rapporter aux services policiers, fait toutefois valoir M. Bowie.

Cette approche volontariste s'est avérée un tel succès que les blan-

chisseurs d'argent se tournent de plus en plus vers le secteur des changes, qui ne garde aucune copie des transactions effectuées, explique encore l'inspecteur. « Il sert d'intermédiaire anonyme et efficace entre les banques et les trafiquants. »

Le sénateur Kerry et des critiques comme le député libéral John Nunziata affirment pour leur part que le problème du blanchiment de l'argent ne pourra pas se régler tant qu'il ne sera pas exigé des banques canadiennes de rendre compte de toute transaction monétaire d'importance.

Mais le système canadien, basé sur la coopération, « permet d'obtenir davantage d'informations valables » que la façon de faire américaine, soutient M. Bowie.

Son ancien collègue Stamler l'appuie. « Si leur système est si bon, comment alors expliquer que l'argent réussit à se rendre au Canada? »

L'avion disparu avec 20 personnes à bord: une épave en flammes

HONOLULU (AFP) — L'épave en

flammes du Twin Otter disparu samedi soir avec 20 personnes à bord alors qu'il effectuait une liaison entre deux îles de Hawaï a été repérée hier à l'aube dans une vallée de l'île de Molokai, ont annoncé les pompiers à Honolulu.

Il ne semble pas y avoir de survivant à bord de cet avion de la compagnie Aloha Islandair, qui avait décollé de l'île de Maui à destination de Molokai, un vol d'une vingtaine de minutes.

« L'avion et les corps ont été repérés. Nos équipes de secours se préparent à se rendre dans la vallée pour chercher les corps », a déclaré un responsable du service des pom-

piers, M. Steven Molina.

Aucun appel de détresse n'avait été capté samedi soir, avaient précisé les autorités. Il y avait à bord de l'avion 18 passagers et deux membres d'équipage.

Par ailleurs, hier au Mexique, un train a percuté deux locomotives à l'arrêt, près de la ville d'Aguaatlan dans l'état de Nayarit dans l'ouest du Mexique, faisant près de 50 blessés, ont annoncé des autorités.

Mais des informations contradictoires circulent sur le nombre des blessés.

Le porte-parole de la Croix-Rouge, Lourdes Palomares dans la capitale de Nayarit, Tepic, où certains blessés ont été transportés, a déclaré qu'une cinquantaine de personnes avaient été blessées, dont 15 au moins grièvement.

Le chef de la police de l'état, Felipe Flores, a quant à lui annoncé qu'il y avait plusieurs morts sans en préciser le nombre exact.

« Entre les morts et les blessés nous avons une quarantaine de personnes », a déclaré Felipe Flores.

L'accident, qui s'est produit à 880 km à l'ouest de Mexico, fait l'objet d'une enquête.

Selon les autorités mexicaines, il a pu être provoqué par une erreur d'aiguillage qui aurait envoyé le train sur une mauvaise voie.

Soyez enfin libéré

Cessez de fumer



CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS

Fondée en 1892

Agents de brevets d'invention et de marques de commerce

1514, Docteur Penfield, Montréal, Canada, H3G 1X5

Fax: (514) 934-1246

Télex: 05-268656

Tél. (514) 934-0272

LE FRANÇAIS POUR MOI ÇA COMPTE!



Concours
1989-1990

PRIMAIRE
& SECONDAIRE

Vous êtes enseignant(e), conseiller(ère), cadre scolaire, parent, directeur(trice) d'école ou de commission scolaire? Vous avez contribué à améliorer la qualité du français à l'école?

Faites-nous parvenir votre candidature.

Les gagnants recevront des prix d'excellence et leurs travaux seront publiés dans un recueil de textes diffusé dans tout le réseau scolaire. Informez-vous auprès de votre école ou de votre commission scolaire pour obtenir le guide ou le formulaire de participation. Les projets soumis devront avoir été réalisés entre le 1er septembre 1988 et le 31 décembre 1989. La date limite d'inscription est le 31 janvier 1990.

Pour information: CPIQ (514) 873-3196
600, rue Fullum (6e étage), Montréal, Québec H2K 4L1



LE DEVOIR

...ET DE SES
ASSOCIATIONS MEMBRES



EN COLLABORATION AVEC
ACSQ, ADIGES, AIES, AQPF,
CECM, CEQ, CSE, FCPQ,
FCSQ, FQDDE, MEQ



Gouvernement du Québec
Ministère
de l'Éducation

DÉFENSE ANTI-AÉRIENNE

Quatre hauts fonctionnaires déplacés à la suite d'une enquête de la GRC

OTTAWA (PC) — Quatre hauts responsables du programme fédéral de défense anti-aérienne à basse altitude ont été écartés de cette entreprise de \$ 800 millions à la suite de deux enquêtes policières et d'une série de vérifications comptables internes.

Selon M. Blair Dickerson, secrétaire de presse du ministre de la Défense Bill McKnight, une enquête de la Gendarmerie royale du Canada, une seconde démarche du Bureau des enquêtes spéciales du ministère de la Défense (SIU), et plusieurs vérifications comptables maison «ad hoc» ont conduit à la révocation des quatre personnes.

À l'issue de son enquête, la GRC a recommandé qu'aucune poursuite en justice ne soit prise. Quant aux auto-

rités ministérielles, elles ont précisé qu'il n'y avait eu aucun détournement de fonds. Par conséquent, ce déplacement de personnel a suscité l'étonnement.

C'est la dernière des péripéties d'un projet visant à défendre les Forces canadiennes en Europe.

Depuis sa création en juin 1986, le projet a constamment été l'objet d'attaques de toutes sortes, à partir de sa prétendue inefficacité par mauvais temps jusqu'aux accusations relatives à des transactions immobilières controversées.

Utilisant la technologie mise au point par Oerlikon Aerospace Inc. de Saint-Jean, au Québec, le programme a connu la notoriété en 1987 quand André Bissonnette fut expulsé du cabinet pour une affaire de ter-

rains impliquant le site de cette industrie aérospatiale.

M. Bissonnette, alors député de la circonscription, fut accusé de fraude, mais acquitté de ces accusations.

Le 15 septembre, M. David Hampson, ce colonel à la retraite qui était gérant du programme, fut démis de ses fonctions et fut chargé de la rédaction d'un rapport d'ingénierie sans lien avec la défense anti-aérienne, a déclaré M. Ed Healey, assistant de l'adjoint au ministre (responsable des approvisionnements) de la Défense.

Admettant que le colonel Hampson a été assigné à une autre tâche à la suite des enquêtes, M. Healey a refusé de donner d'autres détails, soulignant toutefois qu'il n'y avait aucune allégation d'abus à son sujet.

Le porte-parole a ajouté que la GRC a mené une enquête criminelle mais qu'elle a recommandé de ne pas donner de suite judiciaire à l'affaire.

Pour sa part, le colonel Hampson, un militaire de 30 ans de carrière, qui a à son actif l'acquisition des tanks Léopard, se refuse à tout commentaire.

Les trois autres personnes destinées sont:

Le lieutenant-colonel Hugh Mundell, directeur du projet et le militaire du plus haut grade dans le bureau. Il a été mis en disponibilité depuis le mois d'août dans l'attente des conclusions de l'enquête spéciale du ministère de la Défense qui pourrait conduire à des mesures disciplinaires.

Keith Rattew, un civil, gérant des approvisionnements, retraité de la fonction publique avec pleine pension, le 7 octobre, après avoir été suspendu en vertu du code d'éthique (conflit d'intérêts) du gouvernement pour avoir engagé sa propre fille au sein du personnel rattaché au programme.

Janet McCoy, une chercheuse prêté par une firme de conseillers, a été informée de ne plus se présenter au bureau. Son avocat, Shannon Martin, tente de savoir pourquoi.

Le secrétaire de presse du ministre de la Défense a précisé qu'une vérification de routine, en mai 1988, avait permis d'attirer l'attention sur des irrégularités dans plusieurs procédures.

Ce qui a déclenché des vérifications comptables des autorités du ministère et les deux enquêtes policières qui ont duré un an.

Ces vérifications spéciales se poursuivent.

Parmi les personnes révoquées, Mme McCoy croit pour sa part avoir été victime d'une réaction bureaucratique disproportionnée.

L'avocat de Mme McCoy estime pour sa part que sa cliente a pu être victime de commérages.

Le projet a été choisi par le vérificateur général pour une enquête spéciale par son propre personnel l'an prochain en plus de celle déjà réalisée par le ministère de la Défense.

Le porte-parole Maurice Cutler a déclaré que le vérificateur général est intéressé, vu l'ordre de grandeur du budget attribué au projet. Il s'y serait penché malgré les autres vérifications.

Le gouvernement canadien est impatient de vendre à ses partenaires de l'Otan son système de défense aérienne de pointe pour faire mûrir l'industrie aérospatiale canadienne.

Mais jusqu'à maintenant, les réussites sont limitées.

L'été dernier, le gouvernement hollandais a rejeté le système canadien au profit du concurrent français parce que ses militaires ont jugé qu'il ne fonctionnait pas adéquatement par mauvais temps. Les Américains ont acheté quelques prototypes pour effectuer des tests et procéder à des évaluations.

Négociation dans le secteur public

La FAS-CSN attend les réponses patronales

LA FÉDÉRATION des affaires sociales de la CSN attend toujours que les représentants du gouvernement et des associations patronales répondent à sa proposition de règlement déposée le 25 octobre dernier.

La partie patronale a maintenant tous les éléments en main pour s'engager rapidement dans une voie de règlement, a-t-on fait valoir en fin de semaine.

Toutefois, précise-t-on, depuis vendredi dernier les représentants du gouvernement et des associations patronales ne manifestent aucun signe concret et formel sur leur volonté d'enclencher une phase de règlement pour la conclusion d'une entente sur les matières sectorielles.

La FAS (CSN) estime que les enjeux sont pourtant clairs et précis. Elle rappelle que le 9 septembre dernier, la centrale syndicale déposait à la partie patronale un cadre de règlement. Depuis, les deux parties ont fait maintes fois le tour du dossier.

Les préoccupations, les objectifs et les façons de l'une et l'autre des parties de stabiliser l'emploi et les services ne sont plus des inconnus. C'est ce qui a motivé la FAS-CSN à prendre l'initiative de déposer une proposition de règlement.

De l'avis des représentants syndicaux, cette proposition ouvre la voie à un règlement satisfaisant pour les deux parties et ils se disent convaincus d'avoir accompli leur devoir. Il revient donc maintenant à la partie patronale de faire le sien, estime la présidente de la FAS-CSN, Catherine Loumède: «Un règlement de la convention collective des 95.000 membres que nous représentons est toujours possible à très brève échéance, rappelle-t-elle. Pour ce faire, il appartient aux représentants du gouvernement et des associations patronales de se manifester et de répondre à la proposition que nous leur faisons.»



Alcide Ouellet dans son rôle de Monsieur Météo en compagnie de l'animateur Joël Le Bigot, en 1978 à CBF-Bonjour.

Alcide Ouellet est décédé

Une «voix de la météo» se tait pour toujours

Marie Laurier

CELUI qui nous a annoncé de sa voix inimitable et rocaillieuse les temps qu'il fait, qu'il fera ou qu'il a fait sur les ondes de la radio de Radio-Canada, s'est envolé vers le ciel qu'il a tant scruté pour nous pendant près de 25 ans.

Alcide Ouellet que l'on avait surnommé «la voix de la météo» est décédé d'un cancer dans la nuit de samedi à dimanche. Il était âgé de 65 ans.

Depuis quelques mois, on ne l'entendait plus le matin à CBF-Bonjour et l'animateur Joël Le Bigot avec qui il engageait chaque matin une conversation parfois amusante, parfois philosophique sur différents sujets, nous donnait sporadiquement des nouvelles de son comparse comme pour l'aider à prolonger la connivence et l'amitié qui liaient les deux hommes. Il avait cessé de collaborer avec la radio d'État à la fin de janvier dernier, en raison de problèmes de santé.

Pince-sans-rire et humoriste à ses heures, il débitait ses prévisions avec un verbe inimitable, sans jamais dévier de son propos qu'il savait savamment rendre clair en dépit de l'heure matinale et des chausse-trappes que ne manquait pas de lui tendre l'animateur Le Bigot. Sa rubrique quotidienne sur le beau et le mauvais temps devait durer 24 ans, soit depuis 1965 à cette émission réveille-matin. Ses fidèles auditeurs ne quittaient pas la maison sans avoir écouté religieusement les prévisions d'Alcide.

Alcide Ouellet fut un des premiers météorologues francophones embauché par le gouvernement fédéral et à titre de communicateur radiophonique, il s'employa à franciser la terminologie presque exclusivement an-

glophone de cette science, lui apportant une information et des détails inédits dans sa façon de la vulgariser. Il fut donc un pionnier dans un domaine qui d'année en année a pris une expansion et une envergure dont il se faisait fort de maîtriser les nouvelles découvertes scientifiques et technologiques, tout en se fiant d'avantage à sa formation d'analyste qu'à celle, plus moderne et facile, des ordinateurs.

Depuis son bureau d'Environnement-Canada à Dorval qu'il dirigeait pendant huit ans, il diffusait assidûment les bulletins de nouvelles météorologiques très tôt le matin et ensuite régulièrement à l'heure d'antenne qui lui était réservée. Il aura en un sens fait école dans le secteur de la météo radiophonique, à tout le moins dans le milieu francophone, une idée qu'il devait lui-même «vendre» aux radiodiffuseurs, cette formule ayant déjà fait son chemin à la radio anglophone. À compter de 1965, il eut gain de cause et pendant près d'un quart de siècle, il a tenu l'antenne fidèlement chaque matin au point que le public l'appelait affectueusement Alcide ou Monsieur Météo.

Né à Saint-Léon-le-Grand, dans la vallée de la Matapédia, Alcide Ouellet a fait ses études classiques à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, puis il se spécialisa en physique et en mathématiques à l'Université Laval, et plus tard en météorologie à l'Université de Toronto. En 1951 il entreprit sa longue carrière à Environnement-Canada où il fut directeur des prévisions du temps de 1965 à 1973. Il devait prendre sa retraite à 56 ans, non sans continuer son rôle de Monsieur Météo à Radio-Canada jusqu'à ces tout derniers mois.

Alcide Ouellet laisse dans le deuil sa femme Pâquerette et ses quatre enfants, trois filles et un garçon.

Mario Gilbert
de la Presse Canadienne

À PARTIR de l'été 1990, les parents des enfants ayant terminé leur première année scolaire pourront bénéficier de la pleine exonération pour les frais de garde et ce, durant toute l'année. Cette pleine exonération ne s'appliquait jusqu'à maintenant que sur 25 jours de congé par année, excluant donc les vacances estivales.

C'est ce qu'est venu annoncer, hier à Montréal, la toute nouvelle ministre déléguée à la Condition féminine, Mme Violette Trépanier, aussi responsable du dossier de la famille dans le gouvernement Bourassa. La ministre effectuait sa première «sortie» publique depuis son assermentation, il y a à peine 17 jours, au cabinet québécois. Elle a profité du 4ème congrès de l'Association des services de garde en milieu scolaire du Québec pour effectuer cette première sortie.

Le programme d'exonération permet aux parents de recevoir une subvention pour les frais de garde, subvention calculée selon les revenus de chaque famille. Mais en 1984, l'exonération était coupée de moitié pour les enfants de six à 12 ans. En 1988, le programme prévoyait une exonération «pleine journée» pour 25 jours de congé seulement: journées pédagogiques, congés fériés, etc.

Cette nouvelle mesure du programme d'exonération, dont les coûts sont évalués par la ministre à environ \$ 700.000, permettra donc aux enfants d'âge scolaire de bénéficier des services de garde, régis par la Loi sur les services de garde à l'enfance, pendant les vacances d'été.

Cette nouvelle mesure permettra aussi aux services de garde en milieu scolaire d'ouvrir leurs portes

Lacroix, Vaillancourt & Associés C.A.
Comptables Agencés



Elaine Gagné

Les Associés de Lacroix, Vaillancourt et Associés sont heureux d'annoncer la nomination de Madame Elaine Gagné, c.à. à titre d'associée. Diplômée de l'Université McGill, Madame Gagné a acquis une expérience diversifiée en vérification et en juricomptabilité au sein d'une firme d'experts-comptables d'envergure internationale. Elle a également occupé des postes importants au sein d'entreprises oeuvrant dans les industries de la recherche médicale et de l'aéronautique. Madame Elaine Gagné dirigera le service de la vérification.



Des employés du CN s'affairent sur le site du déraillement.

Un village évacué à la suite d'un déraillement

ELMA, Manitoba (PC) — Au moyen de grues et de tracteurs, des équipes de secouristes s'affairaient, durant le week-end, à dégager les débris des 24 wagons transportant des produits dangereux qui ont déraillé, vendredi soir, forçant l'évacuation des quelque cent habitants de Elma, petit village situé à environ 70km à l'est de Winnipeg.

Les personnes contraintes de quitter leur domicile ignoraient toujours quand elles pourraient le réintégrer. Sous le choc du déraillement, les wagons du train CN ont quitté les voies ferrées, s'emplant comme des dominos à quelque trente mètres à peine de plusieurs maisons. Les lits ont été ébranlés, la vaisselle a cliqué.

Le déraillement n'a fait aucune victime, mais six fourgons ont pris feu, menaçant de faire exploser deux wagons-citernes transportant du butadiène, hydrocarbure hautement inflammable.

Le feu a finalement été maîtrisé tôt samedi mais les habitants du secteur ont dû chercher refuge chez des parents ou des

amis pendant que les secouristes procédaient au transbordement de l'hydrocarbure dans d'autres citernes et le transportaient en lieu sûr.

Un porte-parole du CN, M. David Dear, a déclaré qu'il n'y avait pas de fuite et que les wagons-citernes étaient étanches. Il n'était pas en mesure cependant de préciser quand les citoyens déplacés pourraient regagner leur domicile.

Il a expliqué que le produit qui avait provoqué tout ce branle-bas était un gaz explosif et inflammable utilisé dans la fabrication de plastiques et de caoutchouc synthétique.

Les voitures qui ont déraillé faisaient partie d'un convoi de 93 wagons. Parmi celles qui ont quitté la voie ferrée, l'une contenait du souffre liquide et un autre wagon-citerne vide avait transporté du carburant diesel.

Le porte-parole du CN a expliqué qu'il était trop tôt pour déterminer la cause de l'accident. Un enquêteur de l'Agence nationale des Transports était sur place et remettra son rapport plus tard.

Qui Sait ...

si vous n'en profiterez pas vous même?

SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER
CANADIAN CANCER SOCIETY

loto-québec

Résultats

Provincial Tirage du 89-10-27

NUMÉROS	LOTS
5616685	1 000 000 \$
616685	10 000 \$
16685	1 000 \$
6685	100 \$
685	25 \$
85	10 \$

Le billet donne droit à cinq tirages consécutifs.

LaMini Tirage du 89-10-27

NUMÉROS	LOTS
476537	50 000 \$
76537	5 000 \$
6537	250 \$
537	25 \$
37	5 \$
47653	1 000 \$
4765	100 \$
476	10 \$

Quintessence Semaine du 89-10-23

	3	4
LUNDI	973	0666
MARDI	979	2427
MERCREDI	836	6156
JEUDI	338	3409
VENDREDI	492	7907
SAMEDI	114	4642

649 Tirage du 89-10-28

1	14	28	36	47	49
GAGNANTS					
6/6	4	3 500 000,00 \$			
5/6+	20	99 529,30 \$			
5/6	987	1 542,20 \$			
4/6	45 469	64,40 \$			
3/6	777 465	10 \$			

VENTES TOTALES 43 297 733,00 \$

PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 2 000 000,00 \$

PROCHAIN TIRAGE: 89-11-01

649 Vous pouvez miser jusqu'à 20 h le mercredi et le samedi

No complé- mentaire 43

SELECT Tirage du 89-10-28

No complé- mentaire 7

GAGNANT	
6/6	0
5/6 +	2
5/6	50
4/6	2 900
3/6	47 724

VENTES TOTALES 1 859 557,00 \$

PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 1 900 000,00 \$

PROCHAIN TIRAGE: 89-11-04

Panco Tirage du: 89-10-27 PROCHAIN TIRAGE: 89-10-30

Vous pouvez miser jusqu'à 21 h les soirs de tirage

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

LE MONDE EN BREF

Trafiquant extradé

BOGOTA (AFP) — Un Colombien, soupçonné d'être un important trafiquant de drogue, José Rafael Abello Silva, a été extradité hier vers les États-Unis à la demande d'un tribunal fédéral de l'Oklahoma, a annoncé la radion privée Caracol. Abello Silva est le quatrième membre présumé du Cartel de Medellín à avoir été capturé récemment à Bogota. Des agents de la police anti-drogue colombienne ont remis Abello Silva à des représentants de la DEA américaine (Drug Enforcement Administration) à l'aéroport Eldorado de Bogota, a ajouté la radio. Abello Silva est le cinquième Colombien à avoir été extradité aux États-Unis depuis le 18 août, date à laquelle le gouvernement du président Virgilio Barco avait adopté des mesures renforcées de lutte contre les narco-trafiquants.

Visite américaine à Hanoi

HANOI (AFP) — Le général John Vessey, envoyé spécial du président américain George Bush, est arrivé hier à Hanoi pour une visite de 48 heures consacrée notamment au problème des soldats américains disparus pendant la guerre du Vietnam (MIA — missing in action), a-t-on appris de source officielle vietnamienne. M. Vessey a entamé d'ns l'après-midi une première série de discussions avec M. Nguyen Co Thach, ministre des Affaires étrangères, et une deuxième rencontre est prévue ce matin, a-t-on ajouté. Le général est accompagné de responsables du département d'État et de la Défense, ainsi que de Mme Ann Mills Griffith, directrice de la Ligue nationale des familles des disparus. Depuis la première visite du général Vessey à Hanoi en août 1987, le règlement du problème des MIA a été accéléré et le Vietnam a restitué aux États-Unis 230 dépouilles de MIA, sur un total de 394 retrouvées depuis 1974. Selon le Pentagone, quelque 2,353 militaires américains sont encore portés disparus en Indochine, dont 1,719 au Vietnam, 545 au Laos, 83 au Cambodge et 6 en Chine.

Israël dément coopérer avec Pretoria

JERUSALEM (AFP) — Le ministre israélien de la Défense, M. Yitzhak Rabin, a démenti hier qu'Israël ait transmis à l'Afrique du Sud des plans de fabrication d'armes perfectionnées avec l'aide des États-Unis, apprend-on de source autorisée. « Israël ne fournit de la technologie militaire d'origine américaine à des pays étrangers qu'avec le consentement préalable des États-Unis. Cette règle ne souffre pas d'exception » a notamment déclaré M. Rabin, lors d'une réunion du Conseil des ministres à Jérusalem. Le ministre a démenti des informations de la chaîne de télévision NBC selon lesquelles Israël aurait fourni à Pretoria des éléments ou des plans du chasseur Lavi, basé sur la technologie de pointe américaine. La fabrication de cet avion de combat avait été abandonnée il y a deux ans en raison de son coût élevé. La NBC avait déjà fait état la semaine dernière d'une coopération entre Israël et l'Afrique du Sud dans la construction d'un missile balistique. Le premier ministre Yitzhak Shamir avait démenti ces informations.

Relations avec Israël souhaitées

VARSOVIE (Reuters) — La commission des Affaires étrangères du Sénat polonais a exprimé le souhait de voir renouées rapidement les relations diplomatiques avec Israël, rompues après la Guerre des six jours de 1967, rapporte hier l'agence officielle PAP. « Les membres de la commission pensent qu'il est nécessaire d'établir le plus rapidement possible des relations entre la Pologne et Israël. La décision prise en 1967 a fait beaucoup de tort à la Pologne », a déclaré le président de la commission Janusz Ziolkowski, cité par PAP. En 1986, les deux pays ont échangé des sections d'intérêt et les contacts commerciaux et culturels n'ont cessé de progresser depuis. Tous les pays de l'Est, à l'exception de la Roumanie, ont rompu avec Israël après la Guerre des six jours. La Hongrie a été la première, en septembre dernier, à rétablir des relations diplomatiques complètes. Alors que l'ancien gouvernement communiste polonais faisait dépendre la reprise des liens du règlement du conflit au Proche-Orient, le nouveau gouvernement dirigé par Solidarité estime que ce n'est plus qu'une question de temps.

Ortega maintient le suspense sur la trêve

La Prensa dénonce le «terrorisme politique» du président nicaraguayen

d'après Reuter et AFP

MANAGUA — Le président nicaraguayen Daniel Ortega a déclaré samedi qu'il annoncerait le 31 octobre prochain sa décision sur une éventuelle suspension du cessez-le-feu unilatéral proclamé par le gouvernement de Managua, il y a dix-neuf mois, dans la guerre contre les rebelles anti-sandinistes.

À son retour d'un sommet pan-américain de deux jours au Costa Rica, Ortega a précisé qu'il allait consulter les membres de son gouvernement avant de fixer sa position. « Nous annoncerons notre décision le 31 de ce mois », a-t-il déclaré aux journalistes à son retour dans sa capitale, avant d'entamer aussitôt des entretiens avec les responsables sandinistes.

Ortega avait annoncé vendredi son intention de relancer les opérations militaires face aux contras qui, selon lui, mènent depuis plusieurs semaines une « offensive terroriste » contre le gouvernement de Managua.

Samedi, il a toutefois proposé de revoir sa décision si Washington remettait aux Nations unies, pour aider au démantèlement des forces rebelles, \$ 65 millions d'aide humanitaire destinée à l'origine aux contras.

À Managua, le quotidien *La Prensa*, organe de l'opposition au régime sandiniste, a dénoncé samedi dans un éditorial le « terrorisme politique » pratiqué par le président Daniel Ortega, à la suite de l'annonce faite vendredi par ce dernier de la levée du cessez-le-feu unilatéral en vigueur depuis 19 mois.

Le président nicaraguayen « offre le terrorisme pour effrayer les forces civiques de l'opposition » estime le quotidien, propriété de la candidate à la présidence de l'Union nationale de l'opposition (UNO) pour les élections générales de février 1990, Mme Violeta Barrios de Chamorro.

« Ortega a la prétention de contenir la marée civique de l'UNO et de lui faire abandonner la lutte électorale » ajoute l'éditorialiste.

À Washington, le Congrès a mal réagi aux déclarations du président Ortega.

« L'accord que nous avons conclu avec le gouvernement au printemps dernier prévoyait la poursuite de l'aide jusqu'aux élections, nous avons l'intention de le respecter », a déclaré, hier, le chef de la majorité démocrate au Sénat, M. George Mitchell (Maine), lors d'une émission de la chaîne de télévision NBC.

Le sénateur Mitchell n'a pas mentionné le fait que cet accord permet à quatre commissions du Congrès de mettre fin à cette aide le 30 novembre.

Le chef de la majorité républicaine, le sénateur Robert Dole (Kansas), a lui mentionné cet obstacle potentiel à la poursuite de l'aide américaine. « Je suppose que certains des défenseurs d'Ortega au Congrès vont nous donner du fil à retordre. J'espère que non », a-t-il dit au cours de la même émission. M. Dole a annoncé qu'il présenterait, demain au

Congrès une résolution dénonçant Ortega et espérait la voir adoptée à l'unanimité.

Comme le président George Bush samedi, M. Mitchell a estimé que le chef du gouvernement sandiniste s'était fait du tort en annonçant la rupture du cessez-le-feu. « Je crois que c'était une décision très déraisonnable et le moment particulièrement mal choisi », a-t-il déclaré.

Le conseiller présidentiel pour les affaires de sécurité nationale, M. Brent Scowcroft, avait déclaré, samedi, dans l'avion qui ramenait M. Bush à Washington que M. Ortega s'était « pris les pieds dans son foulard » en faisant cette déclaration.

La décision de reprendre l'offensive est en fait « une excuse pour faire une démonstration de force, déployer des troupes et intimider la population sous prétexte de la protéger » avant les élections, a déclaré un haut responsable du gouvernement qui a requis l'anonymat.

Thatcher reste inflexible et défend sa politique

LONDRES (Reuter) — Le premier ministre britannique Margaret Thatcher a fait hier comme si de rien n'était et a réaffirmé qu'elle s'en tiendrait à sa politique.

Confrontée à la crise gouvernementale la plus grave depuis son accession au pouvoir il y a dix ans, après la double démission jeudi de son conseiller économique, Alan Walters, et du chancelier de l'Échiquier, Nigel Lawson, Thatcher est apparue à la télévision avec l'assurance d'un premier ministre qui a remporté trois victoires successives aux élections législatives.

« Le gouvernement restera fort (...) Je suis la même », a-t-elle dit. « Nous poursuivrons la même politique parce qu'elle porte ses fruits ». Thatcher ne s'est guère attardée à commenter les dissensions entre Lawson et Walters ou à répondre aux critiques de l'opposition travailliste.

Mais elle a longuement énuméré les succès économiques de son gou-

vernement qui, selon elle, a donné davantage de pouvoirs à la population, créé davantage de richesses et suscité le respect des pays étrangers.

Prête de donner sa position sur l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Système monétaire européen (SME), l'un des principaux différends entre Lawson et Walters, Thatcher a réaffirmé que Londres se joindrait au SME lorsque des pays comme la France ou l'Italie aboliraient le contrôle des changes.

Selon un sondage publié par le *Mail on Sunday*, 54 % de l'électorat britannique estime que Thatcher devrait démissionner. La plupart des conservateurs ont serré les rangs autour d'elle, mais deux voix discordantes se sont distinguées.

Le vice-premier ministre Geoffrey Howe, qui pourrait briguer prochainement la direction du Parti conservateur, a lancé samedi une mise en garde à Thatcher en déclarant qu'elle ne pouvait feindre d'ignorer l'engagement de Londres d'adhérer au SME.

Le nouveau secrétaire au Foreign office, Douglas Hurd, a de son côté marqué son territoire en déclarant à la radio qu'il serait loyal à l'égard du premier ministre mais qu'il entendait être un ministre des Affaires étrangères à part entière.



PHOTO AP

Kaifu visite l'armée

Le premier ministre japonais, Toshiki Kaifu, a rendu visite aux Forces de défense japonaises, hier à Tokyo. Chaque année, une inspection de l'armée a lieu au Centre d'entraînement d'Asaka dans la capitale.

Bulgarie

Jivkov prêt au pluralisme

SOFIA (AFP) — Le chef du parti et de l'État bulgares, M. Todor Jivkov, a pour la première fois plaidé pour une certaine forme de pluralisme en Bulgarie qui est, selon lui, une « nécessité pour chaque société civilisée ».

La Bulgarie s'est jusqu'à présent prononcée pour la mise en application de la *perestroïka* (la perestroïka bulgare) mais n'a jamais encore clairement pris position pour un système pluraliste, notent les observateurs.

Dans un discours publié hier par la presse bulgare et qui doit être la base des discussions au cours d'un plénum du Comité central du PC bulgare le 10 novembre prochain, M. Jivkov a déclaré que la « restructuration de la société était impensable sans pluralisme politique en action ».

M. Jivkov a en outre proposé que le prochain Congrès du PC soit avancé à l'exemple de celui d'URSS pour se tenir à la fin de l'année 1990 au lieu d'avril 1991. Selon M. Jivkov,

le Congrès doit passer en revue les résultats de la restructuration en Bulgarie qui, sans subir « des secousses politiques et socio-économiques » a cependant rencontré « des difficultés sérieuses » et n'a pas enregistré de « progrès essentiel ».

M. Jivkov s'est en outre prononcé pour une « diversité d'associations formelles et non formelles porteuses d'opinions différentes et de positions alternatives ».

La participation de la population à la solution des problèmes écologiques est spécialement mentionnée par M. Jivkov à côté de l'existence d'un pluralisme religieux en Bulgarie.

Plusieurs mouvements indépendants aux vues alternatives ont profité de la Conférence sur l'écologie dans le cadre de la CSCE qui a commencé ses travaux le 16 octobre dernier et doit se tenir jusqu'au 3 novembre à Sofia pour se manifester au grand jour.

Sommet africain sur la paix en Angola

YAMOUSSOUKRO (Reuter) — Trois chefs d'État africains sont attendus aujourd'hui en Côte d'Ivoire avec l'espoir de voir le président ivoirien Félix Houphouët-Boigny prendre des initiatives pour relancer le processus de paix en Angola, ont confié hier des diplomates.

Les présidents de Zambie, Gabon et Sao Tome et Principe doivent retrouver le doyen des dirigeants de l'Afrique à Yamoussoukro, sa ville natale devenue la capitale du pays. Houphouët-Boigny, 84 ans, n'a jusqu'à présent joué aucun rôle direct dans le processus de paix en l'Angola et n'avait notamment pas fait le déplacement de Gbadolite, dans le nord du Zaïre, où a été conclu en juin un cessez-le-feu entre Luanda et les insurgés de l'UNITA (Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola).

Mais il est considéré comme un élément clef de tout accord. Il semble que le président ivoirien, qui soutient Jonas Savimbi, chef de l'UNITA, ait jugé prématurée la rencontre de Gbadolite, orchestrée par le Zaïrois Mobutu Sese Seko.

« Houphouët-Boigny (...) n'avait pas encouragé son ami Savimbi

(...) à coopérer », a déclaré un diplomate occidental, avant d'ajouter : « La question est maintenant de savoir comment ramener Houphouët-Boigny à la table de négociations sans en faire sortir Mobutu ».

Peu après la conclusion de la trêve de Gbadolite, les combats avaient repris en Angola, les parties s'accusant mutuellement de violer le cessez-le-feu. De plus, Savimbi avait nié avoir accepté son propre exil et l'intégration de ses hommes dans les instances civiles et militaires du pays.

Certains diplomates estiment que Mobutu avait voulu réussir un coup diplomatique avant de se rendre à Washington en juin, et avait alors fait des promesses inconsiderées pour accueillir une poignée de main historique entre Savimbi et le président angolais Jose Eduardo dos Santos.

Dans les milieux diplomatiques, on considère la rencontre d'aujourd'hui, qui devrait entre autres fixer une date pour un nouveau sommet, cette fois au Gabon, de tous les pays engagés dans le processus, comme une tentative pour rapprocher les positions d'Houphouët-Boigny et de Mobutu.

« Le Chaînon »

présente la 7^{ième} édition de son bazar:

Le super bazar de la chance

Objectif: 50 000 \$



3 dates chanceuses:
le vendredi 3 novembre de 19 heures à 22 heures
le samedi 4 novembre de 12 heures à 21 heures
le dimanche 5 novembre de 10 heures à 17 heures

La chance de rencontrer Yvon Deschamps, Judi Richards et plusieurs autres grands artistes au Super Bazar 1989

La chance des amateurs d'aubaines: vêtements, bijoux, livres, meubles, électro-ménagers, jouets, articles de Noël, nourriture, vaisselle, artisanat, bibelots, etc.

Tentez votre chance aux jeux d'adresse et aux nombreux tirages qui vous permettent de gagner des prix

Profitez de la chance unique de vous faire photographier avec vos artistes préférés

Une animation spectaculaire d'Yvon Deschamps dans une ambiance musicale exceptionnelle

Au sous-sol de l'Église Saint-Arsène
1025, rue Bélanger, est (coin Christophe-Colomb)
Montréal
Renseignements: 272-8564

La chance de vous amuser tout en aidant le Chaînon, un organisme qui vient en aide aux femmes en difficulté depuis plus de 57 ans.

« Le Chaînon »

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

Tchécoslovaquie Retour au calme à Prague

PRAGUE (Reuter) — Le calme est revenu hier à Prague, au lendemain d'une manifestation qui a rassemblé plus de 10.000 personnes contre le régime communiste, mais a surtout montré que les Tchécoslovaques n'étaient pas prêts à affronter la répression policière pour obtenir des réformes.

Plusieurs manifestants avaient lancé samedi des appels à une nouvelle manifestation hier. Mais la place Wenceslas est restée vide. Seuls des dizaines de policiers patrouillaient dans ce quartier du centre de Prague.

Pour empêcher que ne se reproduisent les événements de la veille, les forces de l'ordre ont interdit la place aux journalistes étrangers et ont arrêté quatre cameramen. Deux d'entre eux travaillaient pour la chaîne américaine CNN et les deux autres pour une télévision française.

Les policiers ont contrôlé les identités des journalistes qui se trouvaient sur la place avant de leur demander de partir. La police anti-émeute a dispersé la foule à coups de matraques et a interpellé 355 personnes samedi, lors de la manifestation organisée à l'appel de la Charte 77 et quatre autres mouvements d'opposition à l'occasion du 71e anniversaire de l'indépendance du pays.

La plupart étaient toujours en garde à vue hier, a-t-on appris dans les milieux dissidents.

La manifestation de samedi était la plus importante organisée dans le pays depuis celle qui avait rassemblé 100.000 personnes en 1969, pour le premier anniversaire de l'écrasement du Printemps de Prague. Mais son ampleur était loin de rivaliser avec celle des manifestations de ces dernières semaines en RDA, qui ont contraint le régime est-allemand au dialogue avec l'opposition.

De source diplomatique occidentale, on remarquait que l'efficacité de la répression policière conforterait la position des très orthodoxes dirigeants tchécoslovaques, qui ont refusé encore récemment d'engager des discussions avec les dissidents. « Il s'agit encore d'une minorité », a reconnu un porte-parole de la Charte 77, Dana Nemcova.

« Ce n'est pas un soulèvement populaire », « Cela fait partie de notre mentalité. Dans notre petit pays, nous comptons sur la patience pour parvenir à nos fins », a déclaré à Reuter un militant de la Charte 77, Vaclav Maly. Avec une trentaine d'autres militants des droits de l'homme, il avait été arrêté préventivement avant le week-end et a été relâché hier.

« Les gens ici préfèrent l'évolution à la révolution », a-t-il ajouté. « Les Polonais ont lutté ouvertement pour leur liberté et les Hongrois se sont battus aussi. Les Tchécoslovaques auraient pu résister aussi mais ils n'étaient pas prêts à trop se sacrifier pour ce siècle ».

Il n'en demeure pas moins que 35.000 personnes ont signé une pétition réclamant l'ouverture d'un dialogue, que deux petits partis satellites des communistes commencent à critiquer le régime et que des journalistes de la presse officielle se sont faits l'écho de l'incarcération de certains de leurs collègues qui travaillaient pour une publication indépendante.



Un leader de l'ANC, Walter Sisulu, a participé hier à un grand rassemblement en l'honneur des dirigeants du Congrès national africain.

70,000 personnes acclament des dirigeants de l'ANC

JOHANNESBURG (AFP) — Entre 60.000 et 70.000 Noirs, ainsi qu'une poignée de Blancs, ont assisté hier, dans un stade proche de Johannesburg à ce qui, dans la pratique, a constitué le premier rassemblement public en Afrique du Sud du Congrès national africain (ANC) depuis l'interdiction de ce mouvement nationaliste noir en 1960.

L'un après l'autre, les orateurs, tous d'anciens dirigeants de l'ANC récemment libérés de prison, parmi lesquels Walter Sisulu, 77 ans (ancien secrétaire général de l'ANC et lieutenant du chef historique du mouvement, Nelson Mandela, toujours emprisonné), ont répété la position de l'ANC, à savoir que l'organisation ne négocierait avec le régime blanc que si celui-ci créait le climat nécessaire en remplissant certaines conditions préalables.

En attendant ce moment, « notre devoir est d'intensifier la lutte », a lancé M. Sisulu, qui a réitéré qu'il n'était pas question pour l'ANC d'abandonner unilatéralement la lutte armée.

« Pour l'instant, il n'y a aucune indication claire que le gouvernement est sérieux quand il parle de négociations », a-t-il ajouté.

Dans un message lu en son nom au début de la manifestation, le président de l'ANC, Oliver Tambo, a assuré que le gouvernement du président Frederik W. De Klerk devait choisir entre « une confrontation accrue et un règlement négocié avec pour but l'abolition de l'apartheid ».

Bien que la manifestation du

stade, situé entre Johannesburg et le ghetto noir, comprenait une partie spectable, il a constitué « une victoire politique » en raison de son caractère discipliné et de l'absence de tout incident, ont affirmé les organisateurs.

Ils ont estimé le public à 85.000 personnes, assurant que c'était « le plus grand meeting politique de l'histoire de ce pays ».

Organisé par le Comité national de réception (NRC), structure mise sur pied par l'opposition noire proche de l'ANC, le rassemblement avait officiellement pour objectif de célébrer la libération, le 15 octobre dernier, de sept dirigeants de l'ANC, dont six condamnés en 1964 à la prison à vie avec M. Mandela.

Un huitième, Govan Mbeki, 79 ans, sorti de prison en novembre 1987, s'était joint à eux.

Mais qu'il se soit bel et bien agi, dans les faits, d'un meeting de l'ANC ne faisait de doute pour personne. A commencer par les participants, dont beaucoup brandissaient des drapeaux et arboraient des T-shirts aux couleurs noir, vert et jaune du mouvement.

On notait aussi de nombreux drapeaux rouges frappés du marteau et de la faucille : ceux du Parti communiste sud-africain (SACP). Interdit depuis 1960, le SACP est allié à l'ANC. Quatre des huit hommes sont également membres du SACP. En outre, deux grands drapeaux de l'ANC et du SACP avaient été installés derrière le podium.

Toute la journée, les cris de « Vive l'ANC » et « Vive le Parti commu-

niste » ont retenti alors que la police a brillé par son absence, à l'exception d'un hélicoptère qui a survolé le stade à quelques reprises.

Le ministère de la Loi et de l'ordre avait réaffirmé dans la semaine que l'ANC était toujours interdit et que promouvoir ses objectifs restait un délit. Le meeting avait toutefois été dûment autorisé par un magistrat, comme l'exige l'état d'urgence.

M. Tambo dans son message, comme M. Sisulu dans son discours, ont tous deux répété au gouvernement que la voie d'un règlement négocié était celle tracée par la déclaration d'Hararé, adoptée en août par le comité de l'OUA sur l'Afrique australe.

Inspiré d'un document de l'ANC, ce texte met six conditions à l'ouverture de négociations avec Pretoria, les trois principales étant la libération des prisonniers politiques, la levée de l'état d'urgence et la légalisation des organisations interdites.

Pour sa part, le gouvernement a récemment renoncé à exiger de l'ANC qu'il condamne formellement le recours à la violence et lui demande simplement de prendre un engagement en faveur de solutions pacifiques.

Mais M. Sisulu, confirmant l'impasse actuelle, a répété avec force qu'il ne peut être question que nous abandonnions unilatéralement la lutte armée. Si le gouvernement satisfait les conditions préalables de l'ANC, alors le mouvement « est prêt (...) à discuter d'une suspension des hostilités des deux côtés ».

Liban

L'Iran s'oppose à l'accord de Taef

DAMAS (Reuter) — L'Iran est opposé à l'accord de Taef parce qu'il ne donne pas assez de pouvoirs à la majorité musulmane du Liban, a annoncé hier le ministre iranien des Affaires étrangères Ali Akbar Velayati.

« Je me suis rendu compte que tous ceux que j'ai reçus étaient contre la réunion de Taef. En fait, les musulmans sont sortis perdants de Taef », a déclaré Velayati à Reuter, à l'issue de consultations à Damas avec les alliés libanais de l'Iran.

Au cours du week-end, Velayati s'est entretenu avec les dirigeants du Hezbollah (Parti de Dieu), le vice-président du grand conseil islamique chiite, ainsi qu'avec Nabih Berri, chef de la milice Amal, et Walid Joumblatt, chef de la communauté druze.

L'accord, conclu par des députés libanais chrétiens et musulmans après trois semaines de négociations incertaines, « n'est pas favorable à tous les musulmans », a expliqué Velayati. « La République islamique d'Iran pense que le gouvernement du Liban devrait être fondé sur la démocratie. Nous soutenons les espoirs du peuple libanais ».

Ces propos constituent le premier signe de différend majeur entre Téhéran et Damas sur le problème du Liban, où ils soutiennent militairement les milices musulmanes. Auparavant, dans des propos rapportés par l'agence iranienne IRNA, Velayati avait souligné l'importance du rôle de Damas au Liban à l'issue d'une entrevue avec le président Hafez al-Assad. « Velayati a réaffirmé le soutien de l'Iran à la Syrie contre les pressions ennemies, en soulignant l'importance du rôle de la Syrie au Liban frappé par la guerre et son soutien aux forces nationales et musulmanes », a écrit IRNA, reçue à Nicosie.

Par ailleurs, le patriarche maronite Nasrallah Boutros Sfeir a implicitement critiqué le général Michel Aoun, en déclarant que son rejet de l'accord de Taef faisait peser la menace d'une nouvelle guerre au Liban.

« Malheureusement, nous n'entendons que des choses qui augmentent la peur et des menaces qui ne prennent pas en considération la constitution et la loi. Cela pourrait mener à la guerre », a déclaré Mgr Sfeir dans un sermon, sans prononcer le nom du chef du gouvernement chrétien libanais.

Au même moment, Aoun présidait un conseil des ministres extraordinaire au cours duquel « d'importantes décisions de politique intérieure ont été prises », a-t-on appris de source autorisée, sans plus de précision.

Plusieurs dirigeants chrétiens ont assisté à la messe célébrée par Mgr Sfeir au siège du patriarcat à Bkirki, dans la montagne au nord-est de Beyrouth. Le Liban n'a pas d'autre choix que l'accord de Taef s'il veut retrouver la paix, a souligné le patriarche, qui jouit d'une grande autorité auprès des chrétiens comme des musulmans.

« Pas un seul croyant libanais ne veut revenir au temps de cette maudite guerre », a-t-il dit. « La guerre nous mènera pour toujours à la partition et nous n'avons jamais voulu la partition, car elle nous affaiblirait ».

Ces propos ont davantage encore isolé le général Aoun. Plusieurs milices et partis chrétiens ont accepté l'accord de Taef et lui ont demandé de reconsidérer sa position. Aoun et certains chrétiens libanais ont rejeté l'accord car il ne prévoit pas le retrait total et immédiat des soldats syriens stationnés au Liban.

Aoun a menacé d'empêcher l'élection d'un nouveau chef de l'État tant que le Liban n'aurait pas retrouvé sa souveraineté. Les chiites libanais, opposés au maintien d'un système politique confessionnel, critiquent également l'accord de Taef en estimant qu'il fait la part trop belle aux maronites et aux sunnites.

Dans la future constitution, les deux communautés devraient conserver respectivement la présidence de la république et le poste de premier ministre.

RELAIS D'AFFAIRES

ESTRIE



CHÉRIBOURG: Le plus gros Centre de Congrès en Estrie. Facilités pour réunions et congressistes de 10 à 1000 pers. (14 salles polyvalentes sur 200 acres de terrain). 85\$ par pers. en occ. dble incluant: 3 repas par jour, salle principale, éq. audio-visuel de base, 2 pauses-santé, xes et service. Possibilités d'organisation d'activités à l'intérieur du complexe sportif ou activités individuelles. (bain l/pisc./gym/...) *115\$ en occupation simple. Contactez Dept. des Ventes au 1-800-567-6132 (au Québec seulement) ou 819-843-3308. C.P. 337, Magog J1X 3W9.

AUBERGE DE JOUVENCE:

Pour vos réunions d'une ou de quelques journées, nous pouvons accueillir votre groupe de 4 à 130 personnes dans un décor enchanteur qui saura rendre votre réunion des plus productives. A partir de 60\$ p.pers. par jour, incluant l'hébergement, trois repas, pause-santé, salle de réunion, tableau de conférence. A quinze minutes de Magog, Route 220, Orford. Bonsecours JOE 1H0 — (514) 532-3134

LAURENTIDES

Auberge St-Denis

(514) 227-4766
(MTL) 497-5602
FAX: 227-8504

23 chambres
(18 avec foyer)
cuisine française
Forfait:
"Réunion d'Affaires"
\$130⁰⁰
/pers./jour
(occupation simple)
St-Sauveur des Monts
61, rue St-Denis, Québec, JOR 1R0
Membre international de «Romantik Hotels»

RELAIS & CHATEAUX

L'ART DU BIEN RECEVOIR
Caractère, courtoisie, charme, confort, cuisine

ESTRIE / NORTH HATLEY

AUBERGE HATLEY: Plein air et gastronomie dans un décor d'au-trefois. Un relais pour les gourmets-gourmands, classé 4 fourchettes. Le charme d'une vieille demeure bourgeoise perchée sur une colline dominant le lac Massawippi, 24 chambres dont certaines avec foyer. Forfaits de week-end à partir de 200\$ p.p. occ. double. (819) 842-2451.

LAURENTIDES / VAL-DAVID

HÔTEL LA SAPINIÈRE: Endroit désigné pour joindre affaires et plaisir — A 5 fleurs de lys — Table d'Hôte — Prestigieuse cave à vins — Sports de saison — 5 salles de conf., éq. audio-visuel complet — FORFAITS VACANCES DISPONIBLES — A proximité des grands centres de ski — Mtl: (514) 866-8262 — Ext. Mtl: 1-800-567-6635 — Val-David (819) 322-2020 — Fax: (819) 322-6510 — C.P. 190 Val-David J0T 2N0.

HÔTEL L'EAU À LA BOUCHE: Ste-Adèle (Promotion '89). Un bouquet pour fleurir vos vacances. Confort, calme, détente et tout le service auquel vous vous attendez. 26 chambres luxueuses. Salons aménagés pour réunions. Le restaurant vous servira une fine cuisine du marché. Classé 4 fourchettes et 5 fleurs de lys. Demandez pour nos forfaits. Tél. sans frais de Mtl: 1-800-363-2582 ou 229-4151 ou 229-2991.

MONTÉRÉGIE / SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU

HÔSTELLERIE LES TROIS TILLEULS: À St-Marc-sur-Richelieu. Une hostellerie paisible et confortable, dans une demeure d'un autre âge, sur le bord de la rivière Richelieu et où le personnel n'a qu'un seul désir: satisfaire. Lauréat national «Mérite de la Restauration». 5 salles de réunions disponibles. Nous avons différents forfaits à vous proposer. 584-2231.

LAC BEAUPORT

NOUVEAU CHÂTEAU LAC BEAUPORT
A quinze minutes du Vieux Québec, le Nouveau Château Lac Beauport vous offre des forfaits complets d'affaires à prix compétitifs. L'endroit idéal pour vos congrès, réunions, séminaires, etc... et même des vacances. Plusieurs salles de conférences entièrement équipées pouvant accueillir de 6 à 400 personnes. Possibilité de pratiquer presque tous les sports. Forfaits complets disponibles à partir de 99\$, par pers. par jour, occ. simple. 154, Chemin Le Tour du Lac, Lac Beauport 1-(418) 849-1811, 1-(800) 463-2682

La Hongrie serait libre de quitter le Pacte

WASHINGTON (AFP) — Un responsable soviétique a déclaré, hier, que la Hongrie était libre de quitter le Pacte de Varsovie, affirmant que l'URSS n'avait pas peur des changements qui se déroulent dans ce pays.

« Nous respectons le choix des Hongrois de toute façon. Nous n'avons pas peur de ces changements », a déclaré Nikolaï Chichline, membre du département international du Comité central du Parti communiste soviétique, chargé des pays de l'Est, au cours d'une émission de la chaîne de télévision américaine ABC.

À la question de savoir si Budapest était libre de quitter le Pacte de Varsovie, M. Chichline a répondu: « Sûrement ». Mais il a immédiatement ajouté: « Jusqu'à présent, les responsables hongrois ont déclaré qu'ils étaient prêts à se trouver au sein du Pacte de Varsovie ».

Interrogé séparément au cours de la même émission, le secrétaire d'État adjoint pour les Affaires européennes, M. Raymond Seitz, a jugé les déclarations de M. Chichline « quelque peu surprenantes ». « Si c'était vrai ce serait bienvenu », a-t-il dit, soulignant cependant que le gou-

vernement soviétique avait jusqu'à présent affirmé l'inverse.

Tout en indiquant que la Hongrie n'avait pas dit clairement si elle entendait rester au sein du Pacte de Varsovie, M. Seitz a estimé que Budapest n'avait pas grand intérêt à demeurer membre de cette organisation. « On peut s'attendre à ce que les Hongrois aient le désir, à un moment où à un autre, de redéfinir leurs relations avec le Pacte », a-t-il dit.

Interrogé sur l'évolution de la situation en RDA, M. Chichline a affirmé que les choix devaient être faits par les Allemands eux-mêmes.

Mais, a-t-il ajouté, « Il est nécessaire de ne pas déstabiliser la situation en Europe ».

D'autre part, sur le fait de savoir pourquoi l'URSS avait admis avoir violé le traité ABM sur les armes anti-balistiques en construisant le radar de Krasnoïarsk, M. Chichline a affirmé que « c'est le bon moment de dire la vérité à propos de nos propres erreurs. Je pense que cela bénéficiera à nos relations » avec les États-Unis. L'URSS démantèlera bien ce radar, sans aucune condition, a-t-il dit.

Richard Nixon reçu en ambassadeur par Pékin

PÉKIN (AFP) — L'ex-président Richard Nixon s'est entretenu hier avec le ministre chinois de l'Éducation, au deuxième jour d'une visite privée en Chine où il est accueilli en ambassadeur officieux à même de contribuer à réactiver les relations bilatérales sino-américaines auxquelles il a donné le coup d'envoi en 1972.

Le gouvernement chinois s'est contenté d'indiquer que le visiteur de marque rencontrerait « des hauts dirigeants » sans vouloir confirmer des informations de sources dignes de foi selon lesquelles le numéro un Deng Xiaoping, ainsi que le premier ministre Li Peng, seraient au nombre des hôtes.

L'ambassade des États-Unis, pour sa part, renvoyait hier toutes les questions ayant trait à la visite à M. John Taylor, l'attaché de presse personnel de l'ancien chef de l'État. Elle insistait sur le fait que M. Nixon était en Chine à titre strictement privé, en

qualité de « simple citoyen américain ».

La rencontre d'hier matin entre le citoyen Nixon et le ministre de l'Éducation, M. Li Tieing, n'a fait l'objet que d'une dépêche laconique en deux paragraphes de la part de l'agence officielle Chine Nouvelle, qui a qualifié la conversation entre les deux hommes d'amicale.

En revanche, le discours prononcé samedi soir au cours d'un banquet par le ministre chinois des Affaires étrangères, M. Qian Qichen, a donné la véritable mesure de la visite, selon les milieux diplomatiques.

M. Qian a longuement insisté sur le fait qu'au moment où les relations sino-américaines traversaient une passe difficile et critique, il (M. Nixon) se rendait pour la sixième fois en Chine, fournissant ainsi une nouvelle preuve de ses qualités de visionnaire en matière politique, et de son courage.

LE DEVOIR

Renseignements..... (514) 844-3361

Administration..... (514) 844-3361

Rédaction..... (514) 842-9628

Annonces classées..... (514) 286-1200

Publicité..... (514) 842-9645
numéro sans frais..... 1-800-363-0305

LES BUREAUX DU
DEVOIR SONT
OUVERTS DU LUNDI
AU VENDREDI
DE 9H00 À 16H30

Abonnements

Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot. Pour les abonnements postaux, contactez le (514) 844-7457

Montréal.....	(514) 332-3891 ou (514) 844-5738
Québec.....	(418) 845-2080
Extérieur — Indicatif 514.....	1-800-361-6059
Indicatif 418.....	1-800-463-4747
Indicatif 819.....	1-800-361-5699
Indicatif 613.....	1-800-361-5699

CINEMA

ASTRE I: (327-5001) — *Cruising Bar* sem. 7 h 15, 9 h 15
 ASTRE II: — *The Bear* sem. 7 h, 9 h
 ASTRE III: — *Shocker* sem. 7 h, 9 h 20
 ASTRE IV: — *Next of Kin* sem. 9 h — *Halloween* 5 sem. 7 h
 BERRI I: (288-2115) — *Cruising Bar* 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20
 BERRI II: — *Opération crépuscule* 1 h 15, 3 h 45, 7 h 15, 9 h 30
 BERRI III: *Cinéma Paradiso* 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 30
 BERRI IV: — *Chine ma douleur* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
 BERRI V: — *Abyss* 1 h, 3 h 45, 7 h, 9 h 40
 BONAVENTURE I: (861-2725) — *Shocker* sem. 7 h, 9 h 15
 BONAVENTURE II: — *Halloween* 5 sem. 9 h 30 — *Next of Kin* sem. 7 h 15
 BROSSARD I: (465-5906) — *Shocker* sem. 7 h, 9 h 15
 BROSSARD II: *Parenthood* sem. 7 h 05, 9 h 30
 BROSSARD III: *Cruising Bar* sem. 7 h 30, 9 h 35

CARREFOUR LAVAL 1: (688-3684) — *Fabulous Baker Boys* sem. 7 h 15, 9 h 40
 CARREFOUR LAVAL 2: *Sexe, mensonges et vidéo* sem. 7 h 20, 9 h 35
 CARREFOUR LAVAL 3: *Worth Winning* sem. 7 h 20, 9 h 30
 CARREFOUR LAVAL 4: *Opération crépuscule* sem. 7 h 25 — *Sea of Love* 9 h 45
 CARREFOUR LAVAL 5: *Le jeune Einstein* sem. 7 h 20, 9 h 10
 CARREFOUR LAVAL 6: *Shocker* sem. 7 h 30, 9 h 50

CINEMA EGYPTIEN 1: 1455 Peel, Mt— *Immédiate Family* 1 h, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 30
 CINEMA EGYPTIEN 2: Mt— *Halloween* 5 h, 7 h, 9 h — *When Harry Met Sally* 1 h, 5 h, 9 h 10
 CINEMA EGYPTIEN 3: Mt— *Sea of Love* 12 h 30, 2 h 45, 7 h 15, 9 h 35

CINEMA JEAN-TALON: Mt— *La section* 7 h 15, 9 h 30

CINEMA OMÉGA 1: — *Innocent* lun. au jeu 8 h

CINEMA OMÉGA 2: — *Société des poètes disparus* lun. au jeu. 8 h

CINEMA PARALLELE: 3682 boul. St-Laurent, Mt (843-6001) —

CINEMA POINTE-CLAIRE 1: 6361 Trans-Canada — *Sea of Love* sem. 7 h, 9 h 20

CINEMA POINTE-CLAIRE 2: *Halloween* 5 sem. 7 h, 9 h

CINEMA POINTE-CLAIRE 3: *Cruising Bar* sem. 7 h 30, 9 h 30

CINEMA POINTE-CLAIRE 4: *Immédiate Family* sem. 7 h 15, 9 h 20

CINEMA POINTE-CLAIRE 5: *Fabulous Baker Boys* sem. 7 h, 9 h 30

CINEMA POINTE-CLAIRE 6: *Next of Kin* sem. 7 h 30, 9 h 40

CINEMATHEQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768) —

CINEMA V: 1: 5560 Sherbrooke O. (489-5559) — *Look Who's Talking* 7 h 15, 9 h 30

CINEMA V-2: *Fat Man Little Boy* 7 h, 9 h 25

CINÉPLEX I: (849-3456) — *Le jeune Einstein* 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20

CINÉPLEX II: — *Cinéma Paradiso* 1 h 15, 4 h 10, 7 h, 9 h 30

CINÉPLEX III: — *Sea of Love* 1 h 30, 4 h 30, 7 h 10, 9 h 40

CINÉPLEX IV: — *Jésus de Montréal* 1 h 45, 4 h 15, 7 h 05, 9 h 35

CINÉPLEX V: — *Parenthood* 1 h 30, 4 h 10, 7 h 10, 9 h 35

CINÉPLEX VI: — *Batman* fr. 1 h 05, 4 h, 7 h,

9 h 30
 CINÉPLEX VII: — *Portion d'éternité* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h
 CINÉPLEX VIII: — *Sexe, mensonges et vidéo* 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 35
 CINÉPLEX IX: — *When Harry Met Sally* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
 COMPLEXE DESJARDINS I: (288-3141) — *Maison assassinée* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
 COMPLEXE DESJARDINS II: — *La vie et rien d'autre* 1 h 10, 3 h 55, 6 h 40, 9 h 25
 COMPLEXE DESJARDINS III: — *Nocturne indien* 12 h 45, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 20, 9 h 35
 COMPLEXE DESJARDINS IV: — *Jésus de Montréal* 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 25
 COMPLEXE GUY-FAVREAU / O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, Mt (283-8229) —
 CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878) — *L'argent* 20 h 30
 CRÉMAZIE: (388-4210) — *Portion d'éternité*

SUR SCENE

L'AIR DU TEMPS: 194 ouest St-Paul, Montréal (842-2003) — Jazz du mer. au dim. de 22h 15 à 02h 30

BAR 2080: 2080 rue Clark, Montréal (285-0007) — Séminaire McGill Combos, le 31 oct. à 20h. — Bob Burman, guitare, le 31 oct. à 22h 15

BAR LES BEAUX ESPRITS: 2073 St-Denis, Montréal (844-0882) — Cha Cha and the Chain Gang, le 30 oct. à 22h 30

BAR LES JOYEUX NAUFRAGÉS: 161 est Ontario, Montréal (843-3808) — Présentation de 2 films muets: *We law down* et *What next*, accompagnés par un pianiste, le 30 oct. à 14h, 16h, 20h, et 22h. — Jazz les mardis à 22h. — Les 5 à 7 en musique, lun. au ven. avec Daniel Lessard

BIDDLE'S JAZZ AND RIBS: 2060 rue Aylmer, Montréal (842-8656) — Le Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, lun. 19h, à 24h, mar. 20h, à 01h, mer. au ven. 17h, à 22h. — Le Trio de Charlie Biddle, en permanence du mer. au sam. à compter de 22h. — Billy Georgette, pianiste/chanteur, sam. de 17h à 19h. — Le trio de Bernard Priem, les dim. de 19h à 24h

LE BIJOU: 2900 boul. Le Carrefour, Laval (688-8244) — Jimmy Bond saxophoniste/chanteur, lun. au ven. de 17h à 20h

BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert, Montréal (842-2808) — Spectacles du mer. au sam.

Café CENTRAL: 4479 St-Denis, Montréal — Tous les mar. et mer. jusqu'au 1er nov., Yannick Rieu Ensemble

Café DE LA PLACE: PDA, Montréal (842-2112) — Dans les bois de David Mamet, m. en s. Anne Claire Poirier, du 8 nov. au 16 déc., mar. au sam. 20h.

Café THÉLÈME: 311 est Ontario, Montréal (845-7932) — Chamano, rythmes brésiliens, les 3-4 nov. à 21h 30

LA CAGE AUX SPORTS: 6321 Trans-Canada, Pointe-Claire (694-4915) — Ateliers d'art, gratuit pour les enfants, les jeu. ven. sam. dim. 17h à 20h

LA CAGE AUX SPORTS: 5830 boul. Taschereau, Brossard (676-4404) — Ateliers d'art gratuits pour les enfants les jeu. ven. sam. dim. 17h 30 à 20h 30

LA CAGE AUX SPORTS: Carrefour Angrignon, 7077 Newman, LaSalle (363-1403) — Ateliers d'art gratuits pour enfants, jeu. ven. sam. dim. 17h 30 à 20h 30

LA CAGE AUX SPORTS: 1800 chemin Côte Vertu, St-Laurent (745-4322) — Atelier d'art gratuit pour les enfants, du jeu. au dim. de 17h 30 à 20h 30

LA CAGE AUX SPORTS: Hôtel Relax, 2900 boul. Le Carrefour, Laval (688-8244) — Atelier d'art gratuit pour les enfants, du jeu. au dim. 17h 30 à 20h 30

CENTRE SAIDYER BROWMAN: 5170 chemin Côte Ste-Catherine, Montréal (739-7944) — Le Théâtre 1774 présente « Echo » en coproduction avec le Théâtre Passe Muraille, d'après A. N. N. de la Diary, de Ann Diamond, adaptation et m. en s. Robert Lepage, du 1er au 19 nov., sam. au jeu. à 20h.

PILOBOLUS

THÉÂTRE DE DANSE MODERNE
 LUNDI, LE 30 OCTOBRE 1989 à 20h00
 BILLETS: 18\$, 21\$, 24\$, 27\$
 Billets en vente à la Place des Arts et dans tous les comptoirs ADMISSION

Salle Wilfrid-Pelletier
 Place des Arts

Réervations téléphoniques:
 514 842 2112. Frais de service.
 Redevance de 1\$ sur tout billet de plus de 7\$.

sem. 7 h 30, 9 h 30
 DAUPHIN I: (721-6960) — *Sexe, mensonges et vidéo* sem. 7 h 30, 9 h 30
 DAUPHIN II: *Jésus de Montréal* sem. 7 h 10, 9 h 20
 CINÉMA DÉCARIE I: (341-3190) — *Worth Winning* sem. 7 h, 9 h 30
 CINÉMA DÉCARIE 2: *Sea of Love* sem. 7 h 05, 9 h 20
 DORVAL I: (631-8586) — *Look Who's Talking* 7 h 15, 9 h 30
 DORVAL II: *The Bear* 7 h, 9 h 05
 DORVAL III: *Shirley Valentine* 7 h 15, 9 h 30
 DORVAL IV: — *Gross Anatomy* 6 h 45, 9 h 15
 DU PARC 1: (844-9470) — *A Dry White Season* 7 h 15, 9 h 30
 DU PARC 2: — *Dead Poets Society* 6 h 50, 9 h 20
 DU PARC 3: — *Fat Man Little Boy* 7 h, 9 h 25
 DU PLATEAU 1: (521-7870) — *Les matins infidèles* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 25
 DU PLATEAU 2: — *Société des poètes disparus* 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30
 FAIRVIEW I: (697-8095) — *An Innocent Man* 7 h, 9 h 40

CHRIST CHURCH CATHEDRAL: Ste-Catherine et Université, Montréal — Concert par le Choeur de Worcester Cathedral, Angleterre, le 30 oct. à 20h

CLUB G.M.: 22 rue St-Paul, Vieux Montréal (861-8143) — Live Jazz du lun. au ven. de 17h à 21h. — Happy hours de 17h à 21h.

CLUB MILES: 1200 Bishop (861-4656) — Tous les soirs l'Ensemble Elder Léger, à 17h 30

ESPACE GO: 5066 Clark, Montréal (271-5381) — Le Théâtre Petit à Petit présente « Les amis », de Kôbô Abe, adaptation et m. en s. Claude Poissant, du 24 oct. au 8 déc., à 20h 30

ESPACE LIBRE: 1945 Fullum, Montréal (521-4191) — Omnibus présente « Alberto D'Arrigo », de Robert Claing, m. en s. Jean Asselin, du 17 oct. au 11 nov., mar. au sam. à 20h 30

HÔTEL LA CITADELLE: 410 ouest Sherbrooke, Montréal — Le chanteur-pianiste John Gilbert, mar. au sam. de 20h à 01h.

HÔTEL MERIDIEN: 4 complexe Desjardins, Mt (285-1450) — Bar du Foyer: Tibor Ceasar, pianiste, lun. 17h à 20h, mar. au dim. 17h à 01h, sam. 20h à 01h.

HÔTEL QUATRE SAISONS: 1050 ouest Sherbrooke, Montréal — Piano-Bar: L'Apéro avec Gilles Jourdain, lun. au ven. 17h à 01h.

HÔTEL REINE ELIZABETH: 900 ouest Dorchester, Montréal (861-3511) — Café Baroque Arthur: « Sexy Folies » à compter du 23 nov. mer. jeu. ven. dim. 20h 30, sam. 20h, et 22h 30

LA CROISSETTE: 1201 O. Dorchester (878-2000) — Mike Mirizio, pianiste, du mer. au dim. 20h à 22h

LA DILIGENCE: 7385 boul. Décarie, Montréal (731-7771) — Théâtre Candlelight: « Eubie », comédie musicale avec Michelle Sweeney, Phillip Cole, Geraldine Hunt, Don Jordan, du mer. au dim., diner 18h 30, spectacle 20h 30

L'ASSIETTE AU BOEUF: 1220 rue Crescent, Montréal (866-7454) — Restaurant français d'inspiration romantique, du mer. au dim. de 19h à 01h, musique trizane avec le groupe Les Joyeux Gigants

LE GRAND HÔTEL: 777 Université, Montréal (879-1370) — Chez Antoine: les pianistes Christiane Côté et Roland Devèze du lun. au ven. 17h à 01h, le sam. de 20h à 01h. — Bar tour de ville: Le Trio Starlite, du mer. au dim. de 21h à 02h.

L'ENTRE-TEMPS: 1201 ouest Dorchester, Montréal (878-2000) — Disk Jockey, du mer. au sam.

LE POINT DE VUE: 1201 ouest Dorchester (878-2000) — Restaurant gastronomique ouvert du lun. au sam.

L'IMPROMPTU: 1201 O. Dorchester (878-2000) — Jazz avec Tim Jackson, pianiste, et Skip Bay, contrebassiste, du mer. au jeu. de 20h à 01h, les ven. et sam. de 21h à 02h.

PLANETARIUM DOW: 1000 ouest St-Jacques, Montréal (872-4530) — Le ciel ce soir, Les secrets de l'ombre, et Les 10 ans du télescope Canada-France-Hawaii, jusqu'au 26 nov., lun. 20h 30, mar. mer. 13h 30, jeu. ven. 13h 30, 20h 30, sam. 14h 15, 16h 30, 20h 30, dim. 13h, 15h 30, 16h 30 et 20h 30

PLAYER'S THEATRE: 3480 McTavish, Montréal (398-6813) — « Kafka's Dick » de Alan Bennett, du 31 oct. au 11 nov. à 20h.

RESTAURANT CLAUDIO'S: 124 est St-Paul, Vieux-Montréal (866-8045) — Spectacles de jazz du mer. au sam. à 22h, le dim. à 13h.

RISE SUN: 286 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-0657) — Sugar Minott et Abashanti, reggae, le

FAIRVIEW II: — *Black Rain* 6 h 50, 9 h 30
 FAUBOURG STE-CATHERINE 1: (932-2230) — *Crime and Misdemeanors* 12 h 45, 2 h 50, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 30
 FAUBOURG STE-CATHERINE 2: — *Dad* 12 h 30, 2 h 40, 5 h, 7 h 20, 9 h 45
 FAUBOURG STE-CATHERINE 3: — *Fabulous Baker Boys* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40
 FAUBOURG STE-CATHERINE 4: — *Sex, Lies and Videotape* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h 10
 GOETHE-INSTITUT MONTRÉAL: (499-0159) —
 GREENFIELD I: (671-6129) — *L'ours* 7 h 10, 9 h 20
 GREENFIELD 2: — *Look Who's Talking* 7 h 15, 9 h 30
 GREENFIELD 3: — *Black Rain* 6 h 30, 9 h 30
 IMAX: Vieux-Port de Montréal — *En direct de l'espace et Vertige* mar. au jeu. 10 h 15, 13 h 45, 15 h 30, 19 h, ven. 10 h 15, 13 h 45, 15 h 30, 19 h, 22 h 30, sam. 13 h 45, 15 h 30, 17 h 15, 19 h, 22 h 30, dim. 13 h 45, 15 h 30, 17 h 15, 19 h, — *The Dream is Alive et Speed* mar. au dim. 12 h, 20 h 45
 IMPÉRIAL: (288-7102) — *Black Rain* 12 h 30, 3 h 20, 6 h 20, 9 h 20

30 oct. à 22h.

SALLE FRED-BARRY: 4353 est Ste-Catherine, Montréal (253-8974) — Le Théâtre de l'Opéra présente « Possibilités » de Howard Barker, traduction Paul Lefebvre, m. en s. Serge Denoncourt, du 20 oct. au 18 nov., mar. au sam. à 20h 30

SALLE MORRICE: 3485 McTavish, Montréal (398-7955) — « On the Verge » production d'Eric Overymyer, le 31 oct., et du 1er au 4 nov. à 20h.

SALLE WILFRID-PELLETIER: PDA, Montréal (842-2112) — Pilobolus Dance Theatre, le 30 oct. à 20h

STADE OLYMPIQUE: Montréal — L'Observatoire de la tour du Stade Olympique est accessible par l'escalier tous les jours, lun. 12h à 18h, mar. au dim. 10h à 18h — pour renseignements: 252-8687

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI: 1297 rue Papineau, Montréal (523-1211) — « Les jumeaux d'Uranie », de Normand Canac-Marquis, m. en s. Lorraine Pintal, du 7 nov. au 2 déc. à 20h.

THÉÂTRE L'ÉLYSÉE: 35 rue Milton, Montréal (849-4056) — Petite Salle: « Tournée Juste Pour Rire » du 18 oct. au 26 nov., mer. au dim. à 19h. — Grande salle: « La soucière » d'Agatha Christie, du 17 oct. au 12 nov., mar. au dim. 20h 30, matinée le dim. à 16h 30

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-4563) — La vie de Galilée » de Bertolt Brecht, traduction Gilbert Turp, m. en s. Robert Lepage, du 26 sept. au 21 oct. du mar. au ven. 20h, sam. 16h, et 21h (supplémentaires du 31 oct. au 4 nov.) — « Le bourgeois gentilhomme » de Molière, m. en s. Guillermo de Andrea, du 21 nov. au 22 déc.

THÉÂTRE DENISE-PELLETIER: 4353 est Ste-Catherine, Montréal (253-8974) — « Le jeu de l'amour et du hasard » de Marivaux, m. en s. Françoise Faucher, du 17 oct. au 18 nov., les ven. et sam. à 20h 30

THÉÂTRE PORT-ROYAL: PDA, Montréal (842-2112) — La compagnie Jean Duceppe présente « Le long voyage vers la nuit » d'Eugène O'Neill, du 1er nov. au 9 déc., mar. au ven. 20h, sam. 16h 30 et 21h.

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS: 100 est ave des Pins, Montréal (845-7277) — La charge de l'original éponymique » de Claude Gauvreau, m. en s. André Brassard, du 6 nov. au 2 déc., mar. au sam. 20h, dim. 15h.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 St-Denis, Montréal (844-1793) — « Les Fridolindes II », de Gratien Gélinas, m. en s. Denise Filiatrault, du 15 nov. au 17 déc.

THÉÂTRE DE LA VEILLÉE: 1371 est rue Ontario, Montréal (526-6582) — « Baudelaire » conçu et interprété par Emmanuel Depoix, du 25 oct. au 18 nov., mar. au sam. à 20h 30

UNIVERSITÉ MCGILL: Leacock Building, Montréal — Salle 132. Lecture de Jackie Burroughs, le 30 oct. à 18h 30

IMPLANTHÉÂTRE: 939 de Salaberry, Québec (418-529-2183) — Le Théâtre Ubu présente « Oulipo Show » du 24 oct. au 4 nov. à 20h.

THÉÂTRE DE LA LOUVE: 1143 St-Jean, Québec (418-694-9631) — Le Théâtre de Carton présente « L'amour guérit » d'après Molière, m. en s. Ariane Babin, du 18 oct. au 4 nov., jeu. au sam. à 20h 30

THÉÂTRE DE L'ÎLE: Hull — « Les frères Mainville » de Norm Foster, traduction Paul Latreille, du 1er nov. au 16 déc., mer. au ven. 20h 30, sam. 19h, et 22h.

LAVAL I: (688-7776) — *L'ours* 7 h, 9 h 10
 LAVAL II: — *Innocent* 7 h 20, 9 h 40
 LAVAL III: — *La section* 7 h 40 — *Haute sécurité* 9 h 50
 LAVAL IV: — *Black Rain* 7 h, 9 h 25
 LAVAL V: — *Look Who's Talking* 7 h 15, 9 h 20
 LAVAL 2000 1: (687-5207) — *Cruising Bar* sem. 7 h 25, 9 h 20
 LAVAL 2000 2: *Parenthood* sem. 7 h, 9 h 30
 LOEW'S I: (861-7437) — *The Bear* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 25
 LOEW'S II: — *Fat Man Little Boy* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 25, 9 h
 LOEW'S III: — *Look Who's Talking* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 05, 9 h 15
 LOEW'S IV: — *Look Who's Talking* 12 h 05, 2 h, 4 h, 6 h 05, 8 h 15, jeu. 12 h 05, 2 h, 4 h
 LOEW'S V: — *Shirley Valentine* 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 25, lun. 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 9 h 25

QUIMETSCOPE: (525-8600) — Salle 1: *Un film bref sur l'amour* 19 h. — *L'insoutenable légèreté de l'être* 21 h. — salle 2: *Gothic* 19 h 15. — *A corps perdu* 21 h. — Salle 3: *Adventures of Robinson Crusoe* 19 h 20. — *Le sang d'un poète* 21 h 15

PALACE 1: — *An Innocent Man* 1 h 20, 4 h, 7 h, 9 h 30
 PALACE II: — *Gross Anatomy* 12 h, 2 h 15, 4 h 30, 6 h 50, 9 h 15
 PALACE III: — *Lethal Weapon* 21 h 40, 4 h 10, 6 h 50, 9 h 25
 PALACE IV: — *Peaux de vache* 1 h 20, 3 h 25, 5 h 30, 7 h 35, 9 h 40
 PALACE V: — *Indiana Jones and the Last Crusade* 3 h 20, 9 h 15 — *La section* 1 h, 7 h 10
 PALACE VI: — *Shirley Valentine* 12 h 15, 2 h

30 oct. à 22h.

SALLE MORRICE: 3485 McTavish, Montréal (398-7955) — « On the Verge » production d'Eric Overymyer, le 31 oct., et du 1er au 4 nov. à 20h.

SALLE WILFRID-PELLETIER: PDA, Montréal (842-2112) — Pilobolus Dance Theatre, le 30 oct. à 20h

STADE OLYMPIQUE: Montréal — L'Observatoire de la tour du Stade Olympique est accessible par l'escalier tous les jours, lun. 12h à 18h, mar. au dim. 10h à 18h — pour renseignements: 252-8687

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI: 1297 rue Papineau, Montréal (523-1211) — « Les jumeaux d'Uranie », de Normand Canac-Marquis, m. en s. Lorraine Pintal, du 7 nov. au 2 déc. à 20h.

THÉÂTRE L'ÉLYSÉE: 35 rue Milton, Montréal (849-4056) — Petite Salle: « Tournée Juste Pour Rire » du 18 oct. au 26 nov., mer. au dim. à 19h. — Grande salle: « La soucière » d'Agatha Christie, du 17 oct. au 12 nov., mar. au dim. 20h 30, matinée le dim. à 16h 30

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-4563) — La vie de Galilée » de Bertolt Brecht, traduction Gilbert Turp, m. en s. Robert Lepage, du 26 sept. au 21 oct. du mar. au ven. 20h, sam. 16h, et 21h (supplémentaires du 31 oct. au 4 nov.) — « Le bourgeois gentilhomme » de Molière, m. en s. Guillermo de Andrea, du 21 nov. au 22 déc.

THÉÂTRE DENISE-PELLETIER: 4353 est Ste-Catherine, Montréal (253-8974) — « Le jeu de l'amour et du hasard » de Marivaux, m. en s. Françoise Faucher, du 17 oct. au 18 nov., les ven. et sam. à 20h 30

THÉÂTRE PORT-ROYAL: PDA, Montréal (842-2112) — La compagnie Jean Duceppe présente « Le long voyage vers la nuit » d'Eugène O'Neill, du 1er nov. au 9 déc., mar. au ven. 20h, sam. 16h 30 et 21h.

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS: 100 est ave des Pins, Montréal (845-7277) — La charge de l'original éponymique »

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Montréal, lundi 30 octobre 1989

Un record de 50,000 spectateurs au Festival du nouveau cinéma Un film tchèque remporte le 1er prix

Robert Lévesque

UN FILM tourné en Tchécoslovaquie en 1972, et qui était demeuré interdit jusqu'à cette année, a remporté, hier, au dernier jour du Festival international du nouveau cinéma et de la vidéo de Montréal (FINC), le prix Aïcan du meilleur long métrage, assorti d'une bourse de \$ 5 000.

L'Association québécoise des critiques de cinéma (AQCC) a en effet retenu le film de Dusan Hanak, *Pictures of the Old World*, comme le meilleur film de la sélection du FINC 89, pour la modernité et la richesse formelle de son langage et la qualité du regard porté sur une communauté d'êtres humains au bout de leur voyage.

Le film de Dusan Hanak a été tourné avec les habitants de Lipto et Orava, des villages de bergers. Hanak, un cinéaste de 51 ans, a retracé les souvenirs et les impressions des plus vieux de ces villages où la tradition et les coutumes sont demeurés solides tout au long de leur vie.

Après 11 jours de festival, et près de 200 projections dans quatre salles, la 18e édition du Festival du nouveau cinéma prenait fin avec l'été des Indiens, ce week-end dernier. Dimitri Eipides et Claude Chamberlan, les co-directeurs, étaient ravis d'annoncer à la presse que le festival a atteint un record d'affluence, cette année, avec 50,000 entrées. Jusqu'à maintenant, le FINC avait au mieux réussi à attirer 35,000 festivaliers.

« Le public, pour nous, n'est pas juste important en nombre, disait Dimitri Eipides hier midi, il est important pour sa qualité, sa capacité de faire des choix. Je crois qu'on peut juger de la qualité d'un festival par la qualité de son public ».

Un public qui, cette année, n'a pas éprouvé de grands coups de cœur mais a découvert une série de films sur des artistes remarquables, de Francis Bacon à Maria Callas, d'Alfred Brendel à Jean



Une scène de *Pictures of the Old World*, du Tchèque Dusan Hanak.

Cocteau, alors que les films des stars du nouveau cinéma, les Wenders, Jarmush, Egoyan, décevaient quelque peu.

Ouverte sur un air de polémique, alors que le directeur du Festival international des films sur l'art accusait le FINC de jouer dans ses plates-bandes, la 18e édition du Festival du nouveau cinéma se terminait dans l'enthousiasme, hier. Claude Chamberlan se disait très peu préoccupé par les accusations de son collègue du FIFA, René Rozon.

L'AQCC a également remis, hier midi, un prix pour le meilleur court métrage du festival qui est allé à *L'Homme de terre*, une production belge de

Boris Lehman et Paulus Brun. Les critiques ont également décerné une mention à l'un de leurs collègues, Marcel Jean, pour son film de dix minutes, *Le rendez-vous perpétuel*.

Dans la catégorie des vidéos, un jury formé de l'Américain Gary Hill, l'Italienne Minnie Ferrara et de la Québécoise Albanie Morin a remis le prix de la meilleure bande vidéo (doté de \$ 2 000) à Woody Vasulka pour *Art of Memory*, où l'on explore le monde de l'information. Le jury a également donné des mentions à *Frozen Ink* de la Québécoise Katherine Liberoyskaya, *La Mina* de l'Italienne Loredana Bianconi et *L'Obscurité de mon langage*, une co-production Brésil-Québec de Silvana Afram.

Tous les films et vidéos primés sont présentés aujourd'hui au cinéma Parallèle, à compter de 19 heures 30.

Par ailleurs, après une semaine d'attente et de remises de projection, Claude Chamberlan a enfin pu, samedi matin, présenter à la presse ce qu'il a qualifié d'événement historique : quatre films d'auteur réalisés avec la nouvelle technologie de la haute définition (HD). On entre effectivement dans un nouveau champ technique et une nouvelle ère de l'image animée avec cette technique révolutionnaire, inventée en 1979 mais jamais encore commercialisée.

Le FINC est le premier festival de cinéma à projeter des oeuvres en HD qui étaient jusqu'à maintenant réservées à des salons de haute technologie. David Niles (avec *Moscow Melodies*), Zbig Rybczynski (avec un remarquable *Imagine* sur la musique de Lennon, et un impressionnant *Capriccio No. 24* sur la musique de Paganini), et John Sanborn et Mary Perillo (avec *Cause and Effect*) font figure de précurseurs dans ce domaine, et on peut voir aujourd'hui au Parallèle (il y a six séances) ces premières oeuvres en HD.

Un Baudelaire sourd et court

Baudelaire

Textes poétiques et en prose de Charles Baudelaire adaptés, mis en scène et interprétés par Emmanuel Depoix, éclairage de Philippe Laliberté, régie de Jean Simard. À La Veillée jusqu'au 18 novembre.

Alain Pontaut

ON NE FAIT pas grande découverte en s'avisant que l'auteur des *Fleurs du mal* ou du *Spleen de Paris*, Charles Baudelaire, a écrit, il y a quelque 130 ans, quelques-uns des plus beaux poèmes de la langue française. Monique Leyrac a fait, il y a quelques années, avec ce Baudelaire dandy et répréhensible spectacle dit et chanté qui avait l'avantage de nous initier à cette poésie en nous faisant connaître son auteur.

À La Veillée, Emmanuel Depoix, comédien et claveciniste, ne nous propose finalement, sans scénario aucun ni texte de soutien, qu'un montage de textes dont la vertu principale devrait être d'en mettre parfaitement en valeur la beauté, par la voix, la diction, la sensibilité, bref

par les qualités du comédien lecteur de poésie. Et comme Baudelaire a été dit (cent fois) par les plus grands, Emmanuel Depoix s'offre ainsi, nu et sans filet, à une confrontation redoutable, à tout le moins à un exercice difficile. Le résultat nous a paru parfois heureux mais, hélas, plus souvent, peu convaincant.

Le choix des textes n'est pas en cause, ni la logique de leur enchaînement mais un rien de suffisance, des rires artificiels et inutiles, des gestes convenus et répétitifs, surtout une voix incertaine et une diction discutable de l'alexandrin font de ce spectacle qui n'en est pas un, qui est une suite de récitation poétique ponctuée de clavecin, une démonstration ambitieuse sans doute mais un peu courte.

Si le clavecin est beau et bien utilisé pour rythmer le poème ou pour meubler les temps morts, le récitant tronçonne les vers d'une façon arbitraire et qui a pour effet d'en détruire la musicalité, chantonne curieusement à son clavier entre les strophes de *Harmonie du soir*, exécute (dans tous les sens) *L'Invitation au voyage*, ce sommet, comme on

jouerait le drame réaliste, bref, et le plus souvent, dit mal. Ou pas assez bien. Car c'est bien là que l'exercice est périlleux : on a trop d'admiration pour ces poèmes parfaits pour ne pas exiger qu'ils soient dits à la perfection.

Ce n'est pas le cas. Avec une belle utilisation du clavecin et dans la voix un manque de souffle et de technique, avec une façon de jouer avec les spectateurs, de s'asseoir à côté d'eux, de leur parler dans les yeux qui ne donne à la poésie récitée aucune proximité supplémentaire, avec une certaine dose de charme qui ne sait pas tout à fait s'arrêter au moment où le charme devient cabotinage, Emmanuel Depoix ne parvient pas tout à fait à nous communiquer sa passion pour Baudelaire parce qu'il ne parvient pas tout à fait à nous faire frissonner avec cette poésie que Victor Hugo qualifiait de « frisson nouveau ».

Quelquefois cependant, soyons juste, l'émotion passe. À de rares occasions. Et l'on ne sait pas alors si c'est l'interprète qui a enfin trouvé l'art et le ton qu'il faut ou bien si le texte est si beau qu'il s'impose de lui-même.



Emmanuel Depoix dans *Baudelaire*.

dans ce récit un peu long et même de ce pieux mais creux hommage, s'imposent alors, comme les cordes et les cuivres d'un orchestre génialement inspiré, les mots de *L'Heautontimorouménos* : « Je te frapperai sans colère... » ou l'harmonie — finale enregistrée — de ce sonnet limpide et plein, parfait, qu'est *Recueillement*.

MUSIQUE / chronique

L'Orchestre symphonique de Toronto à la PDA



Gunther Herbig, l'invité de l'OSM aux Grands concerts.

Marie Laurier

LES MUSICIENS de l'Orchestre symphonique de Montréal (OSM) et Charles Dutoit poursuivent leur tournée aux États-Unis — ils sont à Los Angeles ce soir — et en Extrême-Orient jusqu'au 17 novembre, mais durant leur absence des groupes invités les remplacent : l'Orchestre symphonique de Toronto, dirigé par Gunther Herbig, et le pianiste Yefim Bronfman seront à la salle Wilfrid-Pelletier demain et mercredi dans un programme Mozart et Bruckner; les premiers concerts de la série *Baroque et Classicisme* ont lieu les 7 et 8 novembre à la Basilique Notre-Dame avec la participation de l'Orchestre de chambre Les Virtuoses de Moscou fondé par Vladimir Spivakov en 1979.

Quatuor Hagen

PRO MUSICA recevra de nouveau le Quatuor Hagen qui avait remporté un franc succès auprès de son public il y a deux ans. Lauréat de prestigieux concours, de l'avis des critiques, cet ensemble déploie une maturité musicale exceptionnelle, ce qui n'empêche nullement sa spontanéité et sa fraîcheur. Le concert aura lieu au Théâtre Maisonneuve à 20 h le lundi 6 novembre.

Clair de terre

Sous le thème fort significatif de Clair de terre, l'Association pour la création et la recherche électroacoustiques du Québec (ACREQ) sous la direction artistique de Robert Normandeau présente une série de sept concerts au Planétarium (Dow) de Montréal, le prochain ayant lieu ce mercredi 1er novembre à 20 h, une soirée animée par le compositeur Barry Truax, de Vancouver. Il sera entouré de quatre spécialistes d'un monde sonore différent mais passionnant à découvrir. Renseignements : 849-9534.

À Montréal et à Toronto

AVANT de se produire au Roy Thomson Hall de Toronto dimanche prochain, l'Orchestre symphonique de McGill dirigé par Timothy Vernon

donnera le programme de ce concert en avant-première cette semaine, les 2 et 3 novembre à 20 h à la salle Pollack. L'ensemble interprétera des oeuvres de Glazounov avec le saxophoniste Joey Pietraoria et une symphonie de Tchaïkovski. Les 95 membres de l'orchestre sont des étudiants de la Faculté de musique de McGill où le maestro Vernon, originaire de Vancouver, enseigne depuis 1986.

À Laval

LA COMPAGNIE d'opéra de Laval présentera en version concert Les Pêcheurs de perles de Georges Bizet à l'église Saint-Pie X de Chomedey les 11 et 12 novembre. Les solistes seront le baryton Jean-Clément Bergeron, la basse Bruno De Forge, le soprano Denise Pelletier et le ténor Mario Simard. Gilbert Patenaude dirigera l'orchestre de 18 musiciens et Joseph Saint-Gelais assure la mise en scène. La direction générale et artistique de la compagnie est assumée par Solange T. Pagé.

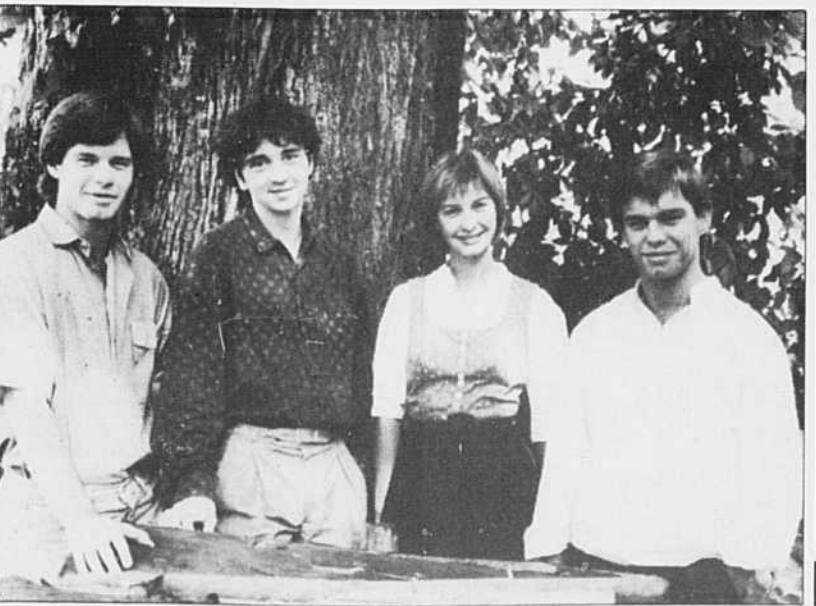
Du Mexique à Vancouver et en Europe

L'ENSEMBLE ARION qui revient d'une tournée au Mexique pour la

poursuivre ensuite à Vancouver et à Victoria les 4 et 5 novembre sera à Grand-Mère, à Québec et à Lennoxville les 13, 19 et 23 novembre pour rentrer à Montréal les 24 et 25 novembre pour un concert Bach commandité par la Banque Nationale. Radio-Canada diffusera le 13 novembre à 20 h sur le réseau FM un concert du groupe de musique baroque intitulé Le Salon de musique de l'hôtel Lauzun en L'Île Saint-Louis, soit des oeuvres de Louis-Antoine Dornel et François Couperin, entre autres. Le groupe est formé de Claire Guimond, Chantal Rémillard, Betsy MacMillan et Hank Knox qui feront une tournée en Europe l'été prochain.

Tout sur Wagner

JEAN MARCEL qui vient de recevoir le Prix Molson de l'Académie canadienne-française pour son roman *Hypathie ou la fin des dieux* (Leméac) signe une série de quatre articles sur le génie dramatique de Wagner dans la revue d'art vocal Aria. Le premier article paraît dans le numéro d'automne et les autres seront publiés dans les trois prochaines livraisons saisonnières.



Le Hagen Quartet à Pro Musica.

Sous le signe de l'impeccable

Hommage à Diaghilev II

Une production des Grands Ballets canadiens. Au programme: *Divertissement Schumann*, de James Kudelka, *L'Après-midi d'un Faune*, de Vaslav Nijinski, avec Louis Robitaille, musique de Claude Debussy; *Le Fil prodigieux*, de George Balanchine, avec Kenneth Larson, Renée Robert, Douglas Vaskamp, Edward Hillier, Kevin Irving, Betsy Ann Baron, et Rosemary Neville, musique de Prokofiev; *Schéhrazade*, de David Earle et James Kudelka, avec Min Tang, Min Hua Zhao, Rey Dizon, et les danseurs de la compagnie. Décor et costumes de Peter Horne. Éclairages de Nicholas Cernovitch. Musique de Rimski-Korsakov. À la salle Wilfrid-Pelletier les 27 et 28 octobre, et les 2, 3, et 4 novembre.

Mathieu Albert

ÇA FAISAIT longtemps que ça n'était pas arrivé. Lorsque le rideau est tombé vendredi soir sur *L'Hommage à Diaghilev* offert par les Grands Ballets canadiens (GBC), le ravissement s'est répandu à travers la salle comme une forme de béatitude collective. Les GBC venaient de nous servir deux heures de spectacle pratiquement sans défaut, homogène, et d'une cohérence parfaite dans l'ordonnance des quatre ballets prévus à l'itinéraire. Un spectacle également lesté d'un surplus de culture et d'un sérieux dans la façon de faire les choses, comme il arrive trop rarement à Montréal, où le ballet contemporain réussit difficilement à se déprendre de son anorexie intellectuelle.

Avec cette seconde soirée Diaghilev, dont la première tranche avait été donnée l'an dernier, les GBC obtiennent un score quasi-parfait sur tous les fronts. Si on fait exception du *Divertissement Schumann*, de James Kudelka, dont la lourdeur des costumes (queue de pie pour les hommes et robe longue pour les femmes) nous est apparue en contradiction avec la vélocité aérienne des trajectoires, c'est tout l'ensemble du spectacle, en revanche, qui témoigne d'une nouvelle maturité artistique à l'intérieur de la compagnie. Partout, au fil des trois pièces qui complètent la soirée, les GBC émergent avec une vigueur inattendue, et dans le cas des danseurs solistes, avec une dextérité technique qui appelle des commentaires formulés au superlatif.

Et c'est à ce niveau, précisément, où la transformation est la plus nette à l'intérieur de la compagnie. À côté d'Andrea Boardman et Rey Dizon qui, depuis quelques années, étaient pratiquement les seuls qui n'avaient pas cessé de ramer pour conserver un seuil de qualité technique minimal, on trouve maintenant une brigade entière de nouveaux danseurs qui semblent s'être donné le mot d'ordre : l'impeccabilité.

Dans *Le Fil prodigieux*, par exemple, c'est avec éblouissement que nous avons découvert Kenneth Larson, un interprète magnifique à tous points de vue, tout aussi infatigable sur le plan de l'interprétation dramatique qu'à celui, purement technique, de l'exécution des enchaînements. Dans la même pièce on retrouve également Renée Robert, une danseuse qui excelle dans l'art de



Renée Robert et Kenneth Larson dans *Le fil prodigieux*.

laisser les choses dans le clair-obscur de l'ambiguïté, et à faire de l'émotion un jeu habile avec tous les ressorts de l'ambivalence. La danseuse réussit à demeurer continuellement en équilibre sur le fil tenu qui sépare le plein abandon de la pudeur.

Dans *Schéhrazade*, spécialement créée pour l'occasion par James Kudelka et David Earle, deux danseurs nouvellement entrés aux GBC s'imposent sans difficulté avec une force qui n'est pas très loin de la révélation : Min Tang dans le rôle superbement sensuel de la Reine, et Min Hua Zhao, dans celui du Prince-Roi, seigneur altier du palais.

En plus d'avoir sous les yeux une oeuvre d'une splendeur inouïe (les décors et costumes sont de Peter Horne), l'interprétation relève de l'art le plus haut. Dans le sillage du couple, la danse acquiert le goût du magnétique, et laisse une impression de maîtrise parfaite, de désinvolture, de facilité constante dans l'accomplissement de chacun des pas.

L'Après-midi d'un Faune, autour duquel les GBC ont orchestré toute leur stratégie médiatique, pose pour sa part un certain nombre de problèmes. Soixante-dix-sept ans après sa création, la pièce apparaît aujourd'hui un peu décharnée, et expurgée de la substance corrosive et sensuelle qui avait causé le scandale de l'époque.

Mais le problème ne provient ni de l'oeuvre ni de l'interprétation qu'en donne Louis Robitaille, mais plutôt du changement qui s'est opéré au sein des mentalités depuis la création de la pièce. Si le *Faune* nous apparaît aujourd'hui un peu étié, c'est peut-être parce que la danse a connu, depuis tout ce temps, une évolution extrêmement rapide. Le *Faune* n'arrive plus à scandaliser personne parce qu'en matière « d'érotisme », ou plus simplement, de danse exploratoire, nous avons déjà vibré sur des longueurs d'ondes autrement plus coriaces que celle-ci.

Mais il n'en demeure pas moins que sur un plan strictement culturel, il faut féliciter les GBC de rendre accessible au public montréalais des oeuvres qui appartiennent au répertoire fondamental de la culture chorégraphique internationale.

LA TÉLÉ CE SOIR

★ **Fête des maires.** Allez-vous voter aux élections municipales qui auront lieu dans 937 villes et villages, dimanche prochain ? Pourquoi les Québécois se désintéressent-ils de la politique municipale ? Dominique Payette pose la question, à *Première Ligne*, Radio-Québec, 21 h.

★ **C'est du joli.** Avant que ce genre de concours ne disparaisse à jamais de nos écrans et de notre inconscient collectif, Jim Perry et Dominique Dufour animent, en direct de Toronto, le *Miss Canada Pageant 1990*. Il y a 46 candidates. CTV, 21 h 30.

★ **Réveillez-vous !** Tout ce que vous voulez savoir sur le sommeil mais n'avez osé demander au risque de vous réveiller : *Journey into Sleep*, un documentaire scientifique. Si ça vous endort, retournez au 12. PBS/33, 22 h.

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

INDEX DES GROUPEMENTS DES RUBRIQUES

- 100-199 Immobilier — Résidentiel
200-299 Immobilier — Commercial
300-399 Marchandises diverses
400-499 Offres d'emploi
500-599 Services
600-699 Véhicules automobiles
900-999 Avis

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

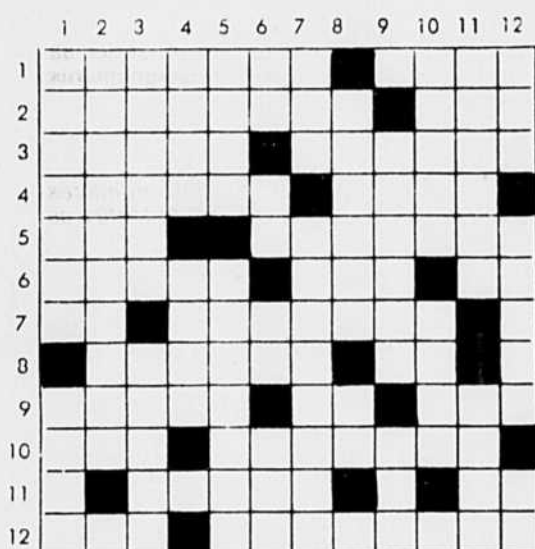
Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS
VISA M.C. AMEX
PAR TÉLÉPHONE
286-1200

LES MOTS CROISÉS



Horizontalement

- 1—Désapprendre. — Maladie infectieuse.
- 2—Enfermer. — Douleur.
- 3—Vrière des plantes grimpantes.
- 4—Construction qui fournit des points d'appui au grément de beaupré (Mar.).
- 5—Plante grimpante. — Lustre.
- 6—Personne bavarde. — Fourche à trois pointes.
- 7—Tantale. — Confidentielle.
- 8—Qui n'a ni aiguillon ni épines (Bot.). — Dans.
- 9—Cuire dans la poêle. — Molybdène. — Écorce de chêne.
- 10—Roue à gorge. — Relatif au sternum.
- 11—Élément de l'os iliaque. — Sert à lier.
- 12—Fait juridique. — Champignon à lamelles roses.

Verticalement

- 1—Partie de la tête. — Argent.

- 2—Qui croit dans les lieux humides.
- 3—Délimiter. — Naïf.
- 4—Déchiffre. — Faire usage.
- 5—En outre. — Doctrine condamnée par l'Eglise.
- 6—Infinitif. — Sert à lier. — Centimètre. — Expression de la voix.
- 7—Désert de pierres.
- 8—Peu souvent.
- 9—Sel de l'acide iodique. — Pas un.
- 10—Poisson voisin du saumon. — Greffe.
- 11—Naseau. — Savant en matière de folie.
- 12—Bière anglaise. — Tortillard. — Double règle.

Solution de samedi

1. BRACELET
2. EPI
3. OUVRIERISME
4. NEO-DUR
5. HERBERTAIS
6. ETERROISME
7. UVAL
8. ENONCER
9. RUILE
10. ST-LETT
11. CRUX
12. L'ASPER
13. HELIUM
14. ETIRER
15. ETANG
16. LACERER
17. BASIL

101 Propriétés à vendre

APRIS RÉDUIT: Bellefeuille, 30 min. de Mtl, accès autoroute. Bungalow 1986, 9½ pièces \$124,000. 1-438-4656

ADJACENT OUTREMONT
3121 Brighton, 6½ x 7½, complètement rénové, \$398,000. 951-3539. 739-5038, 735-9133.

DU MUSÉE: Résidence de prestige. Imposantes boiseries de chêne et acacia. Superbes foyers dans immense salon 18' salle à dîner et boudoir. 10 chambres plus. Garage et stationnement pour plusieurs autos. Anne-Marie Larue, 483-2177 — 934-1818. Montréal Trust Ctr.

LEVEY Bord du lac St-Louis, à 20 min. de Montréal. Bungalow grand terrain, 71,000 p.c., foyers, planchers en bois de rose. Poss. de revenus. VUE SUPERBE. \$298,000. Faut vendre immédiatement. MARIELLE NICOLE: 692-4687, 691-5955. Royal LePage ctr.

MAISON HISTORIQUE 1839 en excellent état Canadienne en pierre, 3 étages, 100,000 p.c. de terrain. St-Placide, en bordure du lac des Deux-Montagnes. Site magnifique. Accès à marina privée, tennis. 1-258-4651, 1-258-4304.

OUTREMONT: Cottage semi-dét., 9 pièces, s/s fini, jardin, garage. Rue paisible, près U de M., écoles, métro. Pas d'agent. S.V.P. 733-5925

OUTREMONT: Maison d'une EXTRA-ORDINAIRE ÉLEGANCE. Entrée privée pour appartement ou bureau au sous-sol, 4 c.c. avec salle de bains privée. 4 magnifiques pièces de réceptions. Cuisine ultra moderne. Terrasses et accès au toit. UNIQUE! Anne-Marie Larue, 483-2177 — 934-1818. Montréal Trust Ctr.

REPENTIGNY
Boisé, propriété de prestige, avec style exclusif, hectare, incluant garage, sur superbe terrain dans un croissant, \$179,500.
Michel Ethier, Re/Max Unis ctr. 585-9500, 581-0001

ST-HILARION Charlevoix. Maison à remise, atelier, terre et bois 26 x 6 arpents. Denis: (418)457-3849, 435-2332.

STE-JULIE: maison neuve, garage, libre immédiatement. Aubaine à 5%. Pas d'agent, 655-1400.

113 Propriétés à revenus à vendre

DUVERNAY
3 x 5½, 2 x 4½, 2 garages, brut: \$28,704, net: \$19,414. Prix de \$239,000. 622-5614.

REPENTIGNY: Bungalow, près du Pont Lévesque, 6 chambres à coucher, 1er étage, 6 chambres louées, bon revenu. 581-3000.

121 Condos à louer

1489 ST-ANDRÉ, condo 2 c.c., avec 4 app. électroménagers, \$650, + services. Références exigées. Disponible immédiatement. 274-6165.

MONT ST-LOUIS, très grand studio avec mezz., immenses fenêtres, 3 appart., \$900/m., stat. disp. 288-6178.

VIEUX-MTL, moderne et élégant, jardin, entrée privée, 2 c.c., superbes s/bains, foyer, clim., \$1,100/m., garage disponible. 288-6178.

122 Condos à vendre

VIEUX TERREBONNE, condos 3½, 4½, 5 unités seulement, occ. déc 89. 130 rue St-André, 661-3525, 666-6054.

125 Chalets à louer

AU MONT-TREMBLANT: A louer 6 mois ou à vendre. Foyer, près des pentes de ski. \$550/mois. 322-1629

CHALET BORD LAC BROME, près de Sutton, Bromont, 3 chambres, saison ou mois. Bur.: 738-1660, rés.: 453-8554, demander Gilles Ethier.

SKI ALPIN ET RANDONNÉE
Ste-Agathe, maison meublée, 3 chambres, g. stationnement, patin, Lac-des-Sables, après 18h, 1-819-326-5347.

STE-ADELE
Chalet 3½, 15 nov. au 15 mai, \$1,900. 733-2284

145 Terres, fermes à vendre

ST-ROCH DE L'ACHIGAN, terre à jardinage, 90 arpents, drainer, maison plus bâtiments, idéal pour l'élevage de chevaux, 663-6453.

149 Terrains à vendre

A LAVAL
Terrains, bungalow + duplex, avec services. 669-3841, 669-4910.

DOMAINE BASILE-ROUTHIER
Terrain prestigieux, bord du lac des Deux-Montagnes, à St-Placide. Site magnifique et protégé, à 40 min. du centre-ville. Maison privée, tennis, services. \$3 à \$5/p.c. 1-258-4651, 4304.

149 Terrains à vendre

CHAMBLY: Domaine du Golf, prêt à construire pour maisons de prestige. 674-4250

160 App. et log. à louer

R.D.P., 2 mois gratuits. Ehl ouit au 10541 boul. PERRAS. Occupation immédiate, 38 logements modernes. Grand 4½ pces, salon + dinette, aire ouverte, tapis m./m. GRAND 8 pièces, style condo, bain four-billon, salle à manger familiale, foyer, planchers céramique + tapis, boiseries de pin. Le départ est donné. Nous n'attendons que vous. Info: 494-9515 + 18 et 468-4759.

160 App. et log. à louer

A LEMOYNE - ST-JOSEPH: Log. neufs, 3½ - 4½, planches bois, porte patio, tapis, entr. lav/séch. \$375 à \$450. Libres. Références 677-5905

CENTRE-VILLE, grand 3½, entièrement meublé, édifice prestigieux, court terme. 282-0703.

MOREAU & SHERBROOKE, 2 min. m-tro Préfontaine, 8 pièces, rénové, en excellente condition. 9 à 5h: 848-9770. Soir: 845-4237.

OUTREMONT Grand 3½, très ensoleillé, près U de M (Willowdale). Frigo, cuisinière, chauff., eau chaude, ascenseur. \$543. Sous-location, 1er nov. 738-2561.

OUTREMONT: S-local, Gr. 5½, entre-sol, très clair. Bernard McEachern. Cuisin./frigo, très agréable. \$700. chauff. eau chaude. 276-9868, 274-1904

PENTHOUSE UNIQUE: 8 pces, piscine, sauna foyer, privés au Ph. 3½, 4½ béton. 420 Victoria, 672-8505, 672-8950

PLATEAU, face Parc Lafontaine, beau grand 5½, \$685/mois, s/loc. Soir: 597-2198

PRÈS UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL superbe 3½ meublé, à louer à la semaine. 343-5973 ou 735-7528.

SALABERRY, près Gouin, beaux 3½ - 4½, foyer, près bord de l'eau, 5 min. du métro. Tel: 447-1448, 336-7497 ou 336-6967

ST-HUBERT, 5½, chauffé, poêle/frigo fournis, \$660/mois. 522-6234, 845-4090

VILLE ST-LAURENT: Grand 3½, rénové, équipé, chauffé, clair. \$425/mois. 1er nov. 748-6319

251 Bureaux à louer

AI BEAU petit bureau, tapis, chauffé, métro Jean-Talon. \$300. 384-2123, soir: 665-2023.

JEAN-TALON (près Lacordaire)
Bureaux jusqu'à 3,700 p.c., stat. facile, tout inclus. 253-6633, 259-7229

LAURIER: Près St-Urbain. Bureau environ 1,100 p.c., entièrement rénové. Libre immédiatement. 692-8882 — 670-6065

VERDUN
espace de bureau de 2,000 à 5,000 p.c., 6 mois gratuits. Pour locataires sérieux et solvables. \$8/p.c. 363-9153, 363-7046.

259 Espaces commerciaux à louer

7130 ST-LAURENT
Près Jean-Talon. Local semi-commercial. 2,175 p.c. avec sous-sol. Poss. option d'achat. 271-7628, 387-3960.

BÉLANGER 3163, magasin à louer, libre 1 mois gratuit, 725-4833, 641-1729, 641-1371.

TRÈS BON EMPLOIEMENT
RUE MONT-ROYAL
SOUS-LOCATION. 527-1874.

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
286-1200

263 Espaces commerciaux à vendre

ACHETONS GRANDES BATISSES: Comm. et industr. Pas d'agents. Secteur en ville etc. — Gabriel, Soir, 842-8346 jour, 939-2096 \$1,000,000 à \$40,000,000

268 Espaces industriels à louer

ROSEMONT, 5000 pi.ca. ou moins, imm. béton, climatisé, syst. d'alarme, stat. 10 voitures. Yvon 374-1332.

269 Propriétés commerciales

TERREBONNE, 1650 ch. Gascon, bâtisse commerciale neuve, entièrement climatisée, 7,500 p.c., terrain 25,000 p.c., sur rue très achalandée, revenu garanti, parfait investissement. G. Lemay, 621-6909.

275 Locaux à louer

COIN IBERVILLE/MT-ROYAL
Locaux à louer 668-8570

VILLE ÉMARD Boul. Monk. Bonne location, 800 pi. + sous-sol. \$650. 1er déc. ou avant. 487-7132, 487-9931.

283 Commerces à vendre

BOUCHERIE française, clientèle établie, haut de gamme, rendement exceptionnel, M. Trudeau: 591-6501.

DÉPANNEUR à Laval, bien situé, chiffre d'affaires \$400,000/an. Plus valdeuse. \$75,000. 669-7847.

287 Commerces à louer

MAGASIN, 1,000 p.c. à louer, avec sous-sol, parking et accès arrière facile. Boul. Gouin Ouest, Roxboro, 334-5023, 684-8066.

351 Ameublements

AVIS AUX CONSOMMATEURS
Meubles de manufacture à prix de gros. 351-7078. A. Tessier Lée.

375 Instruments de musique

PIANO À QUEUE de marque Chickering en acajou noir, prix \$10,000, disponible, valeur \$18,000. Après 18h, 525-0768.

PIANOS HEINTZMAN NEUFS

Prix réguliers \$6,250. Pour seulement \$3,800. **Pianos neufs Heintzman** Prix réguliers \$5,400. Pour seulement \$2,900. **Spécial jusqu'à fin octobre** AMANTY MUSIC, 311 BEAUBIEN EST 274-5413

SET DE DRUM: 4 mcs., Pearl GLX Super Pro, Yamaha, recording snare, 6 symboles, stui, \$2,100. M. Brock: 633-9284.

391 Antiquités

ACHAT à prix élevé. Achetons gravures (cart., tableaux anciens, bijoux or, argent, tapis, laliques, statues bronze et marbre. Successions complètes. Antiquités Guy: 2325, Guy: 935-3600.

407 Offres d'emploi

CONNAISSANCE de l'anglais du français, dactylo, traduction anglais/français, français/anglais. Avec exp. Envoyer C.V.: 22, Prince, Vieux-Mtl, H3C 2M8, att. Tina.

510 Cours

ANGLAIS COURS PRIVÉS, professeur diplômé, immersion, \$45. pour 2 heures: 481-9474.

551 Déménagement

A BAS PRIX! Appelez PIERRE. Déménagement de tous genres. Estimation gratuite. 937-9491.

GILLES JODOIN TRANSPORT INC. Déménagement de tous genres, spécialité: appareils électriques. Assurance complète. 253-4374.

559 Entretien, réparations, rénovations

PLÂTRIER, JOINTS, pose de gyproc, travail professionnel. 255-9245

577 Astrologie, ésotérisme

ANALYSE PERSONNELLE
Médium: cartes et tarots. Louise: 933-9790.

578 Santé

MASSOTHÉRAPIE, chinois, européen, douleur, relaxation, sportif. 3 Ave. Cornwall, V.M.R. 738-7917.

590 Préparation de curriculum vitae

PAR UN PROFESSIONNEL
Service personnalisé. Métro Laurier. 843-7189

591 Occasions d'affaires

BUREAU DE COMPTABLE
Recherche investisseurs(es) pour prêts commerciaux ou 2ième hypothèque. Rendement très élevé, risque très minime. Capital maximum \$5,000. (418)527-3467.

QUÉBEC

Occ. d'affaires. de 20 à 147 logements, de préférence particulier à particulier. Entretien supérieur. 1-622-9095.

675 Bateaux, moteurs, yachts, voiliers

TROJAN 31 pi., 1967, vente rapide, cause divorce, \$18,000. 527-8671 local 2629 de 9h à 16h.

695 Automobiles à vendre

'89 FOX GL NEUVE À PARTIR \$9,995⁰⁰
PREP. TRANS. INCLUS
POPULAR 274-5471
31-10-89

695 Automobiles à vendre

RENAULT 18, 1981: Aut., Blaupunkt. 1 proprio, impeccable. 8 pneus. 41,900km. \$2,000. 256-7779

TOYOTA TERCEL 126 SR5, familiale, 4 X 4, 8 Michelin, \$6,000. 583-6078

VOLKSWAGEN FOX GL '88, 4 portes, 165,000 km. Impeccable, \$8,400. 849-3988, 523-3897.

DECÈS

COURVAL (Jean Philippe) — À Montréal, le 28 octobre 1989, est décédé à l'âge de 18 ans Jean Philippe Courval, fils de Maxime Courval et de Suzanne Duchesne.

Il laisse dans le deuil sa soeur Isabelle, ses grands-parents M. et Mme Gérard et Étienne Duchesne.

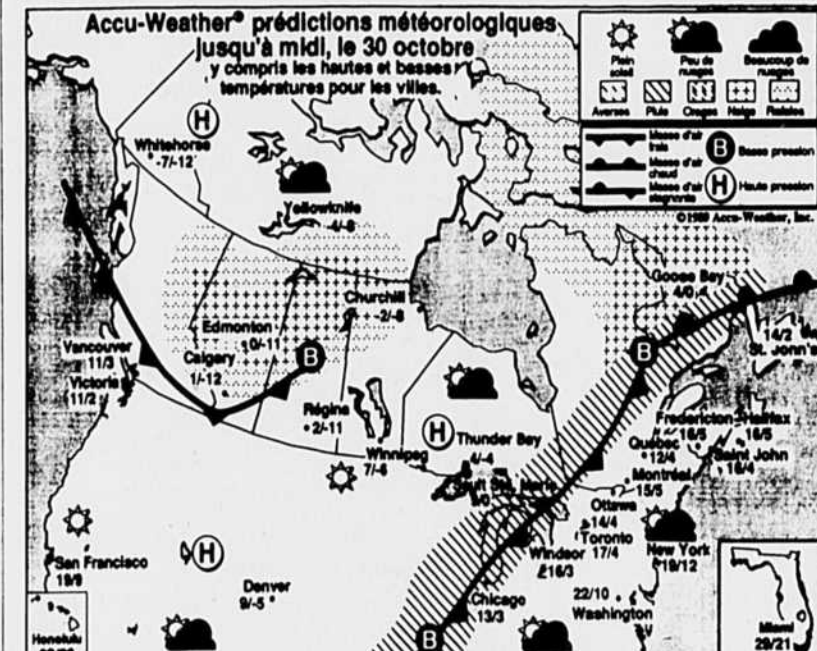
Il sera exposé à la Résidence funéraire Magnan Poirier Inc. 7388 Vial. Les funérailles auront lieu mardi, le 31 octobre 1989 à 10 h en l'église Ste-Angele de Mériel et de là au cimetière de Sorel.

Des dons à la fondation de l'Hôpital de Rivière des Prairies seraient appréciés, 7070 boul. Perron, Montréal H1E 1A4.

Salon fermé de 17 h à 19 h.

DK PNEUS ET SERVICES
BALANCEMENT, ALIGNEMENT, SUSPENSION, FREINS
Montréal - Bonaventure 405 de l'Inspecteur, 393-3505
Laval - Chomedey 1495, des Laurentides, 669-3141

LA METEO



Situation générale: le temps exceptionnellement doux qui a eu cours, sur le sud du Québec, toute la fin de semaine, alors que des conditions nuageuses régnaient dans les autres secteurs de la province, avec des températures de saison, se poursuivra aujourd'hui.

En effet, peu de changement est attendu pour aujourd'hui et demain, mardi, dans la majorité des régions.

Toutefois, la durée du brouillard peut varier considérablement d'un matin à l'autre.

MONTRÉAL
Généralement ensoleillé; brumeux en matinée. Vents modérés par moments. Max.: 20. Un ciel généralement ensoleillé fera la fête, demain; néanmoins, ce sera brumeux durant la matinée.

LEVÉ DU SOLEIL 7 h 31
COUCHER: 17 h 44

QUÉBEC

Abitibi et Témiscamingue: en matinée, le temps sera brumeux; par la suite, le ciel sera nuageux avec quelques averses. Probabilité de précipitations: 30 %. Max.: 14. Demain, le temps sera de pluie ou de brume passagère.

Réservoirs hydroélectriques Cabonga et Gouin, ainsi que la région du Lac-Saint-Jean: brumeux en matinée; par la suite, ennuagement et possibilité d'averses. Vents modérés. Probabilité de précipitations: 30 %. Max.: 18. La journée de demain se déroulera sous un ciel nuageux avec quelques averses.

Pontiac, Gatineau, Lièvre et Laurentides: brumeux en matinée; ciel variable par la suite. Vents modérés par moments. Max.: 18. Demain matin, le ciel sera brumeux et il deviendra variable par la suite.

Hull-Ottawa, Cornwall, Drummondville et Estrie: généralement ensoleillé; brumeux en matinée. Vents modérés par moments. Max.: 20. Un ciel généralement ensoleillé fera la fête, demain; néanmoins, ce sera brumeux durant la matinée.

Trois-Rivières, La Beauce et Québec: brumeux en matinée; ciel variable par la suite. Vents modérés par moments. Max.: 18. Un ciel nuageux avec des éclaircies précèdera demain.

Saguenay, La Tuque et réserve faunique des Laurentides: brumeux en matinée; par la suite, le ciel sera variable. Et il soufflera des vents modérés par moments. Max.: 16. Demain, le temps sera nuageux et il y aura possibilité d'averses.

Charlevoix, Rivière-du-Loup, Rimouski et vallée de la Matapédia: brumeux en matinée; ciel variable par la suite. Vents modérés par moments. Max.: 12. La journée de demain s'annonce nuageuse et il y aura une possibilité d'averses.

Sainte-Anne-de-Monts, parc de la Gaspésie, Gaspé et parc Forillon: nuageux et brumeux. Max.: 10. Demain, le temps sera nuageux avec quelques averses.

Baie-Comeau et Sept-Îles: plutôt nuageux et possibilité d'averses. Probabilité de précipitations: 30 %. Max.: 8. Au programme de demain, du temps nuageux avec quelques averses.

Basse-Côte-Nord, Ile d'Anticosti et secteur à l'ouest de Chevery: nuageux avec un peu de pluie ou de brume. Probabilité de précipitations: 60 %. Max.: 6. Demain, mardi, le temps sera nuageux avec quelques averses.

Secteur de Chevery et à l'est de ce secteur: nuageux et brumeux; possibilité d'averses. Vents modérés. Probabilité de précipitations: 30 %. Max.: 6. Demain, le ciel sera nuageux avec quelques averses.

Cette femme travaille pour Centraide.

Voici ses patrons.



Clémence, 40 ans
Mère seule
Pointe-aux-Trembles



David

SPORTS

KOSAR ET LES BROWNS FONT DES MIRACLES CONTRE LES OILERS

La défensive vient à la rescousse des Bears

CHICAGO (AP) — Le quart Jim Harbaugh est venu à la rescousse de l'offensive, pendant que la défensive des Bears de Chicago (5-3) a retrouvé son aplomb dans un gain de 20-10 contre les Rams de Los Angeles (5-3), qui mettaient un terme à une série de trois défaites des Bears.

« La défensive a joué avec la ténacité caractéristique des Bears, a dit l'entraîneur-chef Mike Ditka. L'offensive a mis du temps à se mettre en marche, mais nous nous sommes rendu compte que nous pouvions toujours courir avec le ballon. »

La défensive avait permis 102 points à l'adversaire au cours de la série de trois défaites, mais hier elle a limité la puissante offensive des Rams à 252 verges de gains. Los Angeles n'a pu se rendre jusqu'à la ligne de 20 des Bears qu'à 6:03 de la fin, lors d'un passe de 68 verges qui a mené au touché de Greg Bell.

Browns 28, Oilers 17
À Cleveland, Bernie Kosar a tout fait sauf sortir un lapin de son chapeau.

Complètement neutralisés par la défense des Oilers de Houston (4-4) en première demie, les Browns de Cleveland (5-3) ont eu recours à des jeux truqués lors de trois de leurs

quatre séries de jeux qui les ont menés à des touchés en deuxième demie, dans un gain de 28-17.

Les Browns tiraient de l'arrière 10-0 après la première demie. Lors de leur première série de jeux de la deuxième demie ils ont eu recours à un jeu renversé de Reggie Langhorne, bon pour 18 verges, pour ainsi préparer le touché de Kosar sur une course de cinq verges.

Lors de leur série de jeux suivante, les Browns y ont mis toute la gomme. Le demi Eric Metcalf a reçu le ballon des mains de Kosar puis l'a retourné à ce dernier et Kosar a repéré l'ailier espacé Webster Slaughter complètement seul, avec dix verges d'avance sur les demis défensifs, pour un touché de 80 verges.

La troisième possession du ballon par les Browns n'a duré que deux jeux, lorsque Kosar a complété une passe de touché de 77 verges à Slaughter.

Patriots 23, Colts 20
À Indianapolis, Greg Davis, qui avait raté un placement de 46 verges à la fin du quatrième quart, s'est repris de belle façon d'une distance de 51 verges à 5:03 de la fin de la prolongation, pour donner aux Patriots de la Nouvelle-Angleterre (3-5) un gain

de 23-20 contre les Colts d'Indianapolis (4-4).

Davis avait de plus fait mouche de distances de 47 et de 48 verges au quatrième quart.

Saints 20, Falcons 13
À la Nouvelle-Orléans, Dalton Hiliard a franchi la ligne des buts sur une course d'une verge, à 2:12 de la fin, pour aider les Saints (4-4) à venir à bout des Falcons d'Atlanta (2-6) au compte de 20-13.

Le second Pat Swilling a mené la charge pour la défensive des Saints, avec trois plaqués du quart Chris Miller en plus de provoquer deux revirements.

Bengals 56, Buccaneers 23
À Cincinnati, Boomer Esiason a égalé son record d'équipe de cinq passes de touché, dans une victoire sans équivoque des Bengals (5-3) contre les Buccaneers de Tampa Bay (3-5).

Les Bengals n'avaient pas inscrit de touché au cours des sept quarts précédents le match d'hier, mais ils n'ont pas mis de temps à sortir de leur léthargie avec des passes de touché d'une verge à Rodney Holman et de huit verges à Eddie Brown en première demie. Esiason a complété trois autres passes de touché en deuxième demie, pour égaliser la marque qu'il avait établie en 1986 lors d'une victoire de 52-21 contre les Jets de New York.

Steelers 23, Chiefs 17
À Pittsburgh, les Steelers (4-4) ont gaspillé une avance de 16 points mais sont ensuite revenus de l'arrière,

pour l'emporter 23-17 contre les Chiefs de Kansas City (3-5).

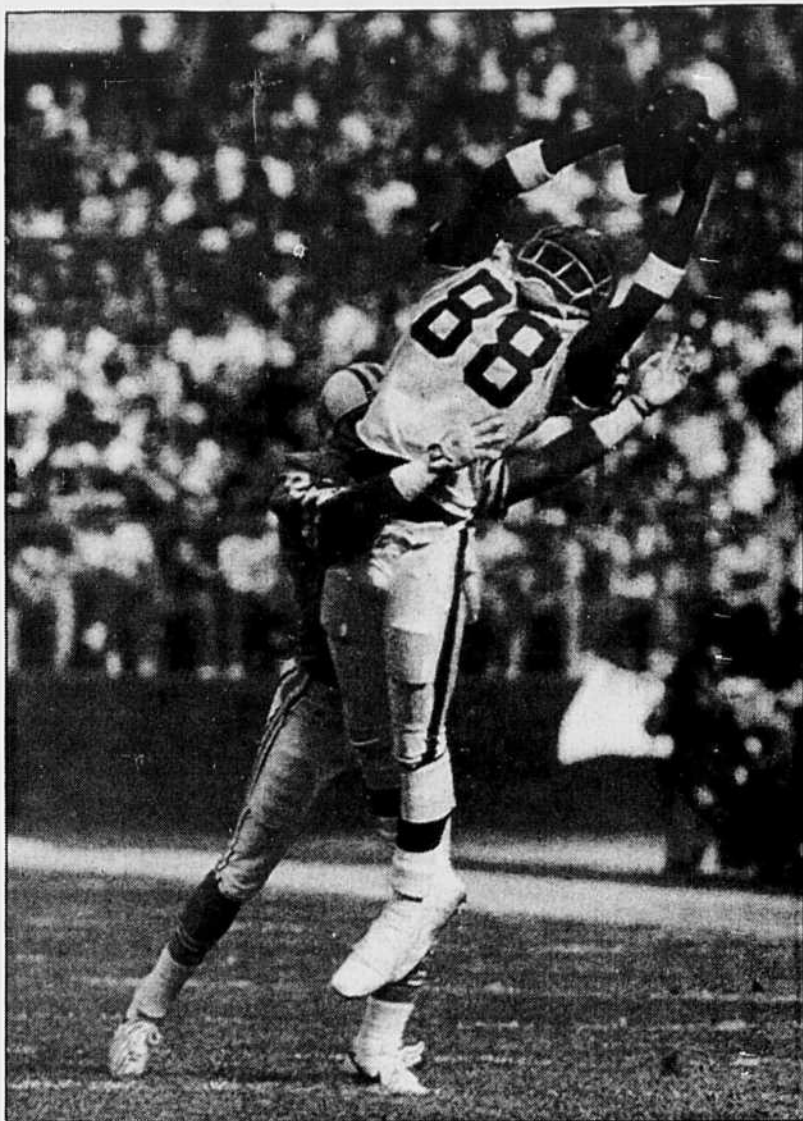
Le quart Bobby Brister effectuait un retour au jeu pour les Steelers, après une absence de deux semaines à cause d'une blessure au genou. Il a complété deux passes de touché à Louis Lipps, dont une décisive de 64 verges au quatrième quart.

Packers 23, Lions 20
À Milwaukee, un placement de 38 verges de Chris Jacke, après une interception de Mike Murphy sur le premier jeu de la période de prolongation, a donné aux Packers de Green Bay (4-4) une victoire de 23-20 aux dépens des Lions de Detroit (1-6).

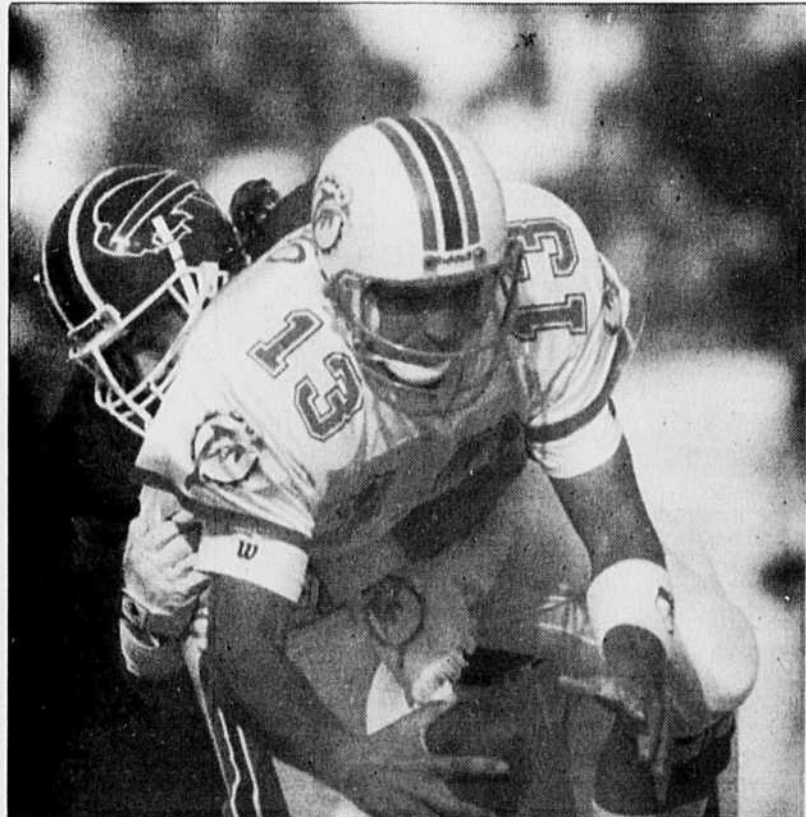
Jacke, qui avait raté la cible d'une distance de 50 verges au dernier jeu du quatrième quart, a réussi le placement victorieux trois jeux après que Murphy eut intercepté la passe que Rodney Peete destinait à Walter Stanley, le long de la ligne de touche.

Cards 19, Cowboys 10
À Irving au Texas, Mike Zordich a inscrit un touché sur un retour d'interception de 16 verges, et Al Del Greco a réussi quatre placements dans une victoire de 19-10 des Cards de Phoenix (4-4) contre les Cowboys de Dallas (0-8), toujours en quête d'une victoire.

Les partisans des Cowboys ont manifesté leur mécontentement à l'égard de la performance du quart Steve Walsh, qui a tenté 49 passes mais n'en a complétées que 21, en plus d'être victime de deux interceptions.



Reggie Langhorne capte une passe de touché de huit verges de Bernie Kosar lors de la victoire des Browns de Cleveland contre les Oilers de Houston.



Le quart des Dolphins, Dan Marino, est plaqué derrière la ligne de mêlée par Jeff Wright, des Bills de Buffalo, au deuxième quart du match opposant les deux équipes, hier. Il s'agissait du premier refoulement de Marino au cours de ses 19 derniers matchs.

Dernier coup d'éclat de Jeannie Longo

La Française bat son propre record du monde de l'heure en salle

MOSCOU (AFP) — Sortie en beauté pour Jeannie Longo. La Française, qui a déclaré arrêter la compétition désormais, a réussi un dernier coup d'éclat, hier à Moscou, en battant son propre record du monde de l'heure en salle, avec 45,016 km, sur la piste du vélodrome olympique de Krylatskoye.

« Cela a été très dur, une heure très difficile pour moi car j'ai dû puiser dans mes réserves et surtout moralement pour arriver », a confié la Grenobloise juste après sa tentative victorieuse. Deux jours avant son 31e anniversaire, elle a amélioré de 298 mètres son précédent record qui datait du 7 novembre 1986 lorsqu'elle avait parcouru 44,718 km à l'occasion des Six Jours de Grenoble et a conclu une série unique entamée le 25

septembre dernier à Mexico. En cinq semaines, de Mexico à Moscou en passant par Paris, la triple championne du monde en titre a amélioré huit records du monde. Sur les distances intermédiaires (3, 5, 10 et 20 km) et surtout la distance mythique de l'heure. Elle a porté ainsi le record absolu à la hauteur de 46,352 km, le 1er octobre dernier dans la capitale mexicaine, et celui sur piste couverte au-delà de la barrière des 45 km.

À Moscou, Longo a cependant peiné. « Je sentais que je n'étais pas dans l'allure, j'ai souffert tout de suite des jambes », a-t-elle déclaré en expliquant qu'elle n'était pas au mieux de sa forme pour cette dernière tentative de record du monde qui venait « tard dans la saison ».

Pour son dernier record, elle avait voulu profiter des bienfaits de l'entraînement suivi pour ses records « mexicains ». Équipe réduite, tentative effectuée en fonction des disponibilités de la piste très rapide du vélodrome olympique, la démarche a été radicalement différente de celle adoptée pour l'expédition de Mexico.

Mais toujours effectuée avec l'assistance de son entraîneur et mari Patrice Ciprelli, « la tête chercheuse de la cellule de recherche que j'ai formée » selon une expression imagée qu'elle a donnée dernièrement pour expliquer son extraordinaire carrière.

Longo, en fait, a trouvé des conditions moins favorables qu'espéré à cause des premiers frimas moscovites. Elle a avoué avoir souffert des

différences de température et même, ce qui est exceptionnel chez elle, avoir sacrifié à la sieste...

Partie hier peu après 13 h 30, sur un vélo de 6,5 kg équipé d'un développement de 56 X 16 (roue lenticulaire arrière de 700 mm de diamètre avec boyau de 18 mm, roue avant de 600 mm de diamètre à 16 rayons avec boyau de 16 mm), elle a connu un passage très difficile entre les 10e et 20e kilomètres. « Elle était bloquée », a expliqué Patrice Ciprelli en invoquant « la tension de la dernière course ».

« J'arrête sur un effort très difficile », a-t-elle déclaré encore en érudant une question sur une éventuelle participation aux Jeux Olympiques de Barcelone.

AVIS PUBLICS

Avis est par les présentes donné que la compagnie LES PRODUITS R.V. INC. et sa version R.V. PRODUCTS INC. constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, Partie 1A, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera à l'inspecteur général des institutions financières de la province de Québec la permission de se dissoudre.

Montréal, le 26 octobre 1989
PHILLIP, FRIEDMAN, KOTLER
PROCEURS DE
LES PRODUITS R.V. INC.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
No. 500-02-03259-891

COUR DU QUÉBEC
CHAMBRE CIVILE
COMM. DES NORMES DU TRAVAIL
Partie demanderesse
VS
2544-5410 QUÉBEC INC.
Partie défenderesse
La défenderesse, 2544-5410 QUÉBEC INC., d'adresse incertaine, est par la présente requise de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la présente insertion.

Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis selon l'art. 119a C.P.C. a été laissée à la Direction générale des Greffes au Palais de Justice de Montréal à son intention. Faute par la défenderesse de comparaître dans ce délai, Statuer sur la demande. Prononcer jugement par défaut avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.

Montréal, ce 26 octobre 1989
DOMINIQUE DIBERNARDO
Protonotaire-adjoint
Me Daniel Pélouquin
Mes Parent & ass.
2 complexe Desjardins, 24ème étage
Montréal.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
No. 500-11-00372-892
O. 065868

COUR SUPÉRIEURE
« EN FAILLITE »
DANS L'AFFAIRE DE FAILLITE DE
Daniel Lapierre
6789, Chosy
St-Léonard, Qué.
H1T 2J4
N.A.S.: 240-578-393
et/ou
Daniel Lapierre Aluminium Enr
5192, Beaubien
Montréal, Qué.

AVIS AUX CRÉANCIERS
DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
AVIS est par les présentes donné que Daniel Lapierre a fait une cession le 19 octobre 1989, que la première assemblée des créanciers sera tenue le 14 novembre 1989 à 11h00 a.m. au bureau du Séquestre Officiel, Complexe Guy-Favreau, 200 boul. René-Lévesque Ouest, Basile 00, Tour Ouest, Chambre 07, Salle #1 ou #2, Montréal, Québec, et que pour avoir le droit de voter, les créanciers doivent déposer entre mes mains avant l'assemblée les preuves de réclamations et au besoin, les procurations.

Les réclamations à l'encontre de l'actif doivent être produites au syndic avant que la distribution ne soit faite, à défaut de quoi, le produit de l'actif sera distribué entre les ayants droit sans égard à ces réclamations. Daté de Valleyfield, ce 25 octobre 1989
Bureau de
J.P. CHATIGNY & ASSOCIÉS INC.,
et Jean-Pierre Chatigny, syndic
348 Chemin Larocque
Valleyfield, Québec, J6T 4C3
Tél.: (514)373-5698 ou 1-800-363-5330.

Province de Québec, District de Longueuil, COUR DU QUÉBEC, No. 505-05-001342-887, BENOIT LA-CRÉTIE, demandeur, vs: JACQUES MARULIN, Jr. et: SÉRIE SÉ-GRIN, défendeurs. Le 9 novembre 1989 à 10h00 de l'après-midi à la place d'affaires du gardien, au no 1078, rue St-Laurent Ouest, en la cité et district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Chevrolet 1976, 2 coffres d'outils. Conditions: ARGENT COMPTANT. Yvan Martimbault, huissier, 447-6400, PELLETIER, BERNIER & MARTIMBAULT HUISSIERS, Montréal, le 26 octobre 1989.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 5 octobre 1989 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à DUQUEST MEDICAL SYSTEMS INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 12e jour d'octobre 1989, sous le numéro 4205672.

Ce 23ème jour d'octobre, 1989
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 17 octobre 1989 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à GABERDINE CLOTHING COMPANY INC./LA COMPAGNIE DE VÊTEMENTS GABERDINE INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 19e jour d'octobre 1989, sous le numéro 4209102.

Ce 23e jour d'octobre, 1989
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 6 octobre 1989 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 167948 CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 18e jour d'octobre 1989, sous le numéro 4208642.

Ce 23e jour d'octobre, 1989
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 28 septembre 1989 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MOISELLE INTERNATIONAL LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 19e jour d'octobre 1989, sous le numéro 4209105.

Ce 23ème jour d'octobre, 1989
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE ROUYN-NORANDA
No. 600-04-000120-898

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre de la famille)
MARIE-CLAUDE CAQUETTE, district de Rouyn-Noranda,
Partie demanderesse
c.
MIGUEL HORATIO LOPEZ ALVAREZ,
Partie défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE est donné à MIGUEL HORATIO LOPEZ ALVAREZ de comparaître au greffe de cette cour situé au 2, avenue du Palais à Rouyn-Noranda (Québec), dans les trente (30) jours de la date de publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de la déclaration et du bref en cette cause ont été remis au greffe à l'intention de MIGUEL HORATIO LOPEZ ALVAREZ.
Lieu: Rouyn-Noranda
Date: 20 octobre 1989
ME CLAUDE GARNIER, P.a.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, No. 500-02-002786-896, BAXTER CORPORATION, demanderesse, vs: RESTON INC., défenderesse. Le 31 octobre 1989, à 10h00 de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse, au no 1330, rue Labadie, en la cité et district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs, saisis en cette cause, consistant en: 1 ordinateur compact Tandy TRS 80, modèle 4D et imprimante, 1 répondeur téléphonique G.E., 2 hauts parleurs, 1 TV couleur 26" RCA, 2 trompettes aluminium, LOT D'OUTILS DIVERS, LOT D'ARTICLES DIVERS, Conditions: ARGENT COMPTANT. MARTIN LATRaverse, huissier, 376-8780, Montréal, le 18 octobre 1989.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, No. 500-02-008063-898, C.E. ELECTRIQUE, PAGO LITEC, demanderesse, vs: GEORGE WOOLEY, défendeur. Le 1er novembre 1989 à 10h00 de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse, au no 10415, boul. Gouin Ouest, en la cité de Roxboro, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 2 purificateur d'air Bionaire 1000, 1 machine Fax Tanafax V8 600 et acc., 2 répondeurs Thomson, 1 lot de radio et hauts parleurs en montre, MEUBLES ET ARTICLES DIVERS. Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE FROST, huissier, 376-8780, Montréal, le 23 octobre 1989.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
No. 500-14-000222-844

COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC,
Partie demanderesse
VS
MARIE ELENA ACERO,
et
ANDRÉ LOYER,
Partie défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE est donné à MARIA ELENA ACERO de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame est, le 13 novembre 1989, à 9h15, salle 2.16, suite à la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de la requête en destitution de tutrice a été remise au greffe à l'intention de MADAME MARIA ELENA ACERO.
Lieu: Montréal
Date: 17 octobre 1989
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.a.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
No. 500-04-002752-898

COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
LISE DION,
Partie demanderesse
c.
LAHCEN RAISS,
Partie défenderesse

LE CURÉ DE LA PAROISSE SACRÉ COEUR DE JÉSUS
et
PROTONOTAIRE DE LA COUR SUPÉRIEURE DE MONTRÉAL
Mis-en-cause

ASSIGNATION
ORDRE est donné à M. LAHCEN RAISS de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame est, le 13 novembre 1989, à 11h00, dans les trente (30) jours de la date de publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de l'action en déchéance d'autorité parentale a été remise au greffe à l'intention de M. LAHCEN RAISS.
Lieu: Montréal
Date: 29 septembre 1989
MICHEL MARTIN, P.a.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, No. 500-05-010849-899
COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
LAURENTIENNE GÉNÉRALE COMPAGNIE D'ASSURANCE INC.,
Partie demanderesse
VS
GEORGES AGYEIKUO,
à ALS
Partie défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE est donné à GEORGES AGYEIKUO de comparaître au greffe de cette cour situé au Palais de Justice de Montréal, 1. Est, rue Notre-Dame, à Montréal, salle 1.100, dans les TRENTE (30) jours de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie du bref et de la déclaration a été remise au greffe à l'intention de GEORGES AGYEIKUO.
Lieu: Montréal
Date: 25 octobre 1989
Mes DeGrandPré, Godin, Avocats
a/s: François Beauchamps
25ème étage Tour de la Bourse
Place Victoria, Montréal
H4Z 1C2
MICHEL MARTIN, P.a.

STRUCTURES MÉTROPOLITAINE
1. Place du Commerce au 230
Ile-Des-Sœurs
H3E 1A4

Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, No. 500-05-010849-899
COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
LAURENTIENNE GÉNÉRALE COMPAGNIE D'ASSURANCE INC.,
Partie demanderesse
VS
GEORGES AGYEIKUO,
à ALS
Partie défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE est donné à GEORGES AGYEIKUO de comparaître au greffe de cette cour situé au Palais de Justice de Montréal, 1. Est, rue Notre-Dame, à Montréal, salle 1.100, dans les TRENTE (30) jours de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie du bref et de la déclaration a été remise au greffe à l'intention de GEORGES AGYEIKUO.
Lieu: Montréal
Date: 25 octobre 1989
Mes DeGrandPré, Godin, Avocats
a/s: François Beauchamps
25ème étage Tour de la Bourse
Place Victoria, Montréal
H4Z 1C2
MICHEL MARTIN, P.a.

STRUCTURES MÉTROPOLITAINE
1. Place du Commerce au 230
Ile-Des-Sœurs
H3E 1A4

Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, No. 500-05-010849-899
COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
LAURENTIENNE GÉNÉRALE COMPAGNIE D'ASSURANCE INC.,
Partie demanderesse
VS
GEORGES AGYEIKUO,
à ALS
Partie défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE est donné à GEORGES AGYEIKUO de comparaître au greffe de cette cour situé au Palais de Justice de Montréal, 1. Est, rue Notre-Dame, à Montréal, salle 1.100, dans les TRENTE (30) jours de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie du bref et de la déclaration a été remise au greffe à l'intention de GEORGES AGYEIKUO.
Lieu: Montréal
Date: 25 octobre 1989
Mes DeGrandPré, Godin, Avocats
a/s: François Beauchamps
25ème étage Tour de la Bourse
Place Victoria, Montréal
H4Z 1C2
MICHEL MARTIN, P.a.

STRUCTURES MÉTROPOLITAINE
1. Place du Commerce au 230
Ile-Des-Sœurs
H3E 1A4

Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, No. 500-05-010849-899
COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
LAURENTIENNE GÉNÉRALE COMPAGNIE D'ASSURANCE INC.,
Partie demanderesse
VS
GEORGES AGYEIKUO,
à ALS
Partie défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE est donné à GEORGES AGYEIKUO de comparaître au greffe de cette cour situé au Palais de Justice de Montréal, 1. Est, rue Notre-Dame, à Montréal, salle 1.100, dans les TRENTE (30) jours de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie du bref et de la déclaration a été remise au greffe à l'intention de GEORGES AGYEIKUO.
Lieu: Montréal
Date: 25 octobre 1989
Mes DeGrandPré, Godin, Avocats
a/s: François Beauchamps
25ème étage Tour de la Bourse
Place Victoria, Montréal
H4Z 1C2
MICHEL MARTIN, P.a.

STRUCTURES MÉTROPOLITAINE
1. Place du Commerce au 230
Ile-Des-Sœurs
H3E 1A4

Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, No. 500-05-010849-899
COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
LAURENTIENNE GÉNÉRALE COMPAGNIE D'ASSURANCE INC.,
Partie demanderesse
VS
GEORGES AGYEIKUO,
à ALS
Partie défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE est donné à GEORGES AGYEIKUO de comparaître au greffe de cette cour situé au Palais de Justice de Montréal, 1. Est, rue Notre-Dame, à Montréal, salle 1.100, dans les TRENTE (30) jours de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie du bref et de la déclaration a été remise au greffe à l'intention de GEORGES AGYEIKUO.
Lieu: Montréal
Date: 25 octobre 1989
Mes DeGrandPré, Godin, Avocats
a/s: François Beauchamps
25ème étage Tour de la Bourse
Place Victoria, Montréal
H4Z 1C2
MICHEL MARTIN, P.a.

STRUCTURES MÉTROPOLITAINE
1. Place du Commerce au 230
Ile-Des-Sœurs
H3E 1A4

Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, No. 500-05-010849-899
COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
LAURENTIENNE GÉNÉRALE COMPAGNIE D'ASSURANCE INC.,
Partie demanderesse
VS
GEORGES AGYEIKUO,
à ALS
Partie défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE est donné à GEORGES AGYEIKUO de comparaître au greffe de cette cour situé au Palais de Justice de Montréal, 1. Est, rue Notre-Dame, à Montréal, salle 1.100, dans les TRENTE (30) jours de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie du bref et de la déclaration a été remise au greffe à l'intention de GEORGES AGYEIKUO.
Lieu: Montréal
Date: 25 octobre 1989
Mes DeGrandPré, Godin, Avocats
a/s: François Beauchamps
25ème étage Tour de la Bourse
Place Victoria, Montréal
H4Z 1C2
MICHEL MARTIN, P.a.

STRUCTURES MÉTROPOLITAINE
1. Place du Commerce au 230
Ile-Des-Sœurs
H3E 1A4

Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, No. 500-05-010849-899
COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
LAURENTIENNE GÉNÉRALE COMPAGNIE D'ASSURANCE INC.,
Partie demanderesse
VS
GEORGES AGYEIKUO,
à ALS
Partie défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE est donné à GEORGES AGYEIKUO de comparaître au greffe de cette cour situé au Palais de Justice de Montréal, 1. Est, rue Notre-Dame, à Montréal, salle 1.100, dans les TRENTE (30) jours de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie du bref et de la déclaration a été remise au greffe à l'intention de GEORGES AGYEIKUO.
Lieu: Montréal
Date: 25 octobre 1989
Mes DeGrandPré, Godin, Avocats
a/s: François Beauchamps
25ème étage Tour de la Bourse
Place Victoria, Montréal
H4Z 1C2
MICHEL MARTIN, P.a.

STRUCTURES MÉTROPOLITAINE
1. Place du Commerce au 230
Ile-Des-Sœurs
H3E 1A4

Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, No. 500-05-010849-899
COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
LAURENTIENNE GÉNÉRALE COMPAGNIE D'ASSURANCE INC.,
Partie demanderesse
VS
GEORGES AGYEIKUO,
à ALS
Partie défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE est donné à GEORGES AGYEIKUO de comparaître au greffe de cette cour situé au Palais de Justice de Montréal, 1. Est, rue Notre-Dame, à Montréal, salle 1.100, dans les TRENTE (30) jours de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie du bref et de la déclaration a été remise au greffe à l'intention de GEORGES AGYEIKUO.
Lieu: Montréal
Date: 25 octobre 1989
Mes DeGrandPré, Godin, Avocats
a/s: François Beauchamps
25ème étage Tour de la Bourse
Place Victoria, Montréal
H4Z 1C2
MICHEL MARTIN, P.a.

STRUCTURES MÉTROPOLITAINE
1. Place du Commerce au 230
Ile-Des-Sœurs
H3E 1A4

Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, No. 500-05-010849-899
COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
LAURENTIENNE GÉNÉRALE COMPAGNIE D'ASSURANCE INC.,
Partie demanderesse
VS
GEORGES AGYEIKUO,
à ALS
Partie défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE est donné à GEORGES AGYEIKUO de comparaître au greffe de cette cour situé au Palais de Justice de Montréal, 1. Est, rue Notre-Dame, à Montréal, salle 1.100, dans les TRENTE (30) jours de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie du bref et de la déclaration a été remise au greffe à l'intention de GEORGES AGYEIKUO.
Lieu: Montréal
Date: 25 octobre 1989
Mes DeGrandPré, Godin, Avocats
a/s: François Beauchamps
25ème étage Tour de la Bourse
Place Victoria, Montréal
H4Z 1C2
MICHEL MARTIN, P.a.

STRUCTURES MÉTROPOLITAINE
1. Place du Commerce au 230
Ile-Des-Sœurs
H3E 1A4

Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, No. 500-05-010849-899
COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
LAURENTIENNE GÉNÉRALE COMPAGNIE D'ASSURANCE INC.,
Partie demanderesse
VS
GEORGES AGYEIKUO,
à ALS
Partie défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE est donné à GEORGES AGYEIKUO de comparaître au greffe de cette cour situé au Palais de Justice de Montréal, 1. Est, rue Notre-Dame, à Montréal, salle 1.100, dans les TRENTE (30) jours de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

SPORTS

NORDIQUES

Des changements annoncés aujourd'hui

Robert Laflamme
de la Presse Canadienne

QUÉBEC — Une journée mouvementée est à prévoir dans les coulisses du Colisée de Québec aujourd'hui. Trois ou quatre joueurs apprendront leur rétrogradation aux Citadels de Halifax par la direction des Nordiques.

Le directeur général Martin Madden rencontrera la presse à cet effet. Il ne faut donc pas exclure la possibilité que les Nordiques transigent au cours des prochaines heures.

« Des décisions assez importantes seront annoncées demain (aujourd'hui) », s'est contenté de dire, hier, l'entraîneur Michel Bergeron.

« Nous avons réfléchi plus longtemps que prévu, mais nous sommes prêts à passer aux actes », a-t-il indiqué, en ajoutant qu'il désirait gar-

der 22 patineurs dans la Vieille capitale.

Pressé de questions, Bergeron a semé la confusion avec des réponses pouvant prêter à diverses interprétations.

Sans identifier les athlètes sur la sellette, il a tout de même donné des indices quant à l'identité de certains qui éviteront le couperet.

Il a entre autres rassuré certains jeunes joueurs comme Marc Fortier, Curtis Leschyshyn et Ken McRae, qui n'ont pas affronté les Oilers samedi.

« Ils devront cependant contribuer davantage aux succès de l'équipe, a-t-il souligné. Du point de vue des statistiques, nous sommes en droit de s'attendre à plus de leur part. »

S'il s'est montré rassurant à l'égard de certains, Bergeron a laissé entrevoir de forts doutes au sujet de Jeff Brown.

Rappelons que, sans le nommer, Bergeron a affirmé ne plus pouvoir blairer un joueur exerçant un leadership négatif au sein de l'équipe à l'issue du revers de 6-3 face aux Oilers d'Edmonton, samedi.

Hier, il n'a pas rabroué les médias d'avoir accolé le nom de Brown à ses propos. Au contraire, il leur a presque donné raison.

Quand on lui a demandé si le controversé défenseur était le joueur visé par ses déclarations de la veille, le pilote des Fleurdélisés a répondu : « Ça fait partie des décisions qui seront connues aujourd'hui ».

Si on devait lui signifier la route des Maritimes, les Nordiques devaient d'abord soumettre Brown au ballottage.

Le règlement stipule en effet qu'un joueur comptant deux saisons et plus de service dans le circuit doit auparavant être offert aux autres

équipes, avec droit de rappel advenant qu'il soit réclamé.

A l'inverse, un joueur comme Joe Sakic, qui en est à sa deuxième campagne dans la LNH, n'aurait pas à remplir cette condition pour être rétrogradé à Halifax.

Outre Brown, le statut de Daniel Doré, Iiro Jarvi, Jari Gronstrand, Steven Finn et Greg C. Adams doit être considéré comme précaire.

Doré, rappelle-t-on, devra être retourné à son équipe junior, les Voltigeurs de Drummondville, si les Nordiques décident de ne pas le garder à Québec.

Bien qu'elle l'agace quelque peu, la situation des gardiens de but ne sera pas clarifiée aujourd'hui, s'il faut se fier aux paroles de Bergeron.

'Le Tigre' a par ailleurs avancé que les joueurs blessés, David Latta et Stéphane Guérard, seront épargnés par le mouvement de personnel.

Québec en retard sur les autres années

Robert Laflamme
de la Presse Canadienne

QUÉBEC — Après la première tranche de 10 rencontres, les Nordiques affichent leur pire dossier des quatre dernières saisons : sept points répartis en trois gains, six échecs et un verdict nul. Ils ont de plus mal amorcé la tranchée suivante, en perdant 6-3, face aux Oilers d'Edmonton.

Pis encore, la fiche de l'équipe au cours des 10 premiers matches en saison régulière n'a cessé de se détériorer depuis la campagne 1986-87.

Cette année-là, les Nordiques ont accumulé 14 points sous les ordres de Michel Bergeron. La saison suivante, ils ont amassé 11 points avec André Savard

comme entraîneur. L'an dernier, avec Ron Lapointe derrière le banc, les Nordiques ont récolté huit points.

« Pas de panique, a lancé Bergeron, hier. Avec les Nordiques, la planification doit se faire à long terme. Même s'il y a encore plus de travail que nous l'avons prévu, nous savons où nous nous en allons. »

S'il a répété que les Nordiques s'étaient butés à de solides gardiens à leurs trois derniers matches (trois défaites), Bergeron a néanmoins pointé certains aspects sur lesquels ses troupes devront travailler.

« Je m'attendais à beaucoup plus de la part de plusieurs joueurs. Depuis le début de la saison, ce sont les quatre ou cinq mêmes qui ont entraîné l'équipe. »

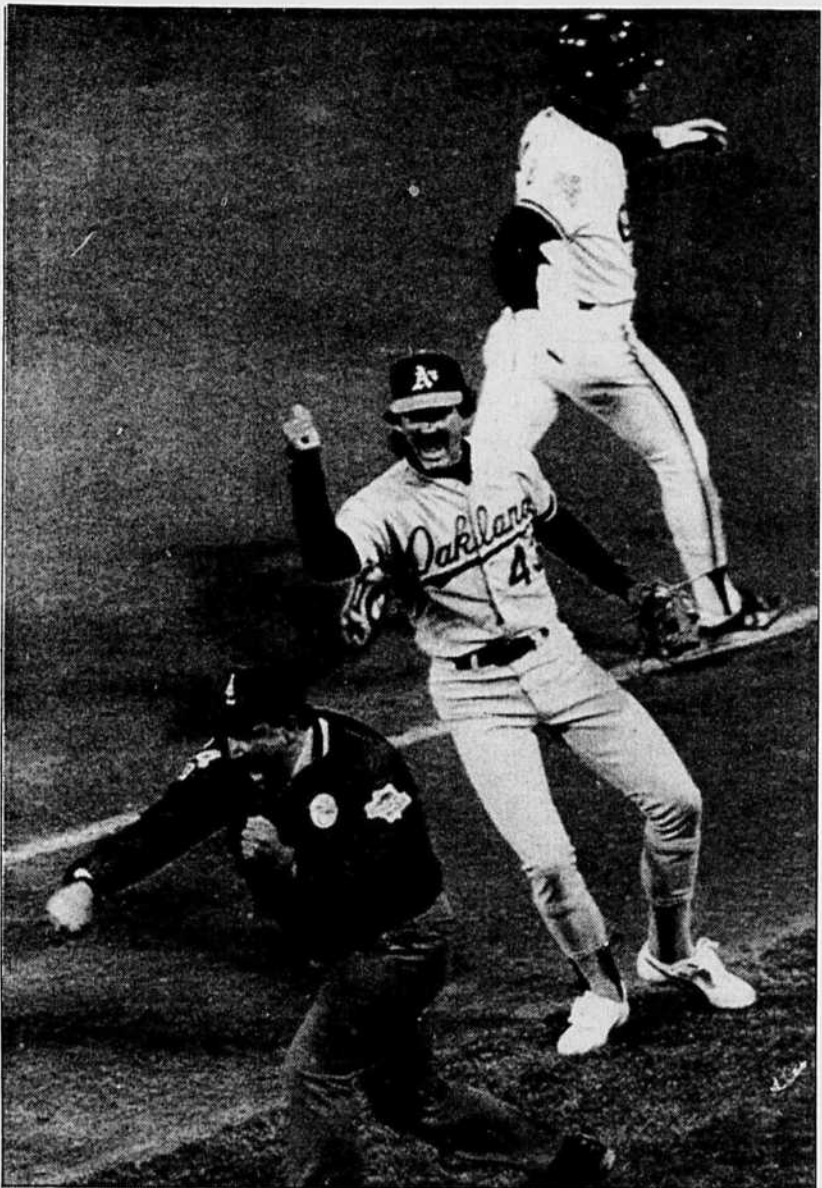


PHOTO AP
Dennis Eckersley capte un relai de Tony Phillips et touche au premier coussin avant Bret Butler pour enregistrer le dernier retrait de la quatrième victoire des A's en série mondiale.

Les A's ont balayé une série mondiale pas comme les autres

14SAN FRANCISCO (AP) — La série mondiale la plus « durable » de l'histoire du baseball majeur a pris fin samedi avec la victoire des Athletics d'Oakland sur les Giants de San Francisco.

Deux ans, 216 victoires, une saison morte gorgée d'innatendus et un séisme ont pavé la voie à la consécration des A's qui peuvent maintenant se targuer d'être « les champions du monde ».

« On anticipe un moment comme celui-ci pendant toute son existence, a déclaré Carney Lansford. Malgré le séisme et les tragédies qui en ont résulté, ça valait la peine d'attendre. C'est un grand moment dans ma vie. »

Quand la série mondiale a repris vendredi après un délai de 11 jours, l'attaque des A's a fait vibrer le Candlestick Park. En deux matches — moins de 24 heures —, Oakland a inscrit 22 points pour épousseter San Francisco.

« Nous formons une équipe surprenante », a commenté candidement Jose Canseco, l'une des vedettes de la série.

L'ambiance qui régnait dans le vestiaire des A's samedi ne ressemblait en rien à celle qui prévalait l'an dernier lorsque l'équipe s'était inclinée en cinq matches face aux Dodgers de Los Angeles.

Canseco s'en souvient trop bien : il avait été blanchi en 23 présences au bâton. Il s'est repris cette année en maintenant une moyenne de .357.

« Cette équipe a de tout : des gens qui peuvent courir, d'autres qui frappent avec puissance et d'autres qui

frappent avec régularité. Et il ne faut pas oublier nos lanceurs, a poursuivi Canseco. Je ne suis pas surpris que nous ayons gagné en quatre parties. Cette équipe est solide et dure à battre. »

Le champagne n'a pas fusé dans le vestiaire des gagnants par respect pour les sinistrés du 17 octobre. Mais la satisfaction était perméable.

« Ça n'a vraiment pas été une série ordinaire, a analysé le joueur d'arrêt-court Walt Weiss. Mais ça n'enlève rien à la satisfaction que l'on peut ressentir. Cette victoire occupe une place spéciale et chacun de nous s'en souviendra longtemps. »

Par ailleurs, Roger Craig a l'oeil sur l'avenir et il croit que le destin réserve de bonnes choses pour les Giants de San Francisco.

« Nous avons remporté le championnat de notre section il y a deux ans et nous avons rafflé le titre de la Ligue nationale cette année, a déclaré le gérant des Giants. En toute logique, nous nous dirigeons vers une conquête de la série mondiale. »

Les Giants, qui ont étalé leurs lacunes offensives et défensives face à la consécration. Certains joueurs pourraient se sentir visés.

De toute évidence, les Giants ont des manques à combler... surtout lorsqu'ils ont affaire à leurs talentueux voisins d'Oakland.

San Francisco a nettement besoin de puissance au bâton, d'un voltigeur de droite efficace et d'un autre lanceur partant de qualité — de préférence un jeune.

Parce qu'ils n'ont pas beaucoup à offrir sur le marché des échanges,

les Giants vont probablement devoir reléguer du côté des joueurs autonomes.

Si les gros canons des Giants ont fait trembler les lanceurs adverses en saison régulière, ils sont restés cois face aux A's en Série mondiale. Leurs lanceurs ont également fait défaut.

Il faut dire que les Giants n'ont jamais pris les devants au cours des quatre matches de la série. Même que, lors des deux derniers, ils ont concédé une avance telle qu'il leur a été impossible de l'emporter malgré d'impressionnantes remontées en fin de rencontre.

Comme la coutume le veut, la chance a été un facteur dans la série et les Giants n'ont pas été privilégiés.

Don Robinson, encore claudiquant après un mois de quasi inactivité en raison d'une inflammation ligamentaire au genou, a pris le chemin des douches après seulement une manche et deux tiers dans le quatrième match.

Rick Reuschel, qui devait être le lanceur partant, a été blessé à l'épaule à l'entraînement et il n'a pas été en mesure d'assumer son rôle dans la rotation partante.

De plus, Scott Garrelts, qui a dominé la Ligue nationale avec une moyenne de points mérités de 2,28, n'a jamais trouvé son rythme de croisière et il a maintenu une mpm de 9,82 en deux départs.

« Nous avons failli à la tâche à plusieurs niveaux, mais je pense que le fait saillant a été notre faiblesse au monticule », a commenté Robinson.



PHOTO AP
Dave Stewart, le gagnant du trophée remis au joueur le plus utile à son équipe en série mondiale.

APPEL DE SENNA

La décision de la FISA après le dernier GP

ADELAÏDE, Australie (PC) — Le champion de la saison 1989 en course automobile de Formule 1 ne sera pas connu avant la fin du dernier Grand Prix qui sera couru dimanche prochain en Australie.

En effet, dans l'appel qu'a logé le pilote Brésilien Ayrton Senna, concernant sa disqualification lors du Grand Prix du Japon, la

Fédération Internationale du Sport Automobile (FISA) ne rendra une décision finale qu'après le dernier Grand Prix.

Si l'appel de Senna est rejeté, Prost serait déclaré champion de la saison. Par contre, s'il gagne son point — et aussi le dernier Grand Prix de la saison —, il conservera sa couronne de champion du monde.

CHAMPIONNAT NABISCO, JOUEUR DE L'ANNÉE, RECORD DE BOURSES

Tous les honneurs échoient à Tom Kite

HILTON HEAD ISLAND, Caroline du Sud (AP) — Le tournoi de golf le plus payant du circuit de la PGA s'est résumé à cinq petits coups roulés : deux ratés par Payne Stewart et trois réussis par Tom Kite qui a remporté le championnat Nabisco au deuxième trou éliminatoire, hier.

Grâce à cette victoire, Kite est devenu le principal boursier de l'histoire du circuit et il a mérité le titre de golfeur de l'année. De plus, en touchant la bourse principale de \$ 450,000, il a porté ses gains cette saison à \$1,395,278, un autre record.

« Rien ne pourra changer le fait que j'ai connu une ronde lamentable au US Open, a déclaré Kite. Sauf que je savais que je pouvais encore remporter un tournoi majeur et je l'ai prouvé aujourd'hui. »

Kite n'a pas eu la tâche facile. Il tirait de l'arrière par deux coups avec deux trous à jouer et ses chances de l'emporter semblaient minces.

Mais les petits roulés ont fait la différence...

Kite en a réussi deux et Stewart en a loupé d'une distance de trois pieds et

le tournoi a été porté en prolongation.

Au deuxième trou éliminatoire, tout s'est décidé : Stewart a flanché sur un roulé de quatre pieds et Kite s'est sauvé avec la victoire.

Jusqu'à maintenant, Kite a amassé \$ 5,600,691 en carrière.

Kite est conscient que les chiffres mentent et que l'argent ne fait pas nécessairement le bonheur.

« Cette statistique (plus de 5 millions en carrière) est trompeuse parce que les bourses ont augmenté progressivement au fil des années, a-t-il déclaré. Ce serait stupide de ma part de prétendre que je suis supérieur à Tom Watson ou Jack Nicklaus. »

Stewart, champion en titre de PGA, a pris le parcours d'assaut, hier, avec cinq birdies consécutifs et il s'est même permis un eagle au neuvième trou.

En entamant le dernier neuf, il détenait une avance de trois coups sur ses plus proches rivaux.

Mais Kite a été méthodique et Stewart a dû se contenter du prix de consolation : \$ 376,000.



Tom Kite

HOCKEY

Ligue nationale

Samedi
Hartford 1, Boston 0
Edmonton 6, Québec 3
Rangers 4, Islanders 1
New Jersey 3, Chicago 2
Toronto 6, Detroit 4
Vancouver 4, Calgary 3

Les meneurs

Parties d'hiver non incluses	b	a	pts
Nieuw'dyk, Cal.	11	13	24
Yzerman, Det.	8	14	22
Makarov, Cal.	3	18	21
Gretzky, LA	6	14	20
Messier, Edm.	8	10	18
Stastny, Qué.	6	12	18
Lemieux, Pit.	5	13	18
Reinhart, Van.	5	13	18
Murray, Chi.	9	8	17
MacInnis, Cal.	3	14	17
Mariois, Tor.	9	7	16
Kurri, Edm.	8	8	16
San'trom, Ran.	8	8	16
Turgeon, Buf.	5	11	16
Bourque, Bos.	1	15	16
Hull, St.L.	11	4	15
Verbeek, Har.	8	7	15
Gartner, Min.	7	8	15
Leeman, Tor.	7	8	15
Nicholls, LA	7	8	15
Thomas, Chi.	6	9	15
Gilmour, Cal.	5	10	15
Richter, MI	5	10	15
Bellows, Min.	9	5	14
Francis, Har.	7	7	14
Maclean, NJ	7	7	14
Shanahan, NJ	5	9	14
Broten, Min.	4	10	14
Damp'sse, Tor.	4	10	14
Savard, Chi.	4	10	14
Steen, Win.	4	10	14

Montréal 5, Pittsburgh 1

Minnesota 6, Phil'phie 5

St. Louis 1, Washington 0

Hier

Boston à Buffalo

Edmonton à Montréal

Los Angeles à Winnipeg

Washington à Chicago

Ce soir

Philadelphie à Rangers

Montréal à Islanders

Chicago à Québec

Los Angeles à Pittsburgh

St. Louis à Wash'ton

Toronto à Minnesota

New Jersey à Vancouver

LIGUE NATIONALE

Conférence Prince-de-Galles

Section Charles Adams

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
MONTRÉAL	13	7	6	0	40	35	14
BUFFALO	11	6	4	1	39	33	13
HARTFORD	13	6	6	1	41	41	13
BOSTON	11	5	5	1	31	32	11
QUÉBEC	11	3	7	1	42	46	7

Section Lester Patrick

RANGERS NY	12	8	1	3	52	36	19
NEW JERSEY	11	6	4	1	41	39	13
ISLANDERS NY	11	3	5	3	41	44	9
WASHINGTON	11	3	6	2	37	44	8
PITTSBURGH	11	3	6	2	39	49	8
PHILADELPHIE	11	2	7	1	32	39	5

Conférence Clarence Campbell

Section James Norris

MINNESOTA	11	7	3	1	42	38	15
CHICAGO	13	7	5	1	51	46	15
ST. LOUIS	10	5	5	0	37	35	10
TORONTO	12	5	7	0	58	65	10
DETROIT	12	4	6	2	42	52	10

Section Connie Smythe

CALGARY	13	6	3	4	41	47	16
VANCOUVER	12	6	5	1	45	46	13
LOS ANGELES	11	6	5	0	44	44	12
EDMONTON	11	4	4	3	42	38	11
WINNIPEG	10	4	6	0	32	40	8

EN BREF...

Carole Rouillard termine 5e à Chicago

CHICAGO (AFP) — Le Britannique Paul Davies-Hale a remporté hier la 12e édition du marathon de Chicago (Illinois). Davies-Hale a couvert la distance en 2:11.25 devant le Soviétique Ravil Kashparov. La Québécoise Carole Rouillard a pris le cinquième rang de l'épreuve féminine en 2:35.20.

La guerre des étoiles du tennis à Paris-Bercy

PARIS (AFP) — La quasi-totalité des étoiles du tennis mondial ont rendez-vous au Palais omnisports de Paris-Bercy où elles se livrent, à compter d'aujourd'hui, une guerre sans merci pour remporter la plus richement dotée des « super séries » du Nabisco Grand Prix avec \$ 1,300,000 de prix.

Martin Gélinas a la confiance des Oilers

François Lemelu
de la Presse Canadienne

MARTIN GÉLINAS était un nom connu avant même d'avoir disputé un seul match dans la Ligue nationale. Le 9 août 1988, soit moins de deux mois après avoir été repêché par les Kings de Los Angeles, il prenait la route d'Edmonton dans l'échange de Wayne Gretzky.

Mais depuis, le jeune homme de Shawinigan est en train de se faire un nom par ses performances sur la patinoire. En 11 parties, il présente une fiche de trois buts et deux aides et l'entraîneur John Muckler n'hésite pas à lui faire confiance.

« Les choses ont bien changé chez les Oilers, dit-il. À mon arrivée, l'é-

quipe venait de perdre Gretzky et on ne voulait pas apporter trop de changements. Mais cette année, l'équipe fait beaucoup plus confiance aux jeunes. Actuellement, il y a cinq ou six recrues dans le club. »

Gélinas dit avoir participé à tous les matches jusqu'ici tout en jouant sur une base régulière. Il devra toutefois attendre avant d'évoluer au sein des unités spéciales, l'un des points forts des Oilers.

Hier, face au Canadien, il devait former un trio avec Craig McTavish et Normand Lacombe, deux joueurs d'expérience.

Gélinas, un ailier gauche, explique que la communication est également meilleure avec le personnel d'entraîneurs et les joueurs. Il croit que la présence de Muckler derrière le

banc de l'équipe y est pour quelque chose.

Gélinas était à Edmonton lorsque Gretzky, son ancien patron chez les Olympiques de Hull, est devenu le meilleur pointeur de l'histoire de la Ligue nationale. Pour le jeune homme, ce fut un beau moment, malgré la défaite des Oilers en prolongation.

Gretzky est évidemment l'une de ses idoles. Guy Lafleur aussi.

« Ça m'a fait un petit quelque chose de jouer contre Guy Lafleur au Colisée. C'est encore un très bon joueur, même à 38 ans. Chose certaine, on ne lui donne pas son âge », assure Gélinas qui est exactement deux fois plus jeune que Lafleur.

L'affaire Jimmy Carson défraie la chronique partout où vont les Oilers.

Les joueurs doivent constamment commenter le départ du jeune Américain qui souhaite poursuivre sa carrière aux États-Unis. Mais selon Gélinas, cette histoire ne trouble nullement l'atmosphère chez les Oilers.

« Carson n'a fait que passer. Les joueurs l'ont déjà oublié », affirme-t-il.

Gélinas ne semble pas se préoccuper des conditions dans lesquelles son transfert s'est effectué. Il n'a pas le sentiment de devoir succéder à Gretzky, comme cela semble avoir été le cas pour Carson.

« Tout ce que j'espère, c'est de rester à Edmonton et de continuer à progresser. J'ai encore beaucoup de choses à apprendre mais jusqu'ici, tout va bien. »

La CEQ et l'école taylorisée

Si au moins le système avait fait des heureux ! Mais non...

L'ÉDUCATION n'est pas une chaîne de montage, se plaît à répéter Mme Lorraine Pagé, présidente de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ). Pourtant, à lire la convention collective des enseignants des niveaux primaire et secondaire, on a l'impression du contraire. Ce document, fort de ses 300 pages bien tassées, ressemble comme un frère jumeau à un contrat de travail dénué de négociation pour les syndiqués d'une usine en pleine décadence chez General Motors.

Tout y est prévu avec un pointillisme quasi obsessionnel : prérogatives syndicales, conditions d'engagement, statuts d'emploi, avantages sociaux, motifs d'absence, sécurité d'emploi et, par-dessus tout, définition et découpage de la tâche éducative en tranches de saucisson...

À chaque page, les textes ont atteint un niveau de précision inégalée. Exemple : « Le poids de 228 kilogrammes au paragraphe b de la clause 12-3.01 est augmenté de 45 kilogrammes par année de service passé sur le territoire à l'emploi de la commission et ce jusqu'à un maximum de 90 kilogrammes. » (Il est question en fait du déménagement, « par route, par bateau ou par train », en régions éloignées.) Mais, en même temps, on ne peut obliger un enseignant à occuper un poste à plus de 50 kilomètres de son domicile et de son lieu de travail, « cette distance devant être calculée par le plus court chemin public qui est l'itinéraire normal » (et non pas à tire-d'aile).

Comment en est-on arrivé là ? Par quelle étrange alchimie la mission d'apprendre à lire, à écrire et à compter s'est-elle transformée en une opération hautement complexifiée, régie par des normes poussées à l'absurde, et comme sorties du cerveau enfiévré d'un spécialiste surmené, allant jusqu'à prévoir la cadence de la chaîne de montage ?

On peut y voir la convergence de deux courants : en même temps que les uns transformaient le visage de l'école en la taylorisant, les autres copiaient leur mode d'action syndicale sur la grande industrie manufacturière. Le tout favorisé par la centralisation de la négociation et par une logique de développement des conventions collectives basée sur la technique des petits pas.

Il se peut que le milieu de l'enseignement ait atteint les limites extrêmes d'un tel processus. Cela expliquerait que les grandes manœuvres triennales y soient devenues un événement largement

médiatique où il se dit plus de choses en conférences de presse qu'il ne s'en passe dans les écoles mêmes.

La CEQ le reconnaît. Ses membres, démobilisés et passifs, ont « le sentiment d'être déposés de cet outil majeur qu'est la négociation collective », lit-on dans un document de travail soumis aux délégués lors du dernier congrès de cette centrale en juin 1988. N'étant plus acteurs, les enseignants se complaisent dans leur rôle de spectateurs et se perçoivent de plus en plus comme de simples usagers d'un service syndical.

Si, au moins, tout cet investissement dans la négociation centralisée de conventions collectives sans cesse plus contraignantes, avait fait des heureux. Il ne semble pas. Malgré toutes les dispositions chromées dont les contrats sont surchargés, la condition enseignante ne s'est pas améliorée : on ne parle que de démotivation, de sentiment d'impuissance, voire d'épuisement professionnel. Et on aspire à la pré-retraite.

Comment pourra-t-on en sortir ? Il faut écarter tout de suite les solutions extrêmes, comme de mettre la hache dans les conventions collectives actuelles, ou même de s'engager sur la voie d'une décentralisation à outrance. D'ailleurs, personne ne le voudrait.

Il faut trouver autre chose. Et cette autre chose pourrait être de poursuivre la stratégie des petits pas, mais dans une autre direction. Il faut pratiquer quelques ouvertures dans un système trop fermé sur lui-même, incapable de ne rien produire qu'une rigidité croissante. De toutes petites ouvertures, sous la forme peut-être d'une lettre d'entente dont des groupes d'enseignants pourraient se prévaloir, et qui non seulement toléreraient mais encourageraient des initiatives à l'échelle locale ou régionale. On y laisserait toute liberté, à l'intérieur de paramètres définis, de tenter de résoudre autrement des difficultés qu'exacerbent des règles homogénéisantes.

Cela s'est fait dans le secteur de la santé où il a été possible de mettre sur pied quelques projets pilotes pour convertir en postes réguliers les heures travaillées à partir de la liste de rappel.

Cela se fait également, depuis plus de 15 ans, à l'intérieur des syndicats de travailleurs de l'automobile. Alors, pourquoi pas à la CEQ ?

— JEAN FRANCOEUR

Le Canada adhère à l'OÉA

Une décision qui reflète un nouveau contexte

APRÈS avoir siégé à l'Organisation des États américains (OEA) à titre d'observateur durant plus de dix-sept ans, le Canada s'est finalement résolu à devenir membre à part entière, rejoignant ainsi les 32 pays d'Amérique latine et des Antilles qui y adhèrent déjà.

Le gouvernement canadien a-t-il pris une décision judicieuse en rompant ainsi avec une longue tradition de non-participation à laquelle il est resté indéfectiblement attaché pendant huit décennies ?

La position du Canada ne manquait pas de fondement : en s'associant à l'OEA à une époque où les États-Unis dominaient sans réserve tout le sud du continent américain, Ottawa aurait été contraint de marcher aveuglément dans le sillage de Washington. Mais les temps ont bien changé depuis. Si l'influence américaine demeure considérable, plusieurs pays sont devenus toutefois des entités économiques majeures (le Brésil, le Mexique et l'Argentine par exemple, malgré les énormes difficultés auxquelles ils se heurtent) qui s'imposent désormais comme de véritables partenaires.

Au cours de la dernière décennie, les institutions démocratiques n'ont cessé de progresser dans certains pays d'Amérique latine. À la faveur du dégel américano-soviétique et des initiatives régionales, un processus de paix semble enfin

vouloir aboutir en Amérique centrale.

Les économies latino-américaines se sont aussi radicalement transformées, en dépit de leur endettement énorme. Le mois dernier, le Mexique et les États-Unis ont signé un accord commercial très important qui, servant d'exemple, contribuera sans doute à renforcer les liens économiques entre les pays membres de l'OEA. (Mexico est maintenant le troisième partenaire commercial de Washington, après Ottawa et Tokyo.)

Cette évolution profiterait de toute évidence au Canada puisqu'elle lui donnerait l'occasion de diversifier ses échanges internationaux, orientés actuellement à plus de 75 % vers les États-Unis.

Mais encore faut-il que les économies latino-américaines reprennent le chemin de la croissance ? Si certaines commencent à s'en sortir, d'autres par ailleurs continuent à crouler dans la misère. C'est là un des grands défis que devra surmonter l'OEA... et aussi le Canada. Comment faire cohabiter dans une même organisation des pays dont le niveau de développement économique et politique est si différent ?

Les États-Unis continueront à exercer une influence prépondérante dans l'OEA. Mais l'influence potentielle du Canada réside dans sa capacité d'alliance avec des pays dont le poids ne pourra que s'accroître avec le temps.

— ALBERT JUNEAU

Archives et partenariat

LIBRE OPINION

Position de dix archivistes en réaction à une politique du Québec annoncée au cours de l'été dernier (Gordon Burr, Denis Chouinard, Robert Desaulniers, Christiane Huot-Hamelin, Gilles Janson, Pierre Lavigne, Robert Michel, Pamela Miller, Laurent Picard, Jean-Yves Rousseau)

DEPUIS 1983, le Québec compte une Loi sur les archives qui oblige quelque 3.500 organismes publics à gérer l'ensemble de leurs documents et qui propose de l'aide aux services d'archives privées. Au cours des six dernières années, la loi a été appliquée progressivement. On en est aujourd'hui à la mise en place de deux nouveaux éléments : une politique de gestion des documents inactifs des organismes publics — entendez les documents qui ont conservé définitivement —, et surtout l'agrément de services d'archives privées.

C'est de cette dernière question dont nous aimerions traiter car elle n'est pas sans causer certaines difficultés.

Au printemps dernier, les Archives nationales du Québec élaboraient une politique concernant les archives privées et rédigeaient le règlement sur l'agrément d'un service d'archives privées. Les deux documents sont étroitement reliés puisque le premier arrête les objectifs des Archives nationales en matière d'archives privées, définit son rôle

dans ce domaine et insiste surtout sur le partenariat qu'il compte établir avec nombre d'organismes. Le deuxième document vient préciser le rôle que l'on entend faire jouer par un des partenaires, soit les dépôts agréés. Il y a lieu de s'interroger sérieusement sur toute la question du partenariat proposé par les ANQ, si l'on en juge par les limites à l'agrément qui ont été arrêtées.

Mais félicitons-nous d'abord d'une chose. Les Archives nationales, semble-t-il, continueront d'acquiescer des archives privées provenant des citoyens ou des personnes morales. Ce retrait de la position de l'hiver 1988 est heureux : il restera à voir comment il se confirmera au cours des prochains mois et années.

Cela dit, il faut déplorer par ailleurs le malheureux choix des ANQ de réserver l'agrément et les ressources financières qui l'accompagneront aux seuls dépôts d'archives privées, excluant du même coup les dépôts des organismes publics (par exemple, universités, collèges, hôpitaux, municipalités, etc.). Au moment où les Archives nationales sont à la recherche de partenaires pour l'acquisition d'archives privées, pourquoi écarter de l'agrément ceux qui depuis quelques années collaborent déjà avec les ANQ ?

Les archives privées ne se retrouvent pas que dans les services d'archives privées; on en conserve tout autant sinon plus dans les services d'archives d'organismes publics qui, bien souvent, sauvegardent des archives privées que l'autre catégorie de service d'archives ne prendrait jamais.

On comprend par ailleurs la volonté de multiplier les partenaires et

de donner la chance à de nouveaux organismes de se développer, mais il importe d'abord de s'assurer que les ANQ comptent sur des associés bien établis et dont l'existence est garantie pour faire en sorte que les archives privées d'importance nationale soient entre bonnes mains.

Qu'on ait écarté les organismes publics de l'agrément peut venir de perceptions erronées largement répandues. Plusieurs pensent que les organismes publics disposent de budgets amplement suffisants pour voir à leurs propres archives (institutionnelles) de même qu'aux archives privées. C'est là méconnaître l'histoire de plusieurs dépôts d'archives d'organismes publics qui, au cours de la décennie qui s'achève, ont compté sans cesse sur des employés contractuels (engagés grâce à l'obtention de subventions) et des stagiaires pour réussir à traiter les archives privées placées sous leur garde.

Malheureusement, il faut bien le dire, l'aide financière en provenance du ministère des Affaires culturelles s'est révélée bien mince en comparaison de celle reçue d'organismes fédéraux. Au moment où Québec semble prêt à déboulonner des ressources financières beaucoup plus substantielles que par le passé, pourquoi s'apprête-t-on à mettre en place un régime discriminatoire à l'endroit des organismes publics ?

En somme, Québec doit être encouragé dans la mise en oeuvre de sa Loi sur les archives. Toutefois, les politiques et règlements qui découlent de la Loi doivent constituer matière à ralliement pour les ressources humaines engagées dans ce long et difficile parcours plutôt que pommés de discorde.

L'Halloween à la Carstairs !



LETTRES AU DEVOIR

Croissance normale

Télégramme à MM. Robert Bourassa, André Vallierand, et Gérard D. Lévesque

L'INDUSTRIE hôtelière du Québec, dont le chiffre d'affaires annuel s'élève à \$3,2 milliards, s'inscrit parmi les plus importantes industries de services. Elle emploie 130 000 personnes et génère des emplois non-spécialisés et à court terme sans obliger les entreprises à faire des investissements supplémentaires.

Elle dépense \$112 millions en frais de marketing et de publicité. Elle paie \$165 millions en taxes municipales et foncières. Elle achète pour \$300 millions de nourriture et \$300 millions de boissons alcooliques.

Les membres de l'AHPQ réunis à Québec, lors de leur 40e Congrès annuel le 24 octobre, recommandent au Gouvernement de réviser le budget du Tourisme qui doit être diminué de \$8 millions cette année. Que non seulement il le maintienne à \$80 millions, mais l'augmente en proportion de l'importance de l'industrie touristique dans l'économie, de façon à maintenir le Québec concurrentiel sur le marché international du tourisme et de procurer ainsi au Gouvernement des devises étrangères dont il a grandement besoin.

— ANDRÉ P. JEAN-RICHARD
directeur général
Montréal, le 26 octobre.

La STCUM et la violence

Réponse du directeur des communications de la STCUM à l'éditorial du 26 octobre sur la campagne contre la violence dans les transports publics

JEAN-CLAUDE Leclerc nous reproche de chercher à transformer les citoyens en « gendarmes potentiels », et s'inquiète de notre propension à faire de nos véhicules et installations des « bases militaires » sans aller au fond des choses et en évitant de nous poser des questions de fond.

De fait, nous avons clairement indiqué notre volonté de mener une campagne-choc qui ait un impact sur les plans social et culturel tout en répondant aux besoins de la clientèle et des employés, sans faire de promesses que nous ne pourrions tenir.

De fait, le risque le plus important que nous courons en faisant une campagne de sécurité, c'est de perdre notre crédibilité. Nous avons beau avoir l'un des systèmes de transport en commun les plus sûrs d'Amérique du Nord, le moindre acte de violence vient tout remettre en question.

Il faut aller plus loin, avouons aussi précisé, car aucun moyen accessible — et certainement pas une campagne de communication — ne mettra la STCUM, ses employés et ses clients à l'abri de la violence.

C'est pourquoi, consciente de ses responsabilités, la STCUM a voulu faire davantage et aller plus loin dans la compréhension du problème de la violence et dans la mise en place de solutions durables.

C'est pourquoi la STCUM a mis sur pied un comité de coordina-

tion, avec le mandat de produire un plan d'action intégré visant à atteindre trois grands objectifs :

— réduire le nombre de délits commis dans le réseau et, en particulier, réduire le plus possible le nombre de ceux qui s'accompagnent de violence (notamment les agressions envers la clientèle et le personnel);

— faire en sorte que le réseau soit considéré comme un mode de transport sûr et sans danger, à toutes les heures de la journée, dans toutes les parties du réseau et pour tous les voyageurs et le personnel;

— développer une meilleure connaissance sur les motivations des actes de violence commis dans le réseau et ce, dans le but de mieux cibler les actions.

Il s'agit, on l'aura compris, d'une démarche à long terme qu'entreprend la Société.

La STCUM est donc parfaitement consciente de problèmes soulevés par M. Leclerc et n'a pas manqué de le faire savoir. Il aurait été équitable à son endroit, plutôt que de lui suggérer de « s'en occuper », de souligner le fait qu'elle s'en occupe.

— HUBERT SACY
Montréal, le 26 octobre.

Une solution pour McDonald's

DERNIÈREMENT, la chaîne des restaurants McDonald's, dans une publicité grand format, nous signalait qu'elle ne pouvait faire mieux en matière de gestion de ses déchets solides. Elle disait « étudier » mais n'avait aucune alternative à l'utilisation massive de ses contenants non-biodégradables...

La plupart des petits restaurants n'ont pas ce problème... C'est simple et plus agréable : ils lavent et relavent de la bonne porcelaine, des ustensiles beaucoup plus agréables que ces misérables fourchettes de plastiques, et ils servent le café dans des tasses qui, elles, ne renversent pas si vous soufflez dessus...

Ces restaurants réservent les contenants pour les repas « pour apporter »... lesquels sont minuscules et ainsi ils font leur part pour la sauvegarde de l'environnement...

À bon entendeur, salut !
— THÉRÈSE ANDRÉ
St-Rock-sur-Richelieu, 23 octobre.

Savant calcul

QUELQUES milliers d'étudiants ont marché le 18 octobre contre le dégel des frais de scolarité qu'envisage le gouvernement libéral.

Ce fait, loin de susciter la moindre émotion, passera tout à fait inaperçu, car l'éducation n'est plus une priorité. Nous nous trouvons à une époque où toute revendication est vouée à l'indifférence la plus entière si elle ne s'accompagne d'une prise d'otage.

L'étudiant se retrouve donc isolé dans une cause qui ne peut être mise aux enchères et qui se défend mal aux yeux du public. Rien de sensible ne lui sera répondu s'il se contente d'en appeler à la lucidité de la communauté, ce qui fait bien le jeu du ministère de l'Éducation.

Car ici comme ailleurs — est-il gênant de le redire ! — tout est affaire de rentabilité. Ce mode primitif de gouvernement s'est tellement développé qu'il obscurcit absolument tout autre point de vue : aucune sagesse ne semble pouvoir tempérer ou exorciser cette obsession.

Et si le milieu des affaires se veut rassurant à l'égard des étudiants lorsqu'il déplore haut et fort le sous-financement des universités (problème à part), ce n'est sûrement pas dans le but de préserver l'idéal de la connaissance. Il convient plus vraisemblablement d'y discerner la convoitise de gestionnaires intéressés par le produit rentable des recherches universitaires dans des secteurs étroitement circonscrits.

Point de salut pour qui s'écarte de ces priorités : si l'État répond jamais aux inquiétudes du milieu des affaires, et se décide à sauver l'université du naufrage, on peut craindre que ce ne soit pas pour rescaper tout l'équipage.

On comprend la mauvaise humeur de l'ANEEQ, lorsqu'elle se fait servir l'inévitable rhétorique des pontifes de l'ordre économique et social qui plébiscitent sans réserve l'augmentation des frais de scolarité.

« C'est, après tout, aux étudiants — ces futurs privilégiés — d'endosser le doublement des frais de scolarité, d'autant plus que l'étudiant moyen provient d'une origine sociale favorisée, réalité qui justifiait donc pleinement les mesures d'augmentation. »

N'empêche qu'en attendant, les étudiants sont traités comme des sous-assistés sociaux.

Était-il souhaitable au fond, qu'autant de diplômés sortent des universités pour donner un résultat et une compétence médiocres ? C'est là où la plus grande contribution financière des étudiants trouvera sa valeur en éparpillant les plus convaincus d'enrayer eux et en préservant par le même biais le « produit » le plus concurrentiel.

Les étudiants, mieux que quiconque, peuvent sentir ce péril bien réel qui menace la vocation universitaire jusqu'ici relativement protégée de manipulations trop appuyées. Cette vocation est en passe de rétrograder dangereusement, et le choix de société pris il y a vingt ans peut déjà compter ses jours.

Demain, pour étudier, il faudra être né du bon côté de la fortune et savoir s'engager dans les options dûment honorées par la Raison économique. La rédemption universitaire à quelque chose de savamment calculé...

— ÉRIC MAJOR
étudiant
Montréal, le 21 octobre.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Courrier de deuxième classe, enregistrement numéro 0858. Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec. (514) 844-3361

Abonnements : (514) 844-5738

LE DEVOIR (USPS # 003708) is published daily by L'Imprimerie Populaire, 211 rue St-Sacrement, Montreal, Quebec H2Y 1X1. Subscription rate per year is \$439.00 USD. Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. U.S. POSTMASTER: send address changes to: Insa, P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518.

Lutter contre la pollution par l'auto

Le revers de la médaille

ON PEUT certes se réjouir à l'annonce de l'harmonisation des normes canadiennes d'émissions des gaz d'échappement des véhicules motorisés à celles de la Californie. La réduction de 60 % des émissions d'oxydes d'azote (NOx) et de 36 % des hydrocarbures ne constitue toutefois pas une panacée et pourrait même accentuer le problème environnemental qui inquiète actuellement le plus la communauté scientifique mondiale : l'effet de serre.

Alors que les émissions d'hydrocarbures et de NOx diminueront vraisemblablement au cours des prochaines années, les rejets de gaz carbonique (CO₂), qui sont à l'origine du réchauffement anticipé de la planète, pourraient augmenter significativement.

Il n'existe présentement qu'une façon de réduire les émissions de gaz carbonique, le produit inéluctable de toute combustion : la rationalisation de la consommation énergétique. Dans le domaine du transport, cela signifie une réduction du kilométrage total parcouru ou encore la mise en marché d'automobiles qui consomment moins par kilomètre. La nouvelle loi ignore totalement ce fait. Elle privilégie plutôt l'efficacité marginale dans l'épuration, c'est-à-dire l'adoption de convertisseurs catalytiques plus performants.

L'annonce faite par le ministre canadien de l'Environnement, M. Lucien Bouchard, pourrait de plus donner une illusion ou une impression réconfortante et rendre caducs dans l'esprit des gens les efforts déjà consentis à la promotion du transport en commun, au covoiturage ou à toute autre alternative au transport motorisé individuel.

Le parc automobile mondial ne cesse de s'accroître, le kilométrage total parcouru augmente en flèche et la consommation d'essence suit la même tendance. Actuellement, le secteur du transport produit 17 % des gaz responsables du problème de l'effet de serre. Avec ses 13 millions de véhicules légers, le Canada contribue significativement au rejet d'origine humaine du gaz carbonique dans l'atmosphère.

S'il veut donner suite à son engagement pris en 1988 à la Conférence de Toronto sur les changements climatiques qui l'amènerait à réduire ses émissions de CO₂ de 20 % d'ici 2005, le Canada devra développer une stratégie de réduction de ses émissions de CO₂, qui tienne compte de la diminution de la consommation énergétique dans le secteur du transport.

Enfin, cette loi concerne les voitures neuves qui seront mises sur le marché à partir de 1994 seulement. Compte tenu du temps de renouvellement de la flotte de véhicules, ces mesures n'affecteront l'ensemble du parc automobile qu'à partir de l'an 2000. D'ici là, les effets insidieux, dévastateurs et souvent irréversibles de la pollution atmos-



PHOTO ALAIN RENAUD

« Le parc automobile ne cesse de s'accroître, le kilométrage total parcouru augmente en flèche, et la consommation d'essence suit la même tendance. »

phérique continueront à nous affec- ter et à compromettre l'héritage de nos enfants.

— **NORMAND BERGERON**
Association québécoise de lutte contre les pluies acides
Montréal, le 23 octobre.

Petit calcul

« LE SMOG qui étouffe Montréal est moins dense qu'avant mais la concentration de monoxyde de carbone craché par les voitures continue de grimper en flèche » (LE DEVOIR, 19 octobre). « Normes antipollution plus sévères pour les automobiles, le Canada calquera la réglementation californienne » (20 octobre).

Ce matin, bien callée devant mon volant, refaisant mon trajet quotidien pour me rendre à mon travail, j'ai fait un petit calcul mental. Mes attentes aux feux rouges m'en ont laissé le loisir.

Montréal et sa banlieue ont environ trois millions d'habitants, et à peu près 800.000 personnes se rendant tous les jours à leur travail. 300.000 possèdent une voiture et l'utilisent quotidiennement. La distance parcourue est variable, mais devrait approcher une moyenne de six km aller et retour. Un total de 1.800.000 kilomètres.

Les feux de circulation sont à 200 mètres les uns des autres. Il y en a donc cinq par kilomètre. Or, comme la ville de Montréal, contrairement à ce qui fut il y a vingt

ans, ne synchronise aucun feu le long d'une même artère, le hasard fait que le feu est rouge une fois sur deux. Chaque automobiliste attend donc que le feu verdisse 2,5 fois par km, ce qui fait 15 fois par trajet, i.e. 4.500.000 attentes aux feux rouges.

La moyenne d'attente à chaque feu étant de 2,5 minutes, cela fait 11.250.000 minutes d'attente avec le moteur qui tourne, c'est-à-dire 187.500 heures; 187.500 heures de moteurs qui flambent 1.000.000 litres d'essence pour rien.

Je ne compte pas le surplus consommé par l'accélération à chaque départ une fois le feu devenu vert.

Si les feux étaient synchronisés, 1.000.000 de litres d'essence seraient économisés, chaque jour, environ le tiers de la consommation totale. Je laisse les scientifiques calculer la baisse de la pollution qu'entraînerait une mesure aussi simple, trop simple probablement pour que notre administration n'ait fait l'effort d'y penser. Sans compter l'économie de freins, et de temps.

Vous rendez-vous compte, 187.500 heures que nous pourrions utiliser à dormir, à dire à nos conjoints qu'on les aime, ou simplement à méditer sur la sagesse de notre maire !

— **Michèle Gagnan-Brunette**
médecin
Montréal, le 23 octobre.

Des fossoyeurs

LE GOUVERNEMENT conservateur s'apprête à réduire considérablement les subventions au trans-

port de passagers par train. Même Via Rail est menacé.

Bien sûr, au plan économique, les administrateurs au pouvoir sont habiles à démontrer la non-rentabilité d'un tel service. Ainsi, le fait que Via accumule des déficits est-il selon eux suffisant pour sacrifier sur l'autel de la rentabilité ce moyen de transport désuet !

Pourtant, le chemin de fer fait partie intégrante de l'histoire du Canada. Sans lui, point de Confédération en 1867, ni de colonisation de l'Ouest, des Laurentides ou du Lac-St-Jean à la fin du XIX^e siècle. Sans lui, jamais Montréal n'aurait pu accéder au statut de métropole du Canada et s'y maintenir jusqu'au milieu des années 1960.

Mais il n'y a pas que l'histoire. Depuis que l'automobile règne en maître dans le transport des passagers et que le camionnage supplante le transport ferroviaire, dans nos villes et nos centres-villes il est devenu difficile de vivre.

Seulement au Québec, l'auto contribue pour 75 % de la pollution de l'air; elle est responsable de la moitié des pluies acides qui nous tombent dessus et détruisent nos forêts; elle est responsable de 50 % de la consommation énergétique et de l'effet de serre et du réchauffement de la planète.

L'auto est le troisième plus important meurtrier en Occident, juste derrière le cancer et les maladies cardio-vasculaires; elle est responsable d'une bonne part des dépenses de soins de santé; enfin,

l'auto est responsable en partie des désastres écologiques causés par les super-pétroliers (Exxon-Valdez par exemple).

L'auto est donc une des plus importantes sources de pollution en Amérique du Nord. Et, comble d'ironie, ce moyen de transport individuel et trop polluant est le plus subventionné au Canada. Si l'on calcule les coûts de construction des routes, leur entretien, les soins de santé, les assurances, etc., on en vient vite à la conclusion que ce moyen de transport n'est pas rentable.

Selon l'Union québécoise de la conservation de la nature, chaque automobiliste au Canada recevrait entre \$ 5.000 et \$ 8.000 de subventions annuelles déguisées, 10 fois plus qu'un passager du train.

Le transport par rail (et le transport en commun en général) sont les plus efficaces pour assurer une diminution de notre consommation d'énergie et réduire les dépenses publiques. Aussi, le gouvernement devrait-il doter le Canada d'un réseau de transport par trains de passagers qui soit rapide, rentable et sécuritaire.

Il faut donc améliorer Via Rail en établissant un réseau moderne et rapide et non le condamner.

À quoi sert-il d'avoir un ministre Bouchard qui prône dans le monde la protection de l'environnement, la réduction de notre consommation énergétique, si, de l'autre côté, un autre Bouchard veut abandonner le transport en commun et, ce faisant, augmenter l'utilisation de l'auto, la consommation énergétique et la pollution en général.

— **DENIS GAGNÉ**
président du Comité d'environnement de Chicoutimi
Chicoutimi, le 18 octobre.

À droite

Aux États-Unis, en Ontario, dans l'Ouest canadien, en Europe, un automobiliste peut tourner à droite après avoir fait son arrêt sur une lumière rouge. S'il n'y a pas d'auto venant de la gauche qui aurait droit de passage, et s'il n'y a pas de piétons, cet automobiliste peut faire cette manœuvre et continuer immédiatement.

Au Québec, on doit s'arrêter jusqu'à ce que la lumière devienne verte. Le moteur tourne inutilement, brûle de l'essence sans raison et augmente la pollution. Combien d'autos polluent ainsi notre environnement. Des centaines de milliers seulement à Montréal.

L'argument contre ? Nos automobilistes ne respecteraient pas les piétons. On manquerait de maturité. Aussi bien de ne pas sortir. Nos gens auront toute la maturité voulue quand nous leur ferons confiance.

Il y a trop d'automobiles qui circulent aujourd'hui pour que nous ne prenions cette mesure anti-pollution dès maintenant.

— **AURÉLE MORIN**
St-Léonard, le 25 octobre.

Chasseurs ou rambos les vrais hommes sont violents

L'appel du bois

LA CHASSE est ouverte. Voici la saison des grands massacres où des humains répondant à l'appel du bois envahissent nos forêts, fusil à la main et paranoïdes à tout ce qui bouge. Pas de pitié pour les bêtes traquées. Les vrais hommes ont le cœur dur.

Signe d'une violence banalisée, la chasse prend de l'ampleur au Québec. Grâce aussi aux développements des loisirs et des facilités de déplacement — véhicule tout terrain, motoneige, canot à moteur, avion nolisé — des tueurs habillés de rouge et armés de carabines de plus en plus sophistiquées patrouillent les espaces sauvages et les lieux proches de nos habitations.

Au nom de leur sport ils invoquent le contact avec la Nature, l'évasion et la détente. Et gare à tous ceux qui s'élèvent contre cette activité récréative et virile : ils sont irrémédiablement taxés d'émotifs et de sentimentaux. Les non-chasseurs se sentent le plus souvent impuissants et se taisent par crainte des représailles et qui sait par peur peut-être de finir la tête empaillée et accrochée dans le salon du voisin !

En effet, un humain, quel qu'il soit, est toujours potentiellement dangereux avec une arme à feu, un arc ou une arbalète. Le fou en colère qui vise sa femme et ses enfants, la famille décimée à coups de 20 et les garde-chasse tués en pleine nuit nous le prouve bien.

Donnant dans le discours environnementaliste, les chasseurs parlent désormais de « politique globale de gestion de la faune » et de protection des écosystèmes. Canards Illimités protège certaines espèces animales pour le bon plaisir des chasseurs et la Fondation québécoise en environnement commande des événements reliés à la chasse et à la pêche. D'une façon hypocrite et complètement incohérente on protège aujourd'hui pour mieux détruire demain.

En vérité, quel chasseur oserait avouer qu'il aime donner la mort et

qu'il en jouit ?

De plus, qui peut vraiment prévoir notre avenir, celui des animaux et des humains, nous tous en visite éphémère sur une planète un peu mystérieuse ?

Ironiquement, la race de l'humain-prédateur se meurt de manger de la viande dite *sauvage*. Tous les animaux sont contaminés et présentent de hautes concentrations de résidus de pollution, d'insecticides, de pesticides et de métaux lourds : cadmium, strontium, PBC, plomb, sélénium, mercure.

Ces substances se retrouvent dans l'animal dans une proportion 10 fois plus grande que dans les plantes et s'accumulent dans l'organisme de celui qui le consomme, menant à des intoxications chroniques. Le cadmium (qu'on trouve aussi dans le poisson, les crustacés, les mollusques et la fumée de cigarette) affaiblit le système immunitaire, est cancérogène et cause des malformations congénitales.

Aucune contrée de notre biosphère n'est épargnée : le lait des femmes Inuit contient le plus haut degré de BCP au monde, 15 fois la moyenne du Québec.

Les temps changent et nous oblige à des transmutations radicales dans nos rapports avec les animaux et la Nature. La guérison de la Terre englobe aussi la guérison de notre propre violence.

« La chasse endureit le cœur aussi bien que le corps ; elle accoutume au sang et à la cruauté », nous dit Jean-Jacques Rousseau. Des êtres vivants, dans un corps d'animal, nous demandent compassion et protection. Du plus grand troupeau de caribou au monde, celui de la rivière George, à la perdrix nerveuse, tous les animaux de la forêt condamnent la chasse. Pour eux, c'est toujours un sport cruel et violent.

— **MARJOLAINE JOLICOEUR**
Association humanitaire d'information et de mobilisation pour la survie des animaux
Ste-Rita, le 19 octobre.

À l'écran des enfants

LES PÉDIATRES sont confrontés quotidiennement avec les effets de la violence comme milieu de vie de milliers d'enfants. Cette violence prend toutes sortes de figures au fil des situations. À tel point qu'elle s'en trouve banalisée.

Violence familiale, scolaire, publique... Violence physique et morale infligée à des enfants sans défense dans une société dite civilisée. Incestes, viols, attentats à la pudeur, sévices corporels en tout genre, l'imagination des agresseurs n'a plus de bornes !

Banale la violence ? Et comment...

À telle enseigne qu'elle est même devenue l'objet d'un lucratif commerce, surtout au cinéma (films de guerre à la Rambo, films d'horreurs) et dans les émissions consacrées aux enfants (G.I. Joe, COPS, Transformers). Les héros qu'on propose à nos enfants trident les méchants avec une allégresse qui semble des plus naturelles, des plus saines.

Pourtout on fait sentir que la solution aux difficultés de l'existence, aux moindres conflits, doit nécessairement passer par une approche « virile » : violenter l'opposant, au besoin le faire disparaître.

Les enfants qui vivent quotidiennement dans leur chair cette « culture » de violence restent marqués. Ils ne sont pas longs à saisir le message. Ils deviennent violents à leur tour. Ils le sont dans leurs jeux, dans leur tête, dans leur cœur. Leur comportement ne fait que refléter la société dans laquelle ils évoluent.

Il n'est donc pas surprenant de les voir se signaler par des actions extrêmes dont la logique semble absente : assassinats, vols avec violence, attaques à mains armées, viols, attentats de toutes sortes. À ce stade, la violence n'est plus l'apanage des « adultes ».

Mais avant d'en arriver là, ils ont été nourris, inconsciemment semblait-il, par des attitudes prises par la so-



ciété vis-à-vis des manifestations extérieures de la violence. Ces attitudes laissent croire qu'on encourage les enfants, qu'on les pousse à devenir de plus en plus des adeptes de cette nouvelle religion.

Dès leur plus jeune âge, on les voit brandir des jouets simulant la guerre. La guerre présentée comme un jeu sans conséquence réelle, puis le héros n'est que rarement victime de ses conséquences. Car les victimes sont toujours présentées comme ayant bien mérité le sort qui leur incombe.

Les enfants sont exposés quotidiennement au visionnement de centaines d'actes de violence. La télévision leur en offre à profusion. Leurs parents aussi qui leur achètent toute une panoplie de figurines, parfois monstrueuses, favorisant l'éclosion de phantasmes agressifs, souvent morbides, que rien ne vient tempérer.

Il n'y a pas de doute dans notre esprit que ce sont là des voies directes à l'éclosion d'une sous-culture vouée

à la violence.

C'est pourquoi nous, pédiatres, nous nous associons à Pacjou dans sa campagne nationale de sensibilisation qui vise à faire savoir à nos dirigeants politiques qu'une révision en profondeur des règles concernant la diffusion et la mise en marché de spectacles, films, vidéos, jouets guerriers destinés aux enfants est un premier pas dans le contrôle effectif de cette éclosion violente.

Nous sommes bien conscients que la racine du mal est plus profonde. Nous pensons qu'une action politique concertée aura quand même un impact salutaire et fera prendre conscience à plus de gens de l'urgence d'intervenir, chacun dans son domaine, afin de minimiser le spectre de la violence dont sont victimes tant d'innocents.

— **MICHEL GUAY, m.d.**
président
Association des pédiatres du Québec
Montréal, le 19 octobre.

Comment vivent nos aînés?

Le tableau

CHACQUE jour, je côtoie dans mon quartier, de nombreux aînés qui ont l'air à l'aise, même l'air heureux. Je me demande souvent : et tous les autres, est-ce qu'ils se la coulent douce à cette dernière étape de leur vie. Si par hasard ils en arrachaient et n'étaient pas heureux, comment se fait-il que tant de gens aspirent à la retraite ? Parce qu'ils recevront des pensions assurées pour la vie ?

Tel n'est pas le cas malheureusement de nombreux travailleurs et de chômeurs et évidemment d'assistés sociaux. Il est vrai que les retraités en général reçoivent une, deux et même trois pensions. De plus, ils bénéficient de nombreux avantages : médicaments gratuits, rabais dans certains magasins, cinémas, concerts, autobus, etc. D'aucuns vivent dans de jolis condos alors que d'autres habitent dans des logis subventionnés.

Malgré ce tableau acceptable pour la plupart des aînés, ils sont quand même trop nombreux ceux qui subissent de graves injustices et frustrations à cette époque cruciale de la vie. À un bon nombre, il manque la possibilité de travailler au moins à temps partiel, soit par nécessité, soit pour rendre service.

Récemment, le gouvernement avisait les retraités de rapporter toute activité lucrative. Voilà certes une incitation à ne pas travailler. Pourtant, beaucoup de retraités ont encore des jeunes aux études. Et puis, combien n'ont comme revenu que la sécurité de la vieillesse et le supplément garanti, mais aucune pension d'ex-employé, ni de rente.

La situation de la majorité des aînés, désastreuse avant 1980, s'est améliorée au cours des dernières années. Depuis 1980, selon Statistiques Canada (1986), la situation financière de l'ensemble des aînés s'est améliorée de 15 %, mais il reste que le pourcentage des aînés vivant encore sous le seuil de la pauvreté s'élève à 18,5 % (même pourcentage que tous les autres groupes de Canadiens).

Il y a même un groupe dont la condition est dramatique : 45 % des femmes âgées et seules vivent sous le seuil de la pauvreté. Il n'y a aucun doute que l'inaccessibilité des femmes au foyer à la Régie des rentes est une explication de cette situation. Les Cercles de fermières et les AFEAS ont fait des pressions en vain depuis dix ans pour obtenir que les femmes au foyer soient éligibles au régime des rentes. Réponse négative : le Parti libéral a trahi sa promesse de 1985.

À cause des progrès de toutes sortes (santé, conditionnement physique, meilleurs revenus) la personne âgée vivra sensiblement plus longtemps que ses prédécesseurs. Pourtant, certains sociologues et économistes sont agacés et s'alarment devant la persistance à vivre et être actifs des vieux. D'aucuns craignent que cette longévité qui ne finit plus d'augmenter videra prématurément en l'an 2040, la Caisse de sécurité sociale. Faudra-il de vieux kamikazes pour sauver la Caisse ?

Des inquiétudes ont été suscitées par des chercheurs de l'Université du Québec à Trois-Rivières, dans LE DEVOIR du 5 août, où ils parlent de longévité « catastrophique » et suggèrent quelques solutions « inédites ». Il est probable que nos chercheurs changeront d'idée à mesure qu'ils approcheront de leur retraite et altéreront leur vocabulaire.

Pourtant, ce sont les personnes âgées qui ont bâti la société d'aujourd'hui, imparfaite sans doute, mais autrement confortable qu'il y a trente ou quarante ans. Et qui a élaboré, lutté, mis en place et payé pour l'éventail des mesures de sécurité sociales ? Ce sont les aînés. Il est malheureux, malgré tout, que notre société canadienne mette trop souvent aux rancarts nos aînés, contrairement à d'autres pays très prospères qui ont toujours et continuent encore d'intégrer pleinement les personnes âgées à la vie communautaire.

Nos chercheurs devraient changer de cible, et promouvoir la natalité et une plus grande ouverture envers les réfugiés et immigrants. Nous aurions plus de cotisants à la Caisse de sécurité sociale selon le désir des chercheurs. La vie d'un vieux vaut la vie d'un jeune et plus que la cagnotte de la Sécurité sociale.

Les personnes âgées participent davantage à la vie collective : clubs de retraités, sollicitations dans les levées de fonds, bénévoles dans les organisations paroissiales et communautaires, visites aux malades, etc.

Reste une minorité trop nombreuse dont la vie est moins rose. Des aînés sont victimes de violence sous toutes ses formes. En 1985, le Parti libéral avait promis un « Office pour veiller sur les personnes âgées victimes de mauvais traitements ». Espérons que cet Office fonctionnera bientôt et viendra combler un vide important.

Quelqu'un a écrit qu'une société est jugée selon l'attention qu'elle porte aux enfants et aux personnes âgées.

— **LOUIS BEAUPRÉ**
Sherbrooke, le 25 octobre.

CENTRAIDE A BESOIN DE VOTRE AIDE.

DONNEZ.



— **MICHEL GUAY, m.d.**
président
Association des pédiatres du Québec
Montréal, le 19 octobre.



Déconvenue aérienne

Les forces armées taiwanaises présentaient, hier, au président Lee Teng-hui et sa suite de dignitaires le tout nouvel avion de chasse fabriqué à Taiwan mais le bi-réacteur, au lieu de s'envoler, a virevolté sur la piste pour s'écraser sur son aile gauche, à la grande déconvenue de tous. Le pilote s'en est tiré indemne... physiquement.

PHOTO AP

SELON UNE SPÉCIALISTE

Le Ritalin serait prescrit à tort et à travers aux enfants jugés hyperactifs

TROIS-RIVIERES (PC) — Participant à un colloque de l'Association québécoise des enfants et adultes ayant des troubles d'apprentissage, Mme Ghislaine Painchaud, orthopédoque en milieu scolaire d'enfants entre 5 et 9 ans et en pratique privée, a dénoncé la facilité de se procurer certaines prescriptions, dont le Ritalin utilisé par les personnes hyperactives.

« Je rencontre tous les jours des enfants ayant des troubles d'apprentissage. Je suis toujours surprise de la facilité d'obtenir les prescriptions de Ritalin », a dit Mme Painchaud devant une cinquantaine de personnes réunies, en fin de semaine, à Trois-Rivières.

Devant une telle constatation, Mme Painchaud a mené sa propre enquête maison. Avec la complicité d'autres personnes, elle a visité quel-

ques médecins de Trois-Rivières, de Québec et de Montréal. Chaque personne qui menait une telle démarche était accompagnée, la plupart du temps, d'un enfant qui ne souffrait pas d'hyperactivité. « J'ai encore pu constater que les prescriptions étaient faciles à avoir. Les médecins visités ont un peu observé l'enfant qui se trouvait devant eux. »

Selon elle l'information sur le Ritalin est rare. « Quand je n'ai pas posé de questions, je n'ai pas eu d'informations », a-t-elle déploré en se référant toujours à ce sondage maison. Et elle ajoute : « J'ai même essuyé des refus d'information de la part de pharmaciens. »

« Peut-on faire un examen approfondi chez le médecin en 10 ou 15 minutes ? » demande-t-elle. Elle est favorable au Ritalin dans les cas d'enfants souffrant d'un problème orga-

nique.

Même si le Ritalin est prescrit depuis quelques dizaines d'années, elle déplore ses effets secondaires. « On parle de deux effets secondaires. Dans un dictionnaire médical, on en dénote une vingtaine », fait-elle valoir. « Je sais que ma position est extrême, mais je suis pour qu'on retire ce médicament du marché, pour les enfants, tant et aussi longtemps qu'on ne reconnaît pas les effets à court ou moyen terme », a-t-elle indiqué, désignant ainsi un cas de problèmes mal identifiés.

Parmi les solutions qu'elle préconise, l'orthopédoque prêche pour que l'information soit véhiculée : « Les parents devraient être informés de façon exacte et précise au sujet de la situation que vit leur enfant. »

SELON DES AMÉRICAINS

D'anciens combattants canadiens seraient détenus en URSS depuis la dernière guerre

TORONTO (PC) — D'anciens combattants, dont des Canadiens, seraient toujours détenus en Union soviétique depuis la fin de la Deuxième guerre mondiale, affirment des chercheurs américains.

Capturés par les Allemands, ces soldats avaient été « libérés » lorsque l'armée soviétique a envahi les camps nazis... mais ils n'ont jamais été relâchés, soutiennent les trois chercheurs qui ont consacré sept ans à déterrer cette histoire que les Alliés auraient volontairement tenue secrète.

Ces découvertes ont convaincu vendredi deux représentants du Congrès américain d'appuyer un projet de loi qui permettrait de rendre publics tous les documents gouvernementaux classés secrets et reliés à cette affaire.

« Nous devons encore nous renseigner auprès des Canadiens pour savoir combien de soldats disparus ont été signalés », a indiqué le chercheur John Brown, de Californie.

« Nous avons l'intention de contacter les Canadiens, mais pour le moment nous sommes débordés de travail avec tous ces documents à analyser. »

« Actuellement, à partir de ces documents, nous estimons que 20,000 Américains et de 20,000 à 30,000 prisonniers britanniques ou de pays membres du Commonwealth ne sont jamais revenus. »

« Les pays du Commonwealth semblent s'être entendus pour maintenir ces chiffres à la baisse. »

Dans un article publié sur la questions, les chercheurs affirment également que plus de 200,000 Français,

tant des civils que des militaires, ont disparu en Union soviétique.

Tous ces hommes servaient en fait de monnaie d'échange de réserve dans le gigantesque chantage pratiqué par Staline. Le dictateur soviétique les gardait pour s'assurer que les Alliés de l'Ouest lui renverraient des centaines de milliers de personnes qu'il souhaitait ramener en URSS contre leur gré.

Les chercheurs allèguent que le maréchal Harold Alexander, commandant allié dans la Méditerranée, fut l'un des rares hauts gradés à se préoccuper du sort de ces prisonniers. Mais ses propos dérangeaient tellement que Winston Churchill le réduisit au silence en le nommant gouverneur général au Canada.

À l'ambassade soviétique à Ottawa, un porte-parole a expliqué que

cette histoire était « très complexe ».

Réfutant le chiffre de 50,000 personnes avancé, le porte-parole a affirmé au *Toronto Star* que « seul un petit nombre de personnes ont peut-être passé par les prisons de Staline après la guerre... Personne n'a jamais entendu parler de Canadiens, de Britanniques ou d'Américains qui soient restés sur le sol russe. »

Du côté du ministère canadien de la Défense, un porte-parole a déclaré : « Nous n'avons pu rien trouver de tangible qui indiquerait que des Canadiens ne seraient pas sortis d'URSS. »

« Nos informations sont à l'effet que tout le monde qui devait rentrer est revenu. » Mais beaucoup de données sur cette période seraient dans les archives et « nous n'avons pas eu le temps de tout examiner en détails. »

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Conseillers

Lui-même maire de Valcourt depuis près de trente ans, le président de l'UMQ ne croit pas que le sang neuf soit essentiel à la bonne marche des administrations municipales. Il prêche davantage en faveur de l'expérience et de la « formation continue » des élus, dont il a fait son cheval de bataille. À ce chapitre, l'UMQ tente d'ailleurs d'en venir à une entente avec l'UQAM pour la création d'un réseau de formation des élus municipaux qui pourrait dispenser des cours en régions.

Du côté du ministère des Affaires municipales, on voit la chose autrement. Davantage convaincu que l'exercice du droit de vote va de pair avec la bonne santé des municipalités, on affirme que la nouvelle Loi sur les référendums et les élections dans les municipalités est en train de renverser la vapeur.

« Plus ça va aller, plus il y aura des élections. Avant, la plupart des mandats étaient échus à tous les deux

ans, si bien que les citoyens se désintéressaient des élections », soutient M. Jacques Revelin, responsable des communications pour le ministère des Affaires municipales.

Adoptée en janvier 1988, la nouvelle loi oblige les villes à élire leurs représentants pour des mandats de quatre ans et à tenir simultanément un scrutin pour le poste du maire et ceux de tous les conseillers. Avant, les mandats pouvaient varier entre deux, trois ou quatre ans, de sorte que la moitié du conseil pouvait faire l'objet d'élections une année, tandis que le maire brigait les élections deux ans plus tard.

Dans certains grands centres urbains, toutefois, point besoin de loi pour inciter les citoyens à se prévaloir de leur droit de vote. À Québec et à Laval, la deuxième plus grande ville du Québec, on engouffre des millions cette année dans ces élections locales qui prennent l'allure de véritable campagne provinciale. D'autant plus que certains des candidats en lice, comme M. Jean-Paul Théorêt à Laval, et les aspirants à la mairie de Québec, MM. Jean-François Bertrand et Jean-Paul L'Allier, sont d'anciens députés de l'Assemblée nationale.

Dans la région de Montréal, les citoyens iront aux urnes à Anjou, Blainville, Hudson, Lachine, Montréal-Est, Montréal-Ouest, Pierrefonds, Saint-Basile-le-Grand, Terre-

bonne, Vaudreuil et Verdun.

Ailleurs au Québec, des villes comme Beauceville, Cap-de-la-Madeleine, Chicoutimi, Granby, Lévis, Loretteville, Repentigny, Sainte-Foy, Saint-Jérôme, Sept-Îles et Terrebonne seront aussi en élections.

Par ailleurs, la place des femmes sur la scène politique locale s'accroît lentement. Quatre fois plus présentes dans les conseils qu'en 1981, elles ne comptent toutefois que pour 5,5 % des maires, avec 82 postes et pour 14 % des autres élus, quelque 1,323 femmes occupant des postes de conseillères.

◆ L'Espagne

nationales, en Europe notamment, en Amérique latine et au Moyen Orient.

Depuis qu'il est au pouvoir, l'inflation, qui avait été de 14 % en 1983, est tombée à 5,8 % en 1988 et le taux de croissance est actuellement, selon le gouvernement, de l'ordre de 5 %.

La politique de relative rigueur économique — portant notamment sur l'ensemble des salaires — menée par M. Felipe Gonzalez, et par son ministre de l'Économie, M. Carlos Solchaga, la bête noire des syndicats, a fait de l'Espagne un pays d'attraction pour les investisseurs étrangers, Américains du Nord notamment, Européens et Japonais, souligne-t-on dans les milieux gouvernementaux.

Cette rigueur n'a manifestement pas atteint le prestige du gouvernement socialiste espagnol.

Le PSOE va demeurer au pouvoir sans avoir, comme ses dirigeants le craignaient avant les élections à se garder à droite et à gauche. Les résultats obtenus par l'opposition de droite, selon les estimations des radios (Parti populaire — quelque 105 sièges —, Centre démocratique social — entre 11 et 16 sièges — et Convergencia i Union catalane — 18 sièges —) ne leur permettent pas de s'opposer à ce que décidera le gouvernement socialiste.

À l'extrême gauche, Izquierda Unida, conduite par le secrétaire général du Parti communiste espagnol, M. Julio Anguita, pourra néanmoins jouer le rôle de censeur populaire en disposant au sein du Congrès de 16 à 26 députés au lieu de 7 grâce au vote des déçus du socialisme.

Au Pays basque le problème demeure entier. La Coalition Herri Batasuna, considérée comme le bras politique de l'ETA, l'organisation indépendantiste basque, va conserver 5 députés, selon les estimations. Même si ces députés refusent de siéger aux Cortes comme par le passé, cette coalition se voit confirmée dans son rôle activiste par un nombre non négligeable de Basques. Elle sera tentée de faire preuve de plus d'intransigeance à l'égard de Madrid, estiment les observateurs politiques espagnols.

◆ Tremblement

Les secousses ont fait des morts dans la petite ville côtière de Tipaza, à environ 80 km à l'ouest d'Alger, ainsi que dans les régions environnantes. Après les violentes secousses, une trentaine de répliques ont été enregistrées.

Des personnes restaient ensevelies sous les décombres à Berkane, non loin de Cherchell, tandis qu'à Alger, quelques maisons vétustes se

sont effondrées dans la vieille ville de la Casbah.

On ne signale aucun mort dans cette ville, mais un incendie dans le quartier de Belcourt a été rapidement circonscrit.

La zone qui semblait avoir été particulièrement affectée par le séisme couvrait les communes de Nador, Sidi Noussa, Sidi Amar et Cherchell, dans la région de Tipaza, précise l'agence. En octobre 1980, environ 4,500 personnes avaient péri dans le tremblement de terre d'El Asnam, à 60 km au sud-ouest d'Alger.

◆ Le dialogue

rum (opposition), participait à un meeting à Karl-Marx-Stadt dans le sud du pays.

Guenter Schabowski, responsable du Parti communiste à Berlin-Est et membre du Bureau politique, n'a pas caché hier que des dissensions existaient au sein de la direction face aux réformes. « Il y a de vives discussions à la tête du Parti communiste », a-t-il dit au cours du meeting dans la capitale.

Plusieurs intervenants se sont également prononcés contre l'enseignement militaire dans les écoles primaires. « A-t-on vraiment besoin d'un enseignement militaire ? Je crois qu'on peut s'en dispenser facilement et enseigner quelque chose d'utile à la place », s'est écrié une institutrice.

La même institutrice a condamné aussi le double langage en RDA car, a-t-elle dit, on apprend aux enfants à l'école un autre langage que celui qu'ils pratiquent en famille.

Plusieurs orateurs, dont un médecin de la Charité, le célèbre hôpital de Berlin, ont fait état des brutalités de la police lors des manifestations à Berlin-Est au début du mois d'octobre. « Il est impensable que des matras remplacent la dialectique marxiste-léniniste », s'est écrié un orateur.

Certaines interventions ont tourné au règlement de comptes. C'est ainsi qu'un scientifique est-allemand a accusé M. Hermann Axen, membre du bureau politique et secrétaire du Comité central du SED pour les relations internationales, d'avoir eu à sa disposition un avion privé au prix de \$10,000 US par jour lors d'une visite aux États-Unis.

« À la même époque, je me trouvais à New York en mission officielle avec si peu de devises que j'ai pratiquement dû mendier », a déclaré l'orateur.

Tous les officiels présents, y compris le chef du SED de Berlin-Est, se sont fait siffler lorsqu'ils ont essayé de défendre le rôle dominant du Parti communiste est-allemand. Un des officiels a dû finalement reconnaître : « Nous avons tous commis des fautes. »

◆ Mulroney

que M. Mulroney a commis la pire gaffe de son voyage. Commentant la lutte anti-apartheid, il a semblé s'en accorder tout le crédit en affirmant que rien n'avait été fait à ce sujet avant qu'il n'assistât à son premier sommet du Commonwealth à Nassau en 1985.

En fait, le Commonwealth dénonce depuis des années l'apartheid. En 1961, l'Afrique du Sud a été mise à la porte du regroupement parce qu'elle se refusait aux réformes. Et



PHOTO AP

Amitié maritime

Au grand plaisir des passagers du traversier norvégien *Voksa*, cet épaulard est devenu l'ami du petit navire, l'escortant et lui donnant un baiser à l'occasion sans que nul ne sache les raisons de cette idylle tout aussi spontanée que singulière.

tous les premiers ministres canadiens des temps modernes se sont opposés à l'apartheid lors des conférences du Commonwealth.

Au début de son voyage, M. Mulroney a fait un bref arrêt à Singapour, l'une des petites oasis économiques d'Asie. Il y a prononcé un discours et rencontré son chef d'État, M. Lee Kuan Yew, en place depuis déjà longtemps.

M. Mulroney a habilement évité toute question embarrassante sur ses relations avec M. Lee, maintes

fois dénoncé pour les violations des droits de la personne dans son pays.

Le premier ministre a plutôt continuellement décrit M. Lee comme un grand démocrate, ignorant le fait que des opposants politiques du dirigeant de Singapour ont été emprisonnés pendant parfois plus de 20 ans.

En route vers Singapour, M. Mulroney a enfin visité Los Angeles. Étonnamment, il s'agissait là d'une première pour un premier ministre canadien en fonctions officielles.

30 octobre

par la PC et l'AP

1988 : la direction des Jets de Winnipeg congédie son directeur-gérant John Ferguson qui occupait ce poste depuis 1978.

1987 : le double médaillé des jeux de Los Angeles, l'ontarien Alex Baumann, prend sa retraite.

1985 : trente jours après avoir été enlevés par des hommes armés, trois membres du personnel de l'ambassade soviétique à Beyrouth sont relâchés dans le quartier musulman de la capitale libanaise.

1983 : premières élections en Argentine depuis dix ans.

1982 : des incidents provoqués par une secte musulmane dissidente dans le nord-est du Nigeria font 350 morts, dont 100 policiers.

1981 : mort de Georges Brassens, 60 ans.

1978 : chute importante du dollar sur les marchés des changes étrangers; l'or fait un bond de \$11 l'once.

1974 : Fusiliers-marins et policiers hollandais donnent l'assaut à la chapelle d'une prison, près de la Haye, et libèrent 15 otages qui étaient aux mains de détenus depuis quatre jours.

1972 : Sean O'Sullivan devient à 20 ans le plus jeune député au Ca-

nada. Il démissionnera en 1977 pour devenir prêtre.

1971 : le *Toronto Telegram* publie son dernier numéro après 55 ans d'activité.

1938 : rupture du Front Populaire en France.

1922 : Mussolini forme un gouvernement fasciste.

1918 : la Tchécoslovaquie devient République indépendante.

1917 : les bourses de Montréal et de Toronto adoptent un système de prix minimums.

1915 : décès de Sir Charles Tupper, l'ère de la Confédération, à l'âge de 94 ans.

1914 : début de la bataille d'Ypres (Belgique).

1841 : incendie à la Tour de Londres.

1817 : Simon Bolívar met sur pied un gouvernement indépendant au Venezuela.

1786 : Thomas Carleton est nommé lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick.

Ils sont nés le 30 octobre : l'écrivain russe Fédor Dostoïevski (1821-1881); le pilote de course français Maurice Trintignant (1917-); le cinéaste français Louis Malle (1932-); le cinéaste français Claude Lelouch (1937-).

Alta Ltée accusée d'être le monstre du lac Doré

L'Association des propriétaires du lac Doré, de Val-David, a accusé la compagnie Alta Ltée d'avoir dragué le ruisseau Doncaster malgré le retrait de son permis à cette fin par la municipalité régionale du comté Des Laurentides.

Les propriétaires attribuent aux travaux de dragage de cette compagnie la baisse des eaux dans leur lac artificiel. Les travaux d'Alta ont pour but de préparer le terrain pour un éventuel développement résidentiel de luxe. Le ministère de l'Environnement et Alta estiment que la baisse des eaux du lac Doré et des lacs voisins est plutôt attribuable au pompage de la nappe phréatique par la ville et à une série d'autres facteurs comme le sévère étiage de l'été dernier.

Quant à la MRC, elle a retiré le

permis accordé à Alta parce que ce type de travaux est interdit en vertu de son règlement de contrôle intérieur. Le retrait du permis a été effectué à la fin de juillet.

Alta a poursuivi ses travaux en s'autorisant uniquement du certificat d'autorisation que lui a émis le ministère de l'Environnement.

L'association des propriétaires, qui a reçu l'appui de la Fédération pour la protection des lacs (FAPL), a décidé de déterminer à ses frais les raisons de la baisse des eaux dans son lac. Le ministère de l'Environnement a lancé de son côté une étude similaire mais il y a désaccord entre les directions du ministère non seulement sur la stratégie à suivre mais aussi sur le contrôle du dossier lui-même.

faux renseignements, 15 infractions pour possession d'une arme à feu chargée dans un véhicule, 13 infractions pour dépassement des limites légales, 5 infractions pour chasse sans droit d'accès, 2 infractions pour entrave au travail des agents, 3 pour chasse en période prohibée, etc.

Ces accros à la loi sont susceptibles de coûter \$ 95,000 aux personnes visées mais il est assez rare que les magistrats imposent les amendes maximales car ils semblent, en général, prendre assez peu au sérieux les infractions à la Loi de la conservation de la faune, révélait l'an dernier une étude du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche.

Ça braconne en Gaspésie

EN NEUF jours, soit entre le 12 et le 21 octobre, les agents de conservation de la faune du Québec du Bas Saint-Laurent et de la Gaspésie ont dressé 116 procès verbaux d'infractions à des chasseurs et ont saisi 15 originaux et deux cerfs de Virginie.

Les saisies enregistrées représentent 1,5 % des 958 originaux capturés légalement dans cette région durant la chasse d'automne, ce qui signifie une perte économique pour la région de \$ 105,000, selon une étude économique qui fixe à \$ 7,000 pièce la valeur d'un original en Gaspésie.

Les agents ont ainsi enregistré 29 infractions pour possession illégale de gros gibier, 29 infractions pour



Centraide

Donnez.

Il n'y a pas d'autre façon d'agir.